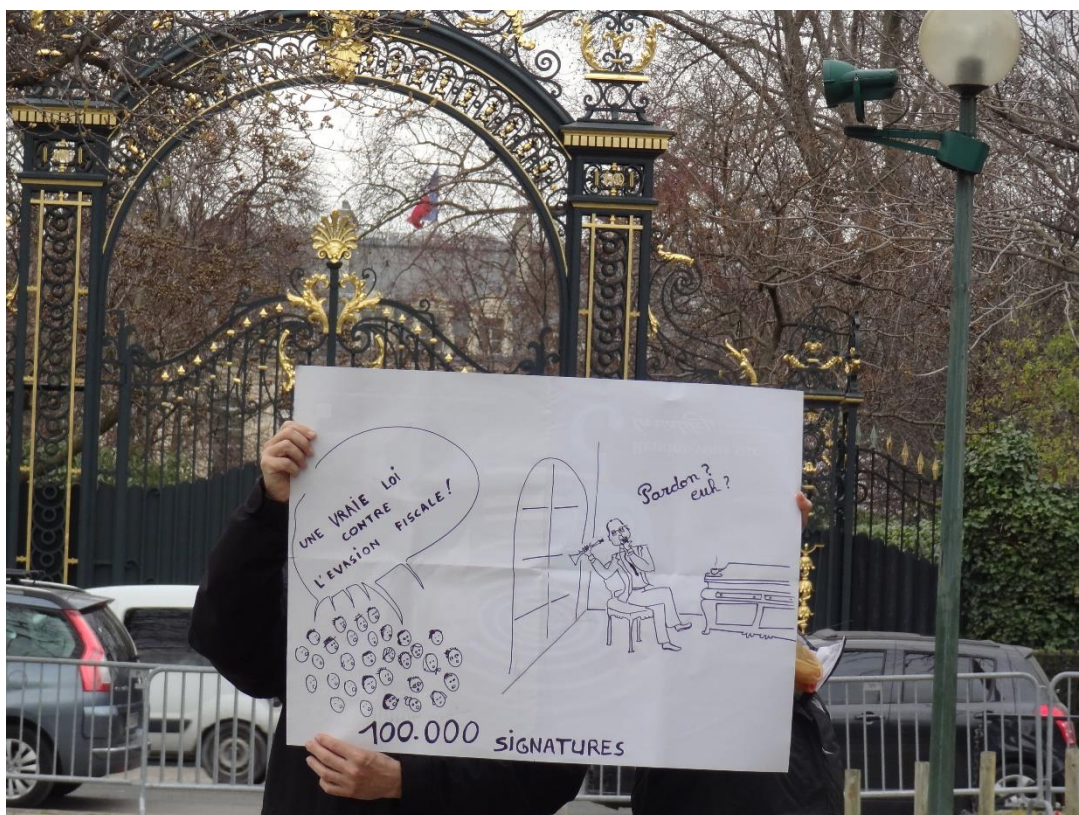


Récupérons les milliards de l'évasion fiscale pour financer les transitions

Denis Dupré (membre du collectif STOP ÉVASION FISCALE)



Le collectif Stopevasion fiscale le 23 mars 2016 devant l'Élysée.

Récupérons par tous les moyens l'argent volé par les fraudeurs.



Finalment, nous sommes reçus, sans être écoutés, par un conseiller à l'Élysée le 8 avril 2016 suite à la diffusion de cette vidéo sur internet (vidéo [ici](#))

Nous sommes reçus le 23 mars 2016 à Bercy qui ne répondra jamais à notre courrier de demande.

Nous sommes reçus le 8 avril 2016 par le Commissaire européen Pierre Moscovici qui avait peur de l'explosion populaire contre l'inaction et la complicité de l'Europe.

En 2019, le combat reprend ... nous sommes 200 000 !

ISBN : 978-2-9563-3787-4

© Jouquetti Libre, Furmeyer, 2019

Diffusion libre et gratuite.

Table des matières

I. Récupérons les milliards de l'évasion fiscale pour financer les transitions.	4
II. De la prise de conscience à la pétition : 1996 à 2016.	6
III. 100 000 signataires pour la pétition de 2016 « Faire passer une vrai loi contre l'évasion fiscale ».	7
IV. La pétition et les mobilisations des signataires en 2016-2019	10
V. 200 000 signataires pour la pétition en 2019 « Faire passer une vrai loi contre l'évasion fiscale ».	15
V. Journal de bord du collectif Stopévasionfiscale de 2016 à 2019	17
VI. Articles de presse	28

I. Récupérons les milliards de l'évasion fiscale pour financer les transitions.

En 2016, nous étions plus de 100 000 à signer une **pétition contre l'évasion fiscale des très grandes entreprises**, choqués par la dérive de nos institutions et la corruption d'un système qui explose ... alors que nos sociétés s'effondrent.

Porteurs de la pétition, des représentants du collectif **Stop Evasion Fiscale** ont été reçus à l'Assemblée Nationale, à Bercy, par un conseiller de l'Elysée et par le commissaire européen Pierre Moscovici

(Journal de bord des actions [ici](#)).

Qui nous a écoutés ?

Depuis, rien n'a réellement bougé. Même hypocrisie du gouvernement et complicité des garants constitutionnels. En décembre 2018, la Cour des Comptes révèle même que les grandes entreprises pratiquent l'optimisation fiscale à grande échelle grâce au mécénat culturel.

L'évasion fiscale des très grandes entreprises en France, c'est toujours 80 milliards d'euros par an.

2019, l'appauvrissement de la plupart d'entre nous est engagé alors que nous devons faire face à l'effondrement qui vient... Pouvons-nous nous passer des 80 milliards dont les fraudeurs nous privent ?

Si la France veut financer la transition énergétique, il lui faut 40 milliards d'euros par an, en particulier pour rénover nos 7 millions de maisons « passoires thermiques ».

Il faudra 40 autres milliards par an pour assurer la transition de notre agriculture, pour préserver collectivement les terres agricoles,

actuellement vendues massivement aux investisseurs étrangers, et pour donner des moyens décents aux services publics de santé.

En 2019, ensemble, exigeons des mesures immédiates contre l'évasion fiscale pour financer les transitions énergétique, agricole et médicale.

II. De la prise de conscience à la pétition : 1996 à 2016.

En 1996, sept juges courageux se sont publiquement élevés contre la corruption par leur Appel de Genève. Quatre ans plus tard, j'ai été contraint d'admettre que, malgré leur initiative, les pratiques illégales des entreprises, des individus et des politiques continuaient à se développer dangereusement (voir [ici](#) et lire le chapitre 4 de [Capitaliste et fier de l'être : 7 principes pour sauver nos âmes](#)).

La traçabilité des transactions financières était pour moi une urgence. Selon mes calculs, en 2001, la mafia contrôlait déjà 20% des entreprises mondiales et le blanchiment de l'argent rapportait aux banques plus que leurs bénéfices ([\[2\]](#)).

En 2008, dans le livre "La Planète, ses crises et nous" avec Michel Griffon, nous avons consacré plusieurs chapitres aux pratiques mafieuses, à la corruption et aux paradis fiscaux ([\[5\]](#), [extrait plus complet sur le web](#)). Il m'apparaissait que nous étions tous complices de ne pas se mobiliser contre le développement exponentiel de l'économie mafieuse que permet la finance moderne ([\[4\]](#)).

En 2009, à un moment où le gouvernement français affirmait s'attaquer à l'évasion fiscale, en constatant que les juges d'instruction ayant le pouvoir de mettre le nez dans les magouilles financières, étaient mis au placard, je me suis interrogé ([\[9\]](#)) sur des connivences de moins en moins dissimulées et de plus en plus généralisées.

En décembre 2015, un étudiant en économie a attiré mon attention sur une étrange séance nocturne à l'Assemblée Nationale. Avait été voté, en soirée, un amendement pour obtenir une transparence permettant au citoyen de surveiller les pratiques fiscales des très grandes entreprises. Or, quelques heures plus tard, à la demande du Ministre du budget, ce vote a été annulé. Dans la même nuit, suite à un ballet inexplicable d'entrées et de sorties de députés, un nouveau vote a eu lieu. L'amendement a été ainsi finalement rejeté.

L'article que j'ai alors rédigé ([\[53\]](#)), a été relayé sur des dizaines de milliers de comptes Facebook. Suite à cette réaction, avec un petit groupe, nous avons engagé une mobilisation qui a pris une très grande ampleur.

Sans objectif écologique, la Banque Centrale Européenne a refusé en 2014, d'orienter son financement massif de 1000 milliards par an vers les entreprises qui auraient permis une transition énergétique rapide et concrète ([\[30\]](#) et [\[31\]](#)).

En 2016, récupérer les 1000 milliards d'évasions fiscales annuels des très grandes entreprises restait l'autre alternative, dans le cadre européen, de financement de la transition énergétique.

III. 100 000 signataires pour la pétition de 2016 « Faire passer une vraie loi contre l'évasion fiscale ».

Par trois fois, nous avons interpellé individuellement les 577 députés français. Seulement 2 d'entre eux, Pascal Cherki et Eric Alauzet, ont pris contact avec nous. Ils faisaient partie de ceux qui avaient tenté de défendre l'amendement! Pour un grand nombre d'autres, il a été très désagréable de devoir se justifier auprès de leurs électeurs qui les ont questionnés suite à cet article de presse.

Cette pratique d'annulation d'un vote est légale mais elle nous est apparue illégitime et anti-démocratique. Cet amendement était fondamental pour le contrôle des citoyens sur l'impôt. Nous avons lancé une pétition "[Faire passer une loi pour contrer l'évasion fiscale](#)" qui a rapidement dépassé 100 000 signatures ([102]). Nous avons alors mis en place un site internet [Stopevasionfiscale](#) pour communiquer sur nos actions.

En janvier 2016, est soumis au vote un nouveau projet de loi présenté comme une avancée pour la transparence économique. De fait, des manœuvres dirigées par le gouvernement et un absentéisme qui parle de lui-même, feront passer à la trappe le volet « transparence » ([54]) sous le prétexte que la France ne pouvait devancer l'Europe à ce sujet.

Une équipe du collectif Stopevasionfiscale est reçue en mars 2016 à l'Assemblée Nationale par le député Alauzet (vidéo [ici](#)).

Nous rencontrons aussi à Bercy, un conseiller du Ministre des finances ; nous lui remettons les signatures de la pétition et une lettre demandant au Ministre s'il était favorable à la transparence en France et s'il la demanderait au niveau Européen. La lettre n'a pas eu de réponse à ce jour mais cet entretien nous confirme alors que le Ministre Sapin n'intégrerait pas le *reporting public* à la Loi en réexpliquant que la France ne ferait pas plus que ce qu'exigerait l'Europe et qu'il ne tenait pas à ce que le Conseil Constitutionnel retoque sa Loi.

Je rédige alors un article pour rappeler aux garants de la Constitution, les membres de notre Conseil Constitutionnel ([63]) pourquoi ils doivent soutenir cette transparence fiscale. Je fais les calculs : l'argent de l'évasion fiscale pourrait financer 2 millions d'infirmières alors qu'on nous annonce la suppression d'ici fin 2017 de 22000 postes ([56] et [57]).

Après ces démarches, il nous est apparu nécessaire de porter la question au niveau européen. Nous avons mobilisé des citoyens allemands, espagnols, italiens et grecs par un article publié dans le journal Huffington Post de ces différents pays ([61] traduit en allemand [62], en grec [60], en espagnol [59] et en italien [58]). Des dizaines de milliers de mails sont parvenus au Commissaire Européen, Pierre Moscovici, pour que l'Europe ne cède pas aux lobbies économiques des grandes entreprises qui sont opposés à cette transparence.

Finalement, le 8 avril 2016, alors qu'une équipe du collectif Stopevasionfiscale était reçue à l'Élysée pour la forme (peut être en raison de notre protestation

humoristique [ici](#)), nous avons pu échanger avec le Commissaire européen Pierre Moscovici. Il nous a alors affirmé vouloir mettre un pied dans la porte pour éradiquer l'évasion fiscale.



Rencontre du collectif STOPEVASIONFISCAL avec le commissaire européen Pierre Moscovici, Bernard Augier, Pierre Moscovici, Emmanuel Prados et Denis Dupré
8 avril 2016, Paris.

Malheureusement, la porte a dû se refermer lourdement sur son pied car la transparence pour les citoyens ne passera ni en Europe ni en France ([\[65\]](#)). Rien ne change : Juncker, ex premier Ministre du Luxembourg responsable de la politique fiscale si particulière de son pays est toujours président de la Commission Européenne alors qu'Antoine Deltour, le lanceur d'alerte ayant dénoncé les pratiques du Luxembourg, ([\[64\]](#)) fait face aux juges.

En mai 2016, dans le processus de discussion de la Loi Sapin, un amendement pour imposer un *reporting public* des grandes entreprises est à nouveau proposé. Moins d'une vingtaine de députés le défendront tout en faisant face à des pratiques de déstabilisation de la part du gouvernement ([\[67\]](#)).

La décision pour cet amendement s'est jouée, le 9 mai 2016, à 15 votes pour et 24 votes contre. Où se tenaient les autres députés? ([\[68\]](#)). Le Ministre Sapin, venu en personne surveiller ce vote, s'est, une fois encore, retranché derrière le risque d'inconstitutionnalité d'un vrai *reporting public*. J'y vois plutôt l'efficacité des lobbies des grandes entreprises ([\[69\]](#)). La lâcheté des députés et le mépris des citoyens ont conduit à maintenir les injustices et à préparer la destruction des

services publics notamment de santé et d'éducation ([\[77\]](#)). Mais plus grave, le dernier espoir démocratique de représentation du peuple vient d'être écrasé ([\[71\]](#)).

En septembre 2016, déstabilisé par une blogueuse qui l'interroge, le président de la Commission Européenne, Juncker, va dévoiler que, comme le Luxembourg, la France pratique des arrangements entre les entreprises et l'administration fiscale ([\[70\]](#)).

En décembre 2016, je ne peux que déplorer comment notre Conseil Constitutionnel a repoussé ce qu'il restait d'efficace dans la loi Sapin II en faisant primer la liberté des entreprises devant celles des citoyens ([\[88\]](#)). Je décris les conséquences de cette posture sur les économies décidées sur l'hôpital public ([\[92\]](#)).

En 2017, les scandales en matière de fraude fiscale sont devenus des habitudes. Alors que suite aux révélations des *Paradise Papers*, Moscovici, notre Commissaire européen promettait encore d'agir, j'ai dénoncé l'hypocrisie française qui ménage des paradis fiscaux qui lui rendent finalement de si grands services ([\[95\]](#)).

Fin 2017, je m'interroge sur l'évolution des lois françaises et je m'inquiète pour la liberté d'expression, en particulier celles des journalistes lanceurs d'alertes sur l'évasion fiscale ([\[99\]](#)).

IV. La pétition et les mobilisations des signataires en 2016-2019

102

change.org

Denis Dupré

décembre 2016

PETITION

Faire passer une loi pour contrer l'évasion fiscale

Je suis [enseignant-chercheur à Grenoble](#), spécialisé en finance et éthique, et je suis choqué par la dérive de nos institutions et la corruption d'un système qui explose.

Fin 2015, l'[amendement 340](#) qui aurait permis une lutte efficace contre l'évasion fiscale des entreprises a été torpillé par 97% des députés (lire : [Comment 97% des députés ont fait capoter la loi pour lutter contre l'évasion fiscale](#)).

La loi de finance 2016 avec l'adoption de l'[article 121](#) tranquillise les entreprises qui pratiquent l'évasion fiscale (pour plus de détails, lire [Pourquoi la loi de finance 2016 tranquillise les entreprises qui pratiquent l'évasion fiscale?](#)). Par exemple une amende ridicule maximale de 100 000 € est spécifiée.

Conséquences : 80 milliards d'euros par an continuent de manquer dans les caisses de l'état français et les lobbies font la pluie et le beau temps au parlement.

Le projet de loi de Michel Sapin sur la transparence économique a été examiné le 28 septembre 2016 et a montré [l'agonie de la démocratie représentative](#).

Le 8 décembre 2016, [notre conseil constitutionnel repousse ce qu'il restait d'efficace dans la loi Sapin II](#) en faisant primer la liberté des entreprises devant celles des citoyens.

Continuons la pression avec les députés courageux, capables de résister aux lobbies.

Envoyons tous le [texte](#) du dernier update de cette pétition par email à relations-externes@conseil-constitutionnel.fr avec copie au Président de notre République sur <http://www.elysee.fr/crire-au-president-de-la-republique/>

Cette transparence est fondamentale, nous comptons sur vous ! Suivre nos actions sur <https://sites.google.com/site/stopevasionfiscale>

Update du 3 mars 2016

Le gouvernement remanie la loi le 23 mars - continuons !

3 mars 2016 — Nous sommes déjà 92 000 à vouloir faire passer dès 2016 une loi pour contrer l'évasion fiscale.

Le premier succès de cette pétition est que Bercy n'exclut plus de rendre publiques les données permettant la surveillance fiscale des

entreprises.

Continuons à faire pression pour que les lobbies des entreprises ne torpillent pas à nouveau la future loi.

Quand la pétition aura réuni 100 000 signataires, nous l'enverrons à chaque député. Diffusons largement pour atteindre ce seuil avant le 23 mars.

Le 23 mars 2016, avant les débats parlementaires de ce printemps, un projet de loi relatif à «la lutte contre la corruption et la transparence de la vie économique» doit être présenté en Conseil des ministres. Nous serons devant l'Élysée pour remettre la pétition aux membres du gouvernement et au président de la République.

Update du 25 mars 2016

Nous, les 110 000 signataires... ce que nous avons dit à Sapin, Alauzet et Moscovici

25 mars 2016 — La pétition a été remise cette semaine au cabinet de Michel Sapin et au député Éric Alauzet.

Compte-rendu, courriers et vidéo sur <https://sites.google.com/site/stopevasionfiscale>
Pierre Moscovici souhaite

échanger avec nous. Nous avons fait bouger les lignes, nous pouvons obtenir une vraie transparence fiscale.

Pour que la Commission Européenne entende notre opinion, envoyons, avant le 12 avril, un mail chez Moscovici à son chef de cabinet bruxellois : olivier.bailly@ec.europa.eu

Titre : Dès aujourd'hui, l'Europe doit adopter un reporting public, pays par pays, pour les implantations des grandes entreprises dans tous les pays du monde.

Contenu : L'évasion fiscale est un fléau pour les citoyens et les entreprises, honnêtes. Nous voulons le reporting public pour que la transparence permette aux citoyens de boycotter les entreprises malhonnêtes et aux autorités fiscales de les redresser.

Pour obliger les parlementaires français à voter un amendement ambitieux.

Continuons à relayer notre pétition !

Pour protéger les lanceurs d'alerte :

Soutenons Antoine Deltour

<https://www.change.org/p/soutenons-antoine-deltour-luxleaks-support-antoine>

Update du 14 avril 2016

Evasion fiscale, l'Europe patine, la France recule!

14 avr. 2016 — Au nom des 113 000 signataires de la pétition, le 8 avril 2016, nous avons été reçus à l'Élysée et par Pierre Moscovici. Voir le compte-rendu. (<https://sites.google.com/site/stopevasionfiscale/rencontres-moscovici-elysee>).

Les mesures européennes

annoncées le 12 avril sont insuffisantes. Lire l'article **Evasion fiscale, l'Europe patine, la France recule!** (<https://sites.google.com/site/stopevasionfiscale/home>)

Par ailleurs, Antoine Deltour, lanceur d'alerte de l'affaire Luxleaks, voit son procès s'ouvrir au Luxembourg le 26 avril ! Pour lui éviter amendes et prison ferme, nous pouvons signer

<https://www.change.org/p/soutenons-antoine-deltour-luxleaks-support-antoine>

Reste encore la chance de l'amendement de la Loi Sapin 2 pour que la France s'engage et entraîne l'Europe dans une vraie transparence.

Continuons à diffuser la pétition Faire passer dès 2016 une loi pour contrer l'évasion fiscale

(<https://www.change.org/p/faire-passer-d%C3%A8s-2016-une-loi-pour-contrer-l-%C3%A9vasion-fiscale>).

C'est notre nombre qui nous fera entendre auprès des parlementaires et du gouvernement français quand la loi sera débattue en mai 2016 !

Update du 3 juin 2016

8 juin 2016 : poussons nos députés à voter la loi contre l'évasion fiscale.

3 juin 2016 — Tout se jouera le 8 juin à l'Assemblée Nationale avec la loi Sapin 2.

Il faut obliger les entreprises à rendre publiques des informations comptables précises sur leurs activités dans TOUS les pays où elles sont présentes. Certains députés ont

déposé des amendements en ce sens, d'autres députés des amendements trompeurs.

C'est la dernière chance, avec nos députés, de récupérer chaque année les 1000 euros par français, perdus par l'évasion fiscale des entreprises.

Deux actions urgentes pour faire pression :

Envoyer un mail ou téléphoner à votre député à partir de Transparencefiscale.org :

<http://lobbycitoyen.fr/loisapin2/>

Participer au rassemblement proposé par OXFAM ce mardi 7 juin à 8h15 devant l'Assemblée Nationale :

<http://paris.demosphere.eu/rv/48234>

Update du 20 septembre 2016

Transparence fiscale : Une semaine pour convaincre notre député !

20 sept. 2016 — Mercredi 21 septembre 2016, la commission des lois des finances va proposer (ou pas) la loi sur la transparence (reporting public des entreprises pays par pays) pour qu'il soit soumis au vote définitif des députés en séance plénière la semaine prochaine.

Pour contrer l'intense pression des lobbies sur nos députés et notre gouvernement, nous devons manifester notre volonté.

Envoyons un mail ou téléphonons à nos députés

à partir de <http://www.assemblee-nationale.fr/qui/xml/departements.asp?legislature=14>

NOUS VOULONS UNE

VRAIE TRANSPARENCE
FISCALE

Update du 31 octobre 2017

Evasion fiscale des grandes entreprises : le combat est-il perdu?

31 oct. 2017 — Envoyons tous ce texte par email à relations-externes@conseil-constitutionnel.fr avec copie au Président de notre République sur <http://www.elysee.fr/ecrire-au-president-de-la-republique/>

En France,
Première défaite : le 28 septembre 2016, les députés français n'ont pas eu le courage d'exiger que les très grandes entreprises publient le chiffre d'affaire de toutes leurs filiales dans tous les pays sans exception.

Deuxième défaite : le 8 décembre 2016, notre conseil constitutionnel repousse ce qu'il restait d'efficace dans la loi Sapin II. En dépit des 80 milliards d'euros annuels d'évasion fiscale qui minent notre contrat social, le conseil constitutionnel explique froidement :

« Une telle obligation porte dès lors à la liberté d'entreprendre une atteinte manifestement disproportionnée au regard de l'objectif poursuivi. »

Comment adopter un tel cynisme? Jusqu'en 1982, seul le concept de liberté pour les citoyens était inscrit dans la Constitution. Suite à une demande d'examen de constitutionnalité de lois de nationalisation d'entreprises, un groupe de parlementaire conduit par Charles Pasqua,

réussit à faire étendre la liberté, non aux seuls citoyens, mais aussi aux entreprises via la liberté d'entreprendre.

Faire primer la liberté des entreprises devant celles des citoyens, c'est le pas qu'a encore franchi le conseil constitutionnel avec sa lecture en décembre 2016.

Certains espéraient que les lois européennes iraient dans le bon sens.

Le Parlement européen a adopté effectivement le 4 juillet 2017, une position en faveur d'un reporting public pays par pays. Mais les entreprises dont les concurrents sont le plus souvent non européens, pourront demander des dérogations afin de ne pas publier des informations qu'elles jugeront "commerciallement sensibles", ce qui est le cas, selon elles, des montants de leurs bénéfices et des impôts qu'elles acquittent. Avec cette tapette à énormes trous, les grosses mouches peuvent continuer à zonzonner tranquilles.

Le combat n'est pas gagné en Europe.

Nous sommes 115 000 en France à avoir signé la pétition pour voter une loi efficace contre l'évasion fiscale. Nombreux sont ceux qui ont interrogé leur député, nombreux sont ceux qui ont sollicité les responsables européens. Nous avons permis de responsabiliser certains de nos représentants.

D'autres pèsent plus que nous. Ils tiennent l'institution qui devrait être garante de notre Constitution. Pourtant c'est bien les intérêts du plus grand

nombre des citoyens français et en particulier des plus faibles que le conseil constitutionnel doit servir.

Avec une autre lecture de la constitution, il est possible de préserver la liberté des citoyens de recouvrer l'impôt. Rien n'empêche de revenir en arrière.

A nous de l'exiger !

Update du 9 janvier 2019

Récupérons les milliards de l'évasion fiscale pour financer les transitions.

9 jan. 2019 — En 2016, nous étions plus de 100 000 à signer cette pétition contre l'évasion fiscale des très grandes entreprises ([ici](#)), choqués par la dérive de nos institutions et la corruption d'un système qui explose ... alors que nos sociétés s'effondrent.

Porteurs de la pétition, des représentants du collectif Stop Evasion Fiscale ont été reçus à l'Assemblée Nationale, à Bercy, par un conseiller de l'Elysée et par le commissaire européen Pierre Moscovici.

(Journal de bord des actions [ici](#)).

Qui nous a écoutés ?

Depuis, rien n'a réellement bougé. Même hypocrisie du gouvernement et complicité des garants constitutionnels. En décembre 2018, la Cour des Comptes révèle même que les grandes entreprises pratiquent l'optimisation fiscale à grande échelle grâce au mécénat culturel.

L'évasion fiscale des très grandes entreprises en France, c'est toujours 80 milliards d'euros par an.

2019, l'appauvrissement de la plupart d'entre nous est engagé alors que nous devons faire face à l'effondrement qui vient... Pouvons-nous nous passer des 80 milliards dont les fraudeurs nous privent ?

Si la France veut financer la transition énergétique, il lui faut 40 milliards d'euros par an, en particulier pour rénover nos 7 millions de maisons « passoires thermiques ».

Il faudra 40 autres milliards par an pour assurer la transition de notre agriculture, pour préserver collectivement les terres agricoles, actuellement vendues massivement aux investisseurs étrangers, et pour donner des moyens décents aux services publics de santé.

En 2019, ensemble, exigeons des mesures immédiates contre l'évasion fiscale pour financer les transitions énergétique, agricole et médicale.

3 propositions :

1. La pétition - À signer et à diffuser largement (essayons d'atteindre 200 000 signataires en partageant notamment sur twitter, facebook etc.):

« Nous, collectif citoyen de plus de 120 000 personnes, demandons au gouvernement d'appliquer immédiatement des mesures pour empêcher réellement l'évasion fiscale des très grandes entreprises (prison pour les dirigeants et amendes dissuasives). Ceci financerait entièrement la transition énergétique de la France et créerait 1 million d'emplois »

Signer [ici](#)

2. Texte de la pétition à adresser à nos dirigeants et à nos élus

À l'Élysée
(<https://www.elysee.fr/ecrire-au-president-de-la-republique>)

À Matignon
(<https://www.gouvernement.fr/contact/ecrire-au-premier-ministre>).

À votre maire et à votre député etc.

3. Le film LA (TRÉS) GRANDE ÉVASION

De Denis Robert et Yannick Kergoat

Soutenons-le pour mettre un coup de pied dans la fourmilière des grandes entreprises de la triche.

Participation au crowdfunding sur :

<https://www.kisskissbankbank.com/fr/projects/la-tres-grande-evasion!>

Update du 16 janvier 2019

Pensez-vous que le RIC puisse faire passer une loi contre l'évasion fiscale ?

16 jan. 2019 — Pensez-vous qu'il faut soutenir le Référendum d'Initiative Citoyenne pour enfin faire passer la loi qui nous a été refusée contre l'évasion fiscale des très grandes entreprises ?

Si c'est le cas, venez en discuter [ici](#) et soutenir les pétitions pour Le RIC.

Update du 6 février 2019

Forçons nos députés à récupérer les milliards de l'évasion fiscale.



6 fév. 2019 — Nous sommes maintenant 190 000 à avoir signé la pétition "faire passer une loi pour contrer l'évasion fiscale" pour récupérer les 80 milliards d'euros par an que représente l'évasion fiscale des très grandes entreprises. Pouvons-nous pousser notre député à nous représenter pour imposer cette loi en 2019.

Récupérons ces ressources pour assurer pour tous les citoyens une vie digne et pour financer les transitions à venir, énergétiques, agricoles et médicales.

Nous vous proposons deux actions :

Envoyons à nos députés et sénateurs un mail (trouver les adresses [ici](#), [ici](#) ou [ici](#)) lui demandant de déposer la loi décrite ci-dessous (lettre type [ici](#)).

Envoyons à notre Président dans une enveloppe non timbrée (Palais de l'Élysée, 55 rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, France) une lettre ou écrivons lui sur le site de l'Élysée ([ici](#)) pour lui demander de soutenir la loi (lettre type [ici](#)).

Préambule : Pour récupérer les 80 milliards d'euros d'évasion fiscale perdus chaque année,

une loi d'urgence est nécessaire. Aux Etats Unis, la loi Sarbanes-Oxley de 2002, adoptée suite au scandale ENRON, prévoit qu'en cas de falsification des états financiers, le directeur général et le directeur financier soient passibles d'une amende d'un million de dollars ou une peine de dix ans de réclusion ou plus. Cette loi a permis de récupérer des dizaines de milliards d'amendes. Elle a également permis au fisc américain de faire ouvrir les comptes des banques suisses. Lutter contre l'évasion fiscale, c'est trouver des financements pour assumer les transitions nécessaires à notre avenir. Pour la seule transition énergétique, cela créerait un million d'emplois. La loi pour contrer l'évasion fiscale doit être une loi d'urgence 2019.

Article 1 : Les entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 150 millions d'euros devront publier chaque année le chiffre d'affaire, le nombre d'employés, le bénéfice et le montant d'impôt payé, pour chaque pays où elles ou leurs succursales exercent leur activité. Ces données sont accessibles à tous les citoyens conformément à la déclaration des droits de l'homme.

Article 2 : En cas de falsification, le directeur général et le directeur financier sont passibles d'une peine de prison.

Article 3 : Dans le cadre d'une politique volontariste de transparence, en adéquation avec la Responsabilité Sociale de l'Entreprise, les entreprises, qui accepteront que ces informations soient rendues

publiques avant la mise en application de la loi, se verront attribuer un label « entreprise fiscalement citoyenne ».

Update du 17 février 2019

Remettre la « doléance » contre le crime d'évasion fiscale à votre Maire



17 fév. 2019 — Nous vous proposons de remettre la « doléance » contre le crime d'évasion fiscale à votre Maire.

Doléance au Président Macron (remise en main propre à mon Maire)

Nous sommes 200 000 à avoir signé la pétition « [faire passer une loi contre l'évasion fiscale](#) ».

Nous avons rédigé cette loi pour récupérer les 80 milliards d'évasion fiscale :

Article 1 : Les entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 150 millions d'euros doivent publier chaque année le chiffre d'affaire, le nombre d'employés, le bénéfice et le montant d'impôt payé, pour chaque pays où elles, ou leurs succursales, exercent leur activité. Ces données sont accessibles à tous les citoyens conformément à la déclaration des droits de l'homme.

Article 2 : En cas de falsification, le directeur général et le directeur financier sont passibles d'une peine de prison.

Article 3 : Dans le cadre d'une politique volontariste de transparence, en adéquation avec la Responsabilité Sociale de l'Entreprise, les entreprises, qui accepteront que ces informations soient rendues publiques avant la mise en application de la loi, se verront attribuer un label « entreprise fiscalement citoyenne »

L'évasion fiscale ne permet plus de soigner, d'éduquer, de nourrir la population française dans une société où la planète meurt de nos pollutions, où la classe moyenne disparaît pendant que certains pillent nos richesses.

Monsieur le Président, tant que cette loi ne sera pas en vigueur, vous êtes responsable des morts programmés faute de soins dans nos hôpitaux, faute de transitions agricole et énergétique rapides, faute du chômage de masse qui perdure alors qu'il y aurait tant à faire pour mettre en œuvre ces transitions.

Vous ne pourrez plus dire que vous ne saviez pas.

Bien citoyennement.

Prenez une photo quand vous remettrez cette lettre à votre maire (ou directement à l'Elysée pour les parisiens) et nous la mettrons sur le site [Stopevasionfiscale](#), sur lequel une lettre-type est disponible ([ici](#))

Envoyez vos photos à stopevasionfiscale2016@gmail.com

V. 200 000 signataires pour la pétition en 2019 « Faire passer une vraie loi contre l'évasion fiscale ».

En 2018, l'évasion fiscale n'est plus à l'agenda de personne.

Il nous apparaît que l'égalité et la sobriété pour tous sont des impératifs de survie [\[101\]](#).

Il apparaît également que le changement climatique et la disparition des espèces fait basculer notre monde. La survie des plus pauvres d'entre nous sera rapidement dans la balance. L'évasion fiscale des très grandes entreprises, d'un sport de riche, devient un crime [\[101\]](#).

Denis Robert nous informe du lancement de son prochain film et de la souscription pour le financer.

Dans la mise à jour du 9 janvier 2019 nous le soutenons tout en envoyant à notre Président, nos maires nos députés la pétition. La pétition passera ainsi de 100 000 à 200 000 signataires.

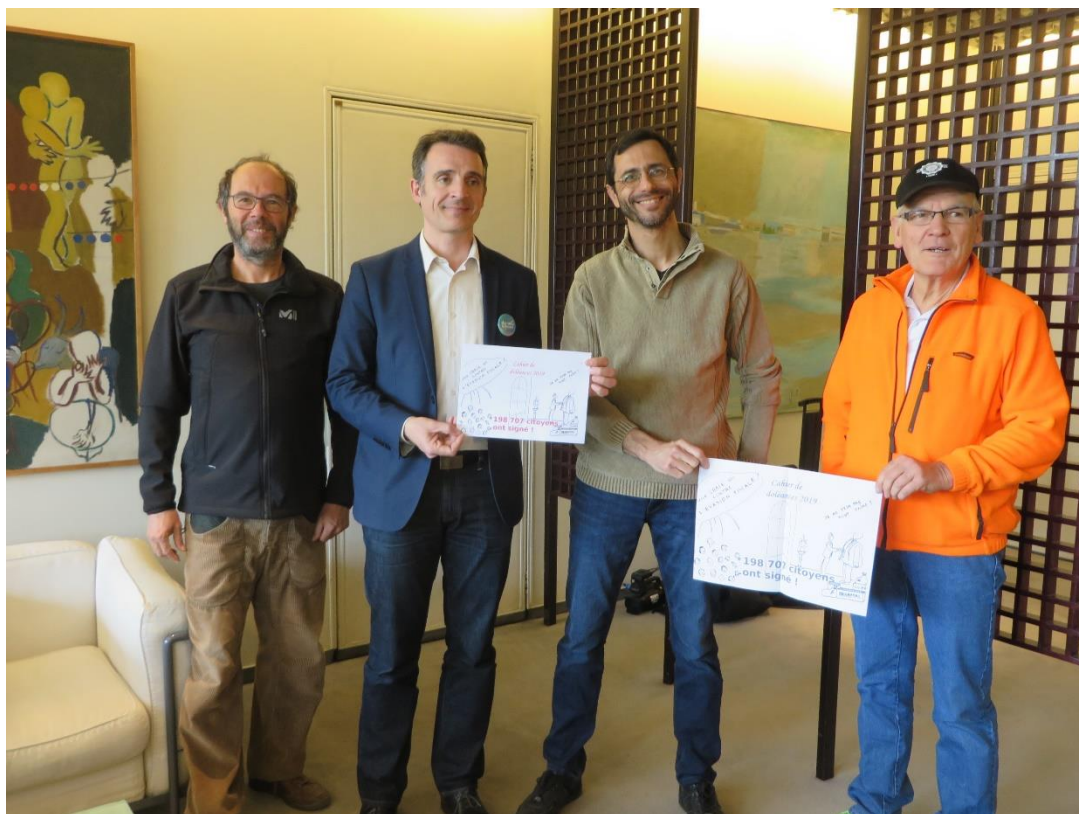
Dans la mise à jour du 6 février 2019, nous demandons à nos députés et au Président de la République une loi simple :

Article 1 : Les entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 150 millions d'euros doivent publier chaque année le chiffre d'affaire, le nombre d'employés, le bénéfice et le montant d'impôt payé, pour chaque pays où elles, ou leurs succursales, exercent leur activité. Ces données sont accessibles à tous les citoyens conformément à la déclaration des droits de l'homme.

Article 2 : En cas de falsification, le directeur général et le directeur financier sont passibles d'une peine de prison.

Article 3 : Dans le cadre d'une politique volontariste de transparence, en adéquation avec la Responsabilité Sociale de l'Entreprise, les entreprises, qui accepteront que ces informations soient rendues publiques avant la mise en application de la loi, se verront attribuer un label « entreprise fiscalement citoyenne »

Le 19 février 2019, une équipe du collectif Stopevasionfiscale est reçue à la mairie de Grenoble et nous avons pu échanger avec le maire Eric Piolle qui soutient et transmet notre exigence, dans le cadre du « grand débat » (voir les video [ici](#)).



Rencontre du collectif STOPEVASIONFISCAL avec le maire de Grenoble,
Denis Dupré, Eric Piolle, Emmanuel Prados et Bernard Augier
19 février 2019, Grenoble.

V. Journal de bord du collectif Stopévasionfiscale de 2016 à 2019

5 janvier 2016

Un rapport parlementaire d'octobre 2015 estimait entre 40 et 60 milliards d'euros les bénéfices des entreprises qui échappent à l'impôt, soit [un manque à gagner de 15 milliards d'euros](#) pour les caisses de l'État. Dans le cadre du Projet de Loi de Finances Rectificatif 2015, les députés français ont semblé franchir un pas décisif dans cette lutte contre l'évasion fiscale avec [l'amendement 340](#),

Cet amendement prévoyait que les entreprises multinationales rendent publiques chaque année leur chiffre d'affaires, leurs bénéfices, le nombre de leurs filiales et de leurs employés ainsi que le montant des impôts payés et ce, dans chacun des pays étrangers dans lesquels elles sont implantées. Cette transparence permettrait de pouvoir débusquer plus facilement l'évasion fiscale des entreprises pratiquant ce que l'on appelle les prix de transfert pour localiser les bénéfices dans les filiales dans des paradis fiscaux.

Cet amendement 340 a d'abord été adopté en première lecture le 4 décembre. Puis dans la soirée du 15 décembre, vers 1 heure du matin, sur un total de 577 députés, 52 étaient présents pour le vote de [deuxième lecture](#) dont le résultat a été en faveur de la transparence.

Or, 40 minutes plus tard, a eu lieu une procédure inhabituelle. L'amendement a été soumis à un second vote. Certains députés sont partis, d'autres arrivés. En tout, 46 présents. 25 députés vont voter contre la transparence fiscale et 21 pour. L'amendement est refusé.

lire : [Comment 97% des députés ont fait capoter la loi pour lutter contre l'évasion fiscale](#)

18 janvier 2016

Le 17 décembre 2015, l'épisode 2 se déroule lors de la première séance du projet de loi de finance 2016 avec l'adoption de l'[article 121](#) qui doit permettre de lutter... contre l'évasion fiscale.

les citoyens sont exclus de l'accès à l'information. Dans l'article 121, comme le souligne [Max Alain Obadia](#), expert-comptable et commissaire aux comptes, longtemps membre du cercle des experts fiscaux du MEDEF « il n'est pas question de "publication" mais d'une communication réservée à l'administration, donc confidentielle, alors que c'est l'ensemble des citoyens qui est concerné par le problème de l'évasion fiscale. »

La pénalité financière en cas d'absence de déclaration est dès à présent fixée par la loi. Ici par contre, l'article 121 est redoutablement précis. Il inscrit dans la loi le montant maximal de l'amende dont les entreprises qui oublieraient de faire leur déclaration auraient à s'acquitter : 100 000 € Max. Alain Obadia, sur son [blog](#),

souligne que « la modicité de l'amende, vu la taille des groupes concernés, a de quoi faire sourire. Ou pleurer. »

lire : [Pourquoi la loi de finance 2016 tranquillise les entreprises qui pratiquent l'évasion fiscale?](#)

Une petite équipe décide de se constituer en collectif, nous créons le site STOPEVASIONFISCALE et nous lançons cette pétition.

Texte de la pétition

Je suis [enseignant-chercheur à Grenoble](#), spécialisé en finance et éthique, et je suis choqué par la **dérive de nos institutions et la corruption d'un système qui explose.**

Fin 2015, l'[amendement 340](#) qui aurait permis une lutte efficace contre l'évasion fiscale des entreprises a été torpillé par 97% des députés (lire : [Comment 97% des députés ont fait capoter la loi pour lutter contre l'évasion fiscale](#)).

La loi de finance 2016 avec l'adoption de l'[article 121](#) tranquillise les entreprises qui pratiquent l'évasion fiscale (pour plus de détails, lire [Pourquoi la loi de finance 2016 tranquillise les entreprises qui pratiquent l'évasion fiscale ?](#)). Par exemple une amende ridicule maximale de 100 000 € est spécifiée.

Conséquences : **80 milliards d'euros par an continuent de manquer dans les caisses de l'état français et les lobbies font la pluie et le beau temps au parlement.**

Le projet de loi de Michel Sapin sur la transparence économique sera examiné au printemps prochain. Il peut reprendre les principes forts de l'amendement 340 si des **députés courageux, capables de résister aux lobbies, le portent.**

Cette transparence est fondamentale, nous comptons sur vous !

Suivre nos actions sur <https://sites.google.com/site/stopevasionfiscale>

twitter @denisdupre5 .

29 Février 2016

La pétition flambe.

03 Mars 2016

Bercy communique et n'exclut plus de rendre publiques les données permettant la surveillance fiscale des entreprises. Le 23 mars, avant les débats parlementaires de ce printemps, un projet de loi relatif à «la lutte contre la corruption et la transparence de la vie économique » doit être présenté en Conseil des ministres.

lire : à la Une de Médiapart, [Bientôt 100 000 signataires pour faire passer le 23 mars 2016 une vraie loi pour contrer l'évasion fiscale](#)

C'est sûr, les entreprises qui pratiquent l'évasion fiscale en logeant les bénéficiaires dans les paradis fiscaux et affichant des pertes dans la filiale française, peuvent facilement faire coup double: des profits supplémentaires sur le dos des contribuables et du chantage à l'emploi sur le dos des travailleurs. 10% de nos salaires, c'est 100 milliards par an sur les 1000 milliards d'euros de masse salariale! Et hop! 100 milliards de plus pour les actionnaires!

60 milliards, calcule le Français moyen, c'est le salaire de 2 millions d'infirmières. Mais le plan hôpital prévoit plutôt 22.000 postes supprimés dans les hôpitaux d'ici fin 2017. Monsieur Tout-le-monde se demande quel hôpital, il pourra se payer demain.

lire : [Nous ne voulons pas d'une potion qui prélève aux petits et gave les gros](#)

Nous décidons de remettre la pétition aux membres du gouvernement et au Président de la République.

Nous envoyons à chaque député la pétition et demandons à être reçu par eux.

15 Mars 2016

Le 12 avril, le Commissaire Européen Pierre Moscovici, doit annoncer quelles données seront rendues publiques.

Nous décidons de faire pression au niveau européen.

Selon la Commission Européenne, des montants énormes sont perdus en raison de l'évasion fiscale et de l'évitement fiscal. Elle estime les pertes à 1000 milliards d'euros par an.

La [quatrième directive relative à la coopération administrative](#), adoptée par les ministres des Finances européens le 8 mars 2016, contraint désormais les entreprises multinationales à déclarer leurs revenus, leurs profits, leurs impôts et le nombre d'employés aux autorités fiscales des pays européens.

Cependant, la Commission envisage de ne pas rendre publique l'intégralité de ces données, car, dit-elle, "nous essayerons de faire ceci de façon équilibrée pour ne pas poser de défis de compétitivité aux entreprises".

Or, ne pas rendre toutes les données publiques, conduit à une loi fiscale arbitraire. Ainsi l'entreprise X qui peut faire du chantage à la délocalisation verra le gouvernement plier et lui permettre de continuer ses pratiques d'évitement fiscal. L'entreprise Y, sans possibilité de chantage à l'emploi, devra payer l'impôt réglementaire. Si les données sont toutes publiques, l'entreprise Y pourra comprendre cette inégalité de traitement et exiger la justice.

Ainsi, rendre accessible à tous les citoyens toutes les données des grandes entreprises, est le gage d'efficacité fiscale et d'égalité de traitement entre les entreprises, que les entreprises X et Y soient européennes ou non.

La Commission Européenne a toujours défendu une forme de régulation basée sur la peur des entreprises de perdre leur réputation: "Name and Shame". Pourquoi n'appliquerait-elle plus ce principe sur la question de la transparence fiscale?

lire : [Envoyez un mail à Pierre Moscovici pour la transparence fiscale des entreprises en Europe](#)

Nous proposons à tous les citoyens européens d'envoyer un mail au chef de cabinet du commissaire européen Moscovici.

Nous savons que rien ne se fera en France avant la décision européenne du 12 Avril 2016.

L'Europe hésite à donner les informations aux citoyens. Notre pression auprès de la commission va être déterminante (lire [ici](#) la lettre au commissaire européen Moscovici du 24 mars 2016).

Nous savons que rien ne se fera en France avant la décision européenne du 12 Avril 2016.

L'Europe hésite à donner les informations aux citoyens. Notre pression auprès de la commission va être déterminante (lire [ici](#) la lettre au commissaire européen Moscovici du 24 mars 2016).

Pour soutenir la transparence fiscale, envoyez un mail au chef de cabinet du commissaire européen Moscovici : olivier.bailly@ec.europa.eu

Titre : Dès aujourd'hui, l'Europe doit rendre public un *reporting* pays par pays pour les filiales dans tous les pays du monde des grandes entreprises.

Contenu : L'évasion fiscale est un fléau pour les citoyens et les entreprises honnêtes. Nous voulons le *reporting* public pour que la transparence permette aux citoyens de boycotter les entreprises malhonnêtes et aux autorités fiscales de les redresser.

Nous publions l'article en 5 langues dans des médias européens.

From today on, Europe must disclose to each and every citizen the full country by country report: "Name and shame"

Fiscal evasion is a plague for both European citizens and European economy. We support fully transparent reports to fight this form of malpractice that is highly detrimental to Europe's democratic ideal. We want Europe to release to all citizens a complete and thorough country-by-country "Name and Shame" report.

Nous avons dépassé les 100 000 signataires et la pétition est enrichie de 10 000 commentaires.

Points sur nos demandes :

- Aucune réponse de l'Élysée. Nous relançons.
- Eric Alauzet nous propose un rendez-vous à l'Assemblée Nationale.

- Les services du premier Ministre ne peuvent nous recevoir et nous invitent à prendre contact avec le Ministre des Finances.
- Le cabinet de Michel Sapin nous propose de suite un rendez-vous puis l'annule. Nous nous étonnons qu'une pétition de 100 000 personnes ne puisse être reçue et nous obtenons un rendez-vous téléphonique avec Monsieur Schaff, collaborateur de Monsieur Sapin.

16 Mars 2016

Suite à l'entretien avec Monsieur Schaff, une remise de la pétition est prévue avec monsieur Boutron.

Toujours aucune nouvelle de l'Élysée.

22 Mars 2016

Toujours sans nouvelle de l'Élysée, nous relançons. Nous recevons dans la foulée un mail nous indiquant que nous ne pourrons pas remettre la pétition à l'Élysée.

22 Mars 2016 : Rencontre avec le député Eric Alauzet

Rencontre avec le député Alauzet (video [ici](#))

Il nous dit qu'il craint que le projet de loi Sapin II ne comporte pas de volet *reporting* public.

Il prévoit de déposer un amendement exigeant que les grandes entreprises rendent publiques au moins 5 données (chiffre d'affaire, impôts, bénéfices, subventions reçues et effectifs), et ce, pour leurs filiales partout dans le monde.

23 Mars 2016 : Rencontre au cabinet du Ministre des Finances Michel Sapin

Remise de la pétition et d'un courrier pour le Ministre des Finances.

Mercredi 23 mars 2016

Objet : remise de la pétition

« Faire passer dès 2016 une loi contre l'évasion fiscale »

Monsieur le Ministre,

Nous vous remercions de votre attention à l'objet de cette pétition et de votre respect vis-à-vis des citoyens qui l'ont signée et relayée.

Nous remercions Monsieur Schaff qui a échangé avec nous et Monsieur Boutron qui a bien voulu nous recevoir et vous transmettre nos questions.

Nous nous demandons si vous appuyez au niveau européen le principe que les données doivent être exigibles aussi pour les filiales localisées hors Europe. Sinon les prix de transfert concernant par exemple Les Bermudes ne pourront être détectés. L'évasion fiscale se fera non plus au profit des pays européens à faible niveau de taxation mais au profit des paradis fiscaux non européens.

Notre deuxième question est la suivante. S' il n'y avait pas le risque d'invalidation par la Conseil Constitutionnel, poseriez-vous le principe de reporting public pour les grandes entreprises dans votre projet de loi sur la Transparence Economique pour les données suivantes (chiffre d'affaire, impôts, subventions reçues, bénéfices et effectifs) ?

Nous allons communiquer rapidement et vos réponses nous permettront d'orienter au mieux la lutte contre la fraude fiscale que vous avez, vous aussi, à cœur de mener.

Respectueusement.

Pour le collectif StopEvasionFiscale

Denis Dupré

Monsieur Boutron, qui nous reçoit, nous assure qu'il transmettra ce jour notre courrier en main propre au Ministre. Nous comprenons que le projet de loi n'a pas, pour l'instant, de volet *reporting* public.

Nous demandons à Michel Sapin son appui pour qu'au niveau européen, les informations sur les filiales dans les paradis fiscaux non européens soient incluses dans le projet de *reporting* public de Moscovici du 12 avril 2016.

En effet, sans ces données il n'est pas possible de détecter les prix de transferts qui permettent de localiser les bénéficiaires aux Bermudes par exemple.

A 17h, nous sommes reçus par Monsieur Alauzet à l'Assemblée Nationale - voir la vidéo sur la page de notre site [Rencontres Bercy, Élysée, Alauzet](#)

Nous mettons en lumière comment le Conseil Constitutionnel peut empêcher la transparence fiscale - lire: [Le Conseil Constitutionnel couvre-t-il l'évasion fiscale?](#)

23 Mars 2016 : L'Élysée ne nous a pas reçus pour remettre notre pétition

Nous n'avons pas pu, malgré nos multiples demandes, remettre la pétition au Président.

Prenons les choses avec humour ... (vidéo [ici](#))

24 Mars 2016

Monsieur Moscovici a souhaité nous rencontrer. Nous lui envoyons nos questions [dans cette lettre](#).

Jeudi 24 mars 2016

Collectif **Stop Evasion Fiscale** -
[https://sites.google.com/site/
stopevasionfiscale/](https://sites.google.com/site/stopevasionfiscale/)
Contact :
stopevasionfiscale2016@gmail.com

Objet : entrevue sur le projet de *reporting* public

A Monsieur Pierre Moscovici

Commissaire Européen

Monsieur,

Nous sommes sensibles à l'attention que vous avez portée à notre pétition et à votre proposition de nous rencontrer.

Les récentes informations dont nous disposons nous paraissent préoccupantes : nous pensons que la Commission Européenne n'est pas favorable à rendre accessibles aux citoyens des données concernant les filiales hors-Europe des grandes entreprises.

L'objectif du *reporting* public n'est pas de recouvrer l'impôt mais de permettre aux citoyens, conformément à l'article 14 de la déclaration des droits de l'homme de 1789, de " constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée."

Le *reporting* public permet aux décideurs et aux consommateurs de pouvoir choisir entre deux entreprises, l'une honnête, l'autre pas.

Beaucoup d'entrepreneurs soutiennent le principe de *reporting* public pour assurer une saine compétitivité.

Puisque ce qui se décide en Europe, sous votre négociation, jouera un rôle déterminant dans ce que fera le gouvernement français, nous avons demandé aux 110 000 signataires de la pétition "[dès 2016 une loi pour contrer l'évasion fiscale](#)" de vous envoyer un mail. Vous pourrez vous appuyer sur le nombre de citoyens qui espèrent cette orientation pour la défendre auprès de certains gouvernements européens encore opposés.

C'est sur les données et le champ du *reporting* public que nous pourrions échanger lors de notre entrevue.

Respectueusement.

Pour le collectif StopEvasionFiscale

Denis Dupré

Nous diffusons un communiqué de presse et un *update* de la pétition.

Communiqué de presse du Jeudi 24 mars 2016

Collectif STOPEVASIONFISCALE

Ce que nous avons dit à messieurs Michel Sapin, Éric Alauzet et Pierre Moscovici ... Nous, les 110 000 signataires de la pétition

"Dès 2016 une loi pour contrer l'évasion fiscale"

Au Palais de l'Élysée, il n'y avait personne pour nous recevoir mais les 110 000 signatures ont été remises au cabinet de Michel Sapin et au député Éric Alauzet.

Compte-rendu, courriers et vidéos sur le site STOPEVASIONFISCALE.

Nous demandons que 5 données (chiffre d'affaire, impôts, bénéfices, subventions reçues et effectifs) des grandes entreprises pour toutes leurs filiales dans le monde soient rendues publiques. L'avant-projet loi Sapin II ne l'envisage pas. Le député Éric Alauzet assure vouloir poser un amendement dans ce sens lors du débat parlementaire.

Dans [notre lettre au commissaire Pierre Moscovici](#) nous avons insisté sur l'absolue nécessité de rendre publiques les données concernant les filiales hors-Europe des grandes entreprises pour que la transparence fiscale touche tous les paradis fiscaux.

Parce qu'au niveau européen, sur ce point clef, tout va se jouer le 12 avril 2016, nous proposons à tous les citoyens européens d'envoyer un mail au chef de cabinet du commissaire européen Moscovici olivier.bailly@ec.europa.eu

Titre : Dès aujourd'hui, l'Europe doit rendre public un reporting, pays par pays, pour les filiales, dans tous les pays du monde.

Contenu : L'évasion fiscale est un fléau pour les citoyens et les entreprises, honnêtes. Nous voulons le *reporting* public pour que la transparence permette aux citoyens de boycotter les entreprises malhonnêtes et aux autorités fiscales de les redresser.

Parce que nos parlementaires doivent résister aux lobbies et amender la loi Sapin II, nous continuons la pétition "[dès 2016 une loi pour contrer l'évasion fiscale](#)".

Nous avons fait bouger les lignes, nous pouvons obtenir une vraie transparence fiscale.

Site : <https://sites.google.com/site/stopevasionfiscale/>

Twitter : [@denisdupre5](#).

Mail : stopevasionfiscale2016@gmail.com

8 Avril 2016 : Rencontre avec le Commissaire Européen Pierre Moscovici

Comme convenu avant l'affaire des *Panama Papers*, nous avons été reçus 45 minutes par le commissaire Européen Pierre Moscovici le 8 avril 2016.

Le commissaire Moscovici a d'abord souligné les avancées sur la question de l'évasion fiscale et son rôle moteur pour l'accès des citoyens aux données déclarées aux autorités fiscales par les entreprises. Le reporting public qui concerne déjà les banques, est en vigueur depuis 2014 (celui-ci a permis à un groupe d'ONG de dénoncer dans un [rapport](#) publié le 16 Mars 2016 de nombreux scandales). Il nous

redit que déjà les autorités fiscales nationales détiennent ces informations sur les entreprises et pourront faire de nouveaux contrôles. Ainsi l'Europe sera en avance sur le reste du monde en étant la première juridiction à introduire le *reporting* public pays par pays.

Nous reprecisons alors la demande des 113 000 signataires de la pétition : les données rendues publiques, doivent comprendre au moins : chiffre d'affaire, effectifs, salaires, actifs, investissements, achats, ventes, subventions, impôts et bénéfices et les filiales hors-Europe ne doivent pas regrouper en de nébuleux agrégats mais les déclarations des grandes entreprises être faites pays par pays, filiale par filiale. Notre demande est aussi celle des ONG Oxfam [Mettons fin à l'ère des paradis fiscaux](#) et du [CCFD](#). Nous rapportons la colère exprimée par les dix mille commentaires de la pétition qui a réuni 113 000 citoyens français « ordinaires » sans aucun soutien médiatique. Nous soulignons que ce n'est pas selon nous une question économique mais de survie démocratique : le citoyen doit être d'urgence remis au cœur des processus (y compris du recouvrement de l'impôt comme l'affirme l'article 14 de la déclaration des droits de l'homme). Les autorités fiscales contrôlent : soit. Mais le reportage d'Elise Lucet dans l'émission « [Cash Investigation du 5 Avril 2016](#) » sur l'évasion fiscale montre la force des enquêtes. La confiance ne peut revenir que par la transparence totale. Seule la transparence peut rétablir la confiance entre les dirigeants européens et nationaux et les citoyens. Il y a urgence !

Le commissaire européen affirme que nous partageons le même but de transparence totale avant la présentation de la proposition de la Commission européenne annoncée ce mardi 12 avril 2016. La stratégie de la commission européenne, nous dit Pierre Moscovici, n'est pas d'enfoncer la porte de la transparence mais de mettre un pied dedans. Nous faisons remarquer à Pierre Moscovici que même si le pied est mis, l'objectif ne sera toujours pas atteint si l'agrégation des données hors Europe est maintenue. Cela ne permettra probablement pas aux citoyens de déceler la localisation des bénéficiaires dans des pays sans imposition (par exemple les Bahamas mais aussi le Delaware aux Etats-Unis).

Selon Pierre Moscovici, la transparence totale, qui correspond à notre demande précise, pourrait être atteinte en moins de trois ans et peut être à horizon d'un an sous la pression des scandales et de l'opinion publique. Selon lui, la majorité des entreprises ne veut pas de distorsion de concurrence liée à la publication des données fiscales, donc l'enjeu est de faire adopter cette transparence au niveau mondial par l'OCDE. Il est convaincu que la révolution de la transparence est en marche.

Nous lui demandons de soutenir Antoine Deltour (lanceur d'alerte de l'affaire Luxleaks au détriment de sa carrière et de sa vie personnelle, [pétition de soutien à Antoine Deltour](#)). Celui qui a permis de rendre les pratiques illégitimes du Luxembourg enfin illégales, voit son procès s'ouvrir au Luxembourg le 26 avril, et il risque amendes et prison ferme.

Tweet du commissaire européen [ici](#)

8 Avril 2016 : Rencontre avec un conseiller à l'Élysée

Le 8 avril 2016, nous avons également été reçus à l'Élysée, par un conseiller. Nous lui avons demandé de transmettre au Président de la République que notre initiative a pris naissance lorsque [l'amendement 340 a été volé aux citoyens le 15 décembre 2015](#). Nous rappelons que nous voulons que les principes de l'amendement 340 soient repris par un nouvel amendement à la loi Sapin II. C'est-à-dire, un « reporting » public pays par pays, filiale par filiale, y compris hors Europe, pour les entreprises de plus de 40 millions d'euros de chiffre d'affaires net et que les données rendues publiques comprennent au moins : chiffre d'affaire, effectifs, salaires, actifs, investissements, achats, vente, subventions, impôts et bénéfices.

Notre interlocuteur nous rappelle les propos du Président de la République qui souhaitait, dès avril 2013, que l'obligation de transparence de ces informations soit appliquée au niveau européen pour les grandes entreprises". Nous défendons que la France ne devra pas se contenter de s'aligner derrière l'Europe si la position de l'Europe le 12 avril 2016 se limite à des agrégats des données hors Europe qui ne permettent pas aux citoyens de déceler la localisation des bénéfices dans des pays sans imposition (par exemple les Bahamas mais aussi le Delaware aux Etats-Unis). Elle doit être leader comme elle l'a été pour la transparence des données des banques en 2013.

Le conseiller nous assure qu'il transmettra nos questions à Monsieur le Président.

Aujourd'hui, nous attendons donc la réponse du Président de la République sur son soutien à un amendement répondant à notre demande.

Nous demandons également que le Président de la République soutienne Antoine Deltour.

VI. Articles de presse

- [2] Paradis fiscaux : l'argent sale du terrorisme, *Réforme*, 18 octobre 2001
- [4] Tous complices de l'économie mafieuse, *Réforme*, 30 octobre 2008
- [5] "La Planète, ses crises et nous", avec Michel Griffon, Atlantica, corruption et paradis fiscaux, 2008
- [9] La France, fief de la délinquance financière et donneuse de leçons, *Réforme*, 16 avril 2009
- [53] Comment 97% des députés ont fait capoter la loi pour lutter contre l'évasion fiscale., *Huffington Post*, 5 janvier 2016
- [54] Pourquoi la loi de finance 2016 tranquillise les entreprises qui pratiquent l'évasion fiscale?, *Huffington Post*, 18 janvier 2016
- [56] Bientôt 100 000 signataires pour faire passer le 23 mars 2016 une vraie loi pour contrer l'évasion fiscale, *Mediapart*, 3 mars 2016
- [57] Nous ne voulons pas d'une potion qui prélève aux petits et gave les gros, *Huffington Post*, 3 mars 2016
- [58] Inviata una e-mail al commissario europeo Pierre Moscovici affinché la trasparenza fiscale delle aziende sia imposta in Europa il 12 Aprile 2016, *Huffington Post*, 17 mars 2016
- [59] Enviad un mail a Moscovici por la transparencia fiscal de las empresas, *Huffington Post*, 15 mars 2016
- [60] Στείλτε ένα e-mail στον Ευρωπαϊό Επίτροπο Pierre Moscovici για τη φορολογική διαφάνεια των εταιρειών στην Ευρώπη, *Huffington Post*, 15 mars 2016
- [61] Envoyez un mail à Pierre Moscovici pour la transparence fiscale des entreprises en Europe, *Huffington Post*, 15 mars 2016)
- [62] Senden Sie eine E-Mail an den EU-Kommissar Pierre Moscovici, damit die Steuertransparenz für Unternehmen in Europa am 12. April 2016 eingeführt wird, *Huffington Post*, 15 mars 2016
- [63] Le Conseil Constitutionnel couvre-t-il l'évasion fiscale?, *Huffington Post*, 23 mars 2016
- [64] Qui doit diriger l'Europe? Qui doit aller en prison?, *Mediapart*, 24 mars 2016
- [65] Evasion fiscale, l'Europe patine, la France recule!., *Huffington Post*, 12 avril 2016
- [67] Vendre des missiles ou lutter contre l'évasion fiscale, dilemme à l'Assemblée Nationale!, *Huffington Post*, 27 mai 2016
- [68] Les députés ont peur de venir voter la transparence fiscale, *Huffington Post*, 13 juin 2016
- [69] Pourquoi notre gouvernement ne veut pas de la transparence fiscale?, *Huffington Post*, 21 juin 2016
- [70] Quand Jean-Claude Juncker accuse la France de favoriser l'évasion fiscale, il a raison!, *Huffington Post*, 20 septembre 2016)
- [71] L'évasion fiscale signe l'agonie d'une démocratie représentative, *Huffington Post*, 3 octobre 2016
- [88] Evasion fiscale des grandes entreprises : le combat est-il perdu?, *Mediapart*, 28 octobre 2017
- [91] Les "China Papers", ce scandale d'évasion fiscale dont on ne parle pas et qui nous menace, *Huffington Post*, 12 novembre 2017
- [92] Évasion fiscale des grandes entreprises : pour ne pas débrancher les malades, *Blog de Paul Jorion*, 6 novembre 2017
- [95] La France et son Conseil constitutionnel favorisent l'évasion fiscale, *Le Temps de Genève*, 27 novembre 2017
- [97] Les Paradise papers annoncent l'enfer grec comme avenir de la France, *Huffington Post*, 27 novembre 2017
- [99] Pourquoi l'évasion fiscale reste une vérité qui dérange, *Huffington Post*, 9 février 2018
- [101] Gilets jaunes : les plus riches doivent donner l'exemple, *Usbek & Rica*, 1 décembre 2018
- [104] Appel des chercheurs à la grève climatique mondiale du 15 mars, *Le Temps de Genève*, 20 février 2019

Paradis fiscaux : l'argent sale du terrorisme

Selon Denis Dupré, professeur de finance à l'École Supérieure des Affaires de Grenoble, il est urgent d'organiser « la traçabilité de l'argent et des conditions de production ».

Rien de moins que rompre la sacro-sainte loi du secret et de la discrétion prudente (trop !) concernant les transactions financières.

Selon lui, deux pistes sont à explorer. La première concerne les banques : « Toute banque doit refuser tout virement reçu ou envoyé vers des banques n'ouvrant pas leurs comptes immédiatement aux autorités judiciaires. Ainsi doit exister une liste des banques "propres"

ayant interdiction de traiter avec les "sales". Les banques "propres" doivent être aidées car elles seront momentanément sinistrées : en effet, si elles récoltent de façon indirecte 10% des activités criminelles en participant au blanchiment de l'argent, leur manque à gagner dépassera leurs bénéfices. »

La seconde piste concerne les consommateurs : « *Que diriez-vous de pouvoir trouver sur vos achats un logo garantissant que le produit satisfait aux trois critères suivants : aucun financement mafieux, conditions décentes de vie des producteurs, respect du*

développement durable? » Ceci afin d'obtenir plus de visibilité en ce qui concerne ces deux questions : d'où vient l'argent? Qui fabrique quoi?

Réviser les dogmes

Comme le souligne notre interlocuteur, l'affaire Ben Laden concernant le financement occulte du terrorisme international est le « bouton de fièvre qui émerge » et qui montre qu'il n'est plus possible de laisser le système dans son état actuel, au risque d'exploser avec lui. Selon lui, la mafia contrôlerait 20% des entreprises mondiales cotées en bourse. On ne peut donc pas continuer ainsi.

Tous complices de l'économie mafieuse

Toxique. Un mot à la mode. Crise sanitaire : le lait chinois mélangé à de la mélamine cause 4 morts et 50000 hospitalisations. Crise économique : les actifs toxiques auraient fait dérapier le système financier. Mais la question n'est-elle pas plus profonde?

Le président Sarkozy dit vouloir chercher les vrais coupables de ce monde devenu toxique. Aidons-le à les trouver.

Les pratiques douteuses ordinaires des banques, entreprises, élus.

Carton rouge pour nous tous : En 2000, Eva Joly, alors juge du pôle financier, nous a avertis en vain : « Je vois nos petits pas incertains sur le terrain du monde sans loi, cette sphère financière où l'absence de règle donne le vertige... Les plus forts agissent avec un sentiment d'impunité. Je vois tant de ressemblance en France et à l'étranger, entre les corruptions d'état et les mafias en tout genre. Mêmes réseaux, mêmes banques, mêmes villas de marbre. »

Carton rouge aux élus : en France, plus de 900 élus ont été concernés avec 1500 mises en examen en 10 ans et sur 128 personnes qui ont été une ou plusieurs fois ministre ou secrétaire d'Etat de 1992 à 2002, 34 ont été mises en examen dans la décennie.

Carton rouge aux entreprises : lorsqu'une société exporte, elle vend fictivement sa marchandise ou ses services à un coût réduit à sa filiale qui, à son tour, la revend au client final à un coût majoré. Ce mécanisme des prix de transfert permet à toutes les multinationales d'échapper pratiquement à l'impôt en localisant les plus-values dans les paradis fiscaux. Ainsi Enron a eu 881 filiales offshores, 692 aux Iles Caïman. Suite au scandale d'Enron, la branche-conseil du géant de l'audit Arthur Andersen mis en cause s'est transformée en Accenture et les associés ont fait le choix d'un montage où le holding de tête, Accenture Ltd. est une société basée aux Bermudes où Accenture a négocié un accord sur le montant d'impôt avec le ministre des finances. Ce holding contrôle un holding de second niveau, Accenture SCA, société luxembourgeoise.

On peut croiser chez le même avocat, banquier ou fiscaliste, à Paris, New-York ou Genève un trafiquant de drogue, un directeur financier d'une grande entreprise, un homme politique corrompu et un grand médecin pratiquant des dessous-de-table. Ils viennent tous, dans les mêmes paradis fiscaux, faire gérer les comptes ou sociétés qu'ils ouvrent de plus en plus aisément, particulièrement par Internet. Comme pour la monnaie pour laquelle on dit que la mauvaise chasse la bonne, l'entreprise

malhonnête chasse aussi l'entreprise vertueuse. Un PDG honnête ne pourra pas continuer à être évincé des contrats parce qu'il ne verse pas de commissions occultes, ou bien s'entêter à payer 33% d'impôt alors que son concurrent n'en paye que 3%. Le PDG honnête n'a pas d'autres choix que de disparaître ou de suivre les pratiques douteuses.

Nous avons trahi nos juges

Carton rouge aux élus politiques. En 2003, Berlusconi exprime, dans un article publié par la *Voce di Rimini*, sa haine de la justice et des juges car, selon lui, « pour faire ce travail, il faut être mentalement dérangé et s'ils le font, c'est parce qu'ils sont anthropologiquement différents du reste de la race humaine ». Pour durer malgré tous les procès, « il a fallu rendre les lois plus accommodantes, les modifier, en inventer de nouvelles. Silvio Berlusconi s'y est employé, en se défendant de ne songer qu'à ses propres intérêts. Le Parlement a suivi. Loi autorisant le retour au pays des capitaux exportés illégalement, loi dépenalisant les faux bilans, loi compliquant les commissions rogatoires entre la Suisse et l'Italie, loi introduisant la notion de « soupçon légitime » envers les juges... ». Où en est-on en France aujourd'hui?

Carton rouge aux citoyens qui n'ont soutenu aucun juge et qui ont laissé les politiques et les

médias les discréditer. En France, par exemple, des journaux comme Libération et même un cinéaste comme Claude Chabrol dans son film « L'ivresse du pouvoir », se sont sentencieusement moqués de la juge Eva Joly qui est partie, fermant une dernière fois la lumière de son bureau sans un pot d'adieu ni un message de remerciement. Le résultat est efficace : soutenus ni par les politiques ni par les médias, les juges des affaires concernant les mafias et la corruption rendent un à un leur tablier.

Qui a soutenu Denis Robert? Après avoir organisé la coopération des juges, il est aujourd'hui brisé par une infinité de procédures judiciaires à propos de Clearstream. Il témoigne : « Quand je servais de porte-voix et de porte-plume aux juges, il était plus difficile de m'attaquer frontalement. Garzón enseigne aux Etats-Unis. Dejemeppe est dans un placard à la Cour de cassation, Bertossa va diriger une juridiction d'appel, Van Ruymbeke aussi, Jiménez est à la retraite. Les juges de Genève ont vieilli et ont tous changé de fonction. L'appel de Genève a été un joli prêche dans le désert politique d'une Europe où les prédateurs financiers semblent avoir gagné la partie. Le paradoxe est que, si cette Europe judiciaire, pour laquelle je me suis battu, est parfaitement inefficace en matière de crime financier, elle fonctionne très bien quand il s'agit de me faire des procès ou de m'inculper pour diffamation. Dix ans se sont écoulés. Bon anniversaire Messieurs.»

Qui a soutenu le juge Renaud Van Ruymbeke? Il est attaqué

par des hommes politiques alors qu'il cherche à éclaircir des questions de corruption internationale « Mon problème, c'est de résoudre l'affaire des frégates de Taïwan, dans laquelle je cherche la trace de 500 millions de dollars de commissions, et où je me suis systématiquement heurté à des entraves, notamment au secret-défense [...] La corruption internationale se porte bien. Dans ces dossiers à dimension internationale, on a l'omerta. Les juges n'ont pas le droit d'aller voir : secret-défense. A un certain niveau, vous ne pouvez pas travailler. C'est la fin des affaires financières. Le système international est déjà beaucoup trop verrouillé. Si, en plus, on s'en prend au juge qui tente de remonter ces affaires, ce n'est plus la peine. »

Qui a soutenu Laurence Vichnievsky? Elle a fini par quitter les dossiers politico-financiers et demander à être nommée, en 2002, à la présidence du Tribunal de Grande Instance de Chartres tout en soulignant « Comme le juge, l'élu sert l'intérêt commun. Il me semble qu'ils doivent, tous les deux, pouvoir vivre en bonne intelligence pourvu que chacun exerce son métier et simplement le sien, l'élu en votant la loi, le juge en l'appliquant, tous deux la respectant. »

Nous payons le prix de notre « laisser-tricher ».

Un capitalisme devenu une jungle toxique.

Si l'on compare le blanchiment annuel à la capitalisation des bourses mondiales, une trentaine d'années de

blanchiment devraient suffire pour acheter la totalité des bourses mondiales. Ceci nous donne une idée de la puissance financière de l'argent du crime. Le boom mafieux de la dernière décennie permet de penser que l'économie parallèle représente 10% du PIB mondial. Mais il n'y a pas que l'argent du crime, il y a l'argent de la corruption des décideurs. La Banque Mondiale souligne que, outre la criminalité, la corruption est un marché brassant des sommes de même ampleur.

Un regard lucide montre que les *Hedge funds*, dont les avoirs sont enregistrés dans les paradis fiscaux sont facilement alimentés par l'argent sale. 2000 milliards réinvestis tous les ans, depuis longtemps maintenant, c'est à peu près un quart de la richesse mondiale, un quart des entreprises mondiales détenu par des gens dont la richesse aurait le goût du crime et des trafics avilissants.

Monsieur le Président, une économie mafieuse destructrice est en place.

Si votre désir, si celui des citoyens, est de lutter de façon efficace pour l'assainissement de notre système économique, il faut rétablir les conditions qui permettent aux hommes honnêtes d'avoir des chances réelles d'accéder aux postes de direction. Des mesures s'imposent :

- Suspension de marchés publics pour l'entreprise condamnée pour avoir versé des pots-de-vin.

- Inéligibilité définitive des élus condamnés pour délits financiers.

- Reconnaissance du droit d'alerte pour protéger du licenciement les salariés révélant des malversations dans leurs entreprises. Il faut se caler sur la Grande-Bretagne dont la loi "Public Interest Disclosure Act" (PIDA) de 1999 protège le dénonciateur des représailles de son employeur. Une loi similaire existe aux Etats-Unis, aux Pays-Bas, en Nouvelle-Zélande et en Afrique du Sud.

- Réserve des marchés publics, des subventions et des aides aux entreprises n'ayant pas de filiales dans les paradis fiscaux. Cette sélection peut être faite à partir d'une liste

d'entreprises dont seraient exclues certaines entreprises nationales ou étrangères lorsque les structures de leurs filiales ne sont pas transparentes.

- Interdiction aux banques de toute transaction avec les paradis fiscaux à horizon 2012. L'interdiction serait faite aux banques d'ouvrir des filiales ou d'accepter (ou de virer) des fonds provenant d'établissements installés dans des territoires qui refusent ou appliquent de manière purement virtuelle la coopération judiciaire internationale. La liste sera une liste stricte des pays qui doivent rentrer dans une norme à fournir pour 2012. La date butoir permettra aux banques de s'adapter.

Aujourd'hui, face aux crises, les lancinantes questions du citoyen ordinaire le hantent : quelle confiance ? En qui ? Pourquoi ?

Pour ne pas tomber dans le « tous pourris » dévastateur, chacun doit faire de son droit de vote, un devoir d'exigence envers ses élus. Plutôt que de faire semblant de châtier des coupables, puisqu'il s'agit plutôt d'un cancer généralisé, prenez, je vous en prie, Monsieur le Président, dès à présent, des mesures simples pour donner la préférence aux hommes de bonne volonté. Il en reste, même si certains ne font pas partie de vos amis.



Réguler la violence : un préalable?

« La mondialisation financière a fait entrer le cheval de Troie de la grande criminalité au cœur même des démocraties. Méprisant Cassandra et ses sombres augures, les responsables politiques, les médias, les citoyens, ont préféré croire, jusqu'à présent, que le monde ne saurait travailler à sa propre perte. Il est temps de se dire qu'on n'entre pas dans l'avenir les yeux bandés. »

Jean de Maillard, vice-président du tribunal de grande instance d'Orléans.

Section 2 – L'expansion des mafias

En 2050, voici le résumé du livre d'histoire des étudiants concernant les 100 dernières années :

« 1950-1980 : période de reconstruction de l'après-guerre et d'euphorie collective : il semble alors que la pauvreté et la misère puissent un jour disparaître dans un monde où les démocraties deviendront le régime politique standard.

1980-2010 : Dès 1985, l'humanité sait qu'elle a une empreinte écologique dépassant les capacités de la planète. Dès 2007, de nombreux rapports prouvent définitivement que le pétrole va disparaître, que l'eau et la nourriture risquent de manquer dans de nombreux endroits. De multiples actions sont mises en œuvre mais s'avéreront

inefficaces pour les raisons décrites ci-dessous.

2010-2030 : La part des mafias dans les entreprises passe de 20% à 40% et la part de la richesse mondiale stockée dans des états minuscules, dénommés paradis fiscaux, qui ont moins de 0,1% de la population, passe de 50% à 70%. Le pillage des biens communs (eau, nourriture, forêts, énergie) s'accélère à mesure que leur valeur monte et que leur usurpation est de plus en plus fructueuse. La corruption des politiques est généralisée. Les exodes se multiplient, la misère est partout et les dictatures remplacent les quelques démocraties.

2030 – Des soulèvements populaires renversent le pouvoir dans certains pays émergents, et les révolutionnaires créent les premiers tickets de restriction permettant de limiter les droits d'accès par habitant aux biens communs contrôlés par un nouveau corps de fonctionnaires. Comme en 1789, cette révolution en déclenche d'autres dans de nombreux pays du monde. Ces pays organisent les échanges entre eux, se nomment pays propres, et limitent leurs échanges avec les autres pays corrompus du monde. Tous les organismes que nous connaissons sont créés : l'Ordre Mondial (OM) avec une gestion politique commune où chaque nation propre est représentée. La Banque Unique

(BU) permet la traçabilité des richesses de chaque habitant de la planète. La Bourse des Biens Communs (BBC) permet d'échanger les tickets de bien commun octroyés chaque année à chaque habitant de la planète. Le Corps d'Estampillage (CE) valide sur tous les produits les cinq indicateurs : le taux de CO2, le volume d'eau, la quantité d'énergie, le nombre d'hectares mobilisés, le taux de respect planète ; seul le prix en monnaie mondiale reste libre. A l'achat, il faut payer avec la carte « arc-en-ciel » qui débite nos 6 comptes : monnaie mondiale, monnaie CO2, monnaie eau, monnaie énergie, monnaie hectare, monnaie respect. Toute personne peut vendre ou acheter librement ces monnaies auprès d'une unique banque : la BBC »

Science-fiction?

Après avoir souligné l'expansion forte des pratiques mafieuses, nous allons montrer comment elles contrôlent les entreprises et minent les démocraties. Enfin, nous verrons que, si la lutte contre les mafias n'est pas soutenue rapidement par les populations, la réalité de demain sera à l'aune de cette science-fiction car nous pensons que l'expansion des mafias empêche toute réalisation efficace de nos objectifs écologiques.

[Extrait plus complet sur le web](#)

La France, fief de la délinquance financière et donneuse de leçons

Professeur de finance, Denis Dupré dénonce la contradiction qui veut que les juges financiers soient mis au placard au moment où l'on s'attaque à l'évasion fiscale.

Le 8 janvier 2009, le président français annonce la suppression du juge d'instruction puis ouvre un colloque sur la moralisation du capitalisme financier. La raison cartésienne s'y perd.

Il y a urgence, effectivement. Chacun s'accorde à dénoncer aujourd'hui le poison que représentent les paradis fiscaux. Ce poison contamine toutes les structures. Un exemple américain « Microsoft n'a payé aucun impôt en 1999 alors qu'il a réalisé \$12.3 milliards de bénéfices aux Etats-Unis. ». Les cabinets de conseil en font un business lucratif.

Suite au scandale d'Enron, la branche-conseil du géant de l'audit Arthur Andersen s'est transformée en Accenture dont : « sa holding de tête, Accenture Ltd. est une société basée aux Bermudes. Accenture a négocié un accord avec le ministre des finances des Bermudes : en cas de changement législatif, la situation d'Accenture restera identique au moins jusqu'au 28 mars 2016 ! En contrepartie Accenture doit verser une taxe

maximale annuelle de 27.825\$ »

Mais Accenture n'est pas un cas isolé. En effet : « Les quatre grands du conseil international, exerçant à la fois des activités de conseillers et de vérificateurs des comptes des entreprises sont contrôlés par des trusts situés aux Bermudes et en Suisse. Les paradis fiscaux représentent l'outil de base de ces grands cabinets. »

Les paradis fiscaux sont donc dans le collimateur de ceux qui disent vouloir réformer la politique financière mondiale comme le président français.

Pourtant il y a fort longtemps, un an au moins, l'air du temps faisait dire au président français, dont le métier est avocat fiscaliste, que son ami Johnny Halliday avait raison de s'exiler car les riches en France étaient matraqués d'impôt. Un avocat fiscaliste conseille nos fleurons de l'industrie française pour se délocaliser. Les très grandes entreprises ne payent plus beaucoup d'impôt grâce au simple jeu des prix de transfert qui permet de surfacturer aux filiales dans les pays fortement taxés pour localiser les bénéfices...dans les filiales des paradis ! Ainsi : « La république de Genève propose aux sièges sociaux des entreprises un taux d'imposition de 6,4 % ».

Tous les grands groupes français ont des filiales dans des paradis fiscaux, et cela est considéré, avec parfois certaines raisons, comme une question de survie dans un monde concurrentiel. Mais aujourd'hui, le Don Quichotte des paradis fiscaux affirme "On ne peut pas se battre à l'extérieur de notre continent contre certaines pratiques et les tolérer sur notre continent, c'est tout".

"Une banque française qui bénéficie du soutien de l'État devra être totalement claire sur ses relations avec les paradis fiscaux", renchérisait aussitôt le Ministre du budget. Notons que Monsieur le Ministre du budget, a été jusqu'en 2002 l'un des dirigeants du cabinet Arthur Andersen et s'occupait à ce titre de l'audit des entreprises publiques. Le blanc d'hier devient noir aujourd'hui.

Ceux qui gouvernent la France ne sont donc ni naïfs, ni méconnaissant le système.

Or, la France, depuis quelques temps déjà, a mis au placard ses juges financiers, a, par la loi, permis de prolonger l'anonymat des SCI permettant, à ceux qui cherchent la discrétion, d'acheter massivement des biens immobiliers. Elle refuse un statut pour les lanceurs d'alerte. Ceux qui dénoncent sont licenciés ou ruinés par des procès.

Et aujourd'hui, cerise sur le gâteau d'anniversaire des délinquants financiers, avec la suppression des juges d'instruction, les enquêtes portant sur des faits de corruption politique, la délinquance de l'élite, resteront entre les mains du pouvoir exécutif.

La raison cartésienne s'y perd.

Les discours moralisateurs adressés aux pays-paradis fiscaux sont-ils sincères? Dans ce cas, d'ici peu, nous devrions voir des cabinets d'avocats français inspecter leurs commissions et restituer toutes leurs primes au fisc français reçues jadis pour leurs « bons » conseils d'origine douteuse.

Dans le cas contraire, ces discours ne sont-ils que des rideaux de fumée qui cachent des mesures favorisant au mieux le laisser faire et au pire le développement des systèmes de corruption?

Actuellement il suffit de signer 12 accords avec les pays de son choix de l'OCDE pour être sorti des paradis fiscaux. Pour que le G20 soit efficace, il est impératif qu'un accord standard soit signé avec tous les pays. On doit imposer une date butoir pour la remise des informations et que cela ne soit pas aux frais du pays demandeur. Il faut absolument des règles simples mondiales de transparence de tous les

comptes et des bénéficiaires de tous les trusts.

Le G20 a laissé des maillons faibles. Par exemple : « un juge d'instruction français qui s'adresserait à la justice israélienne pour enquêter sur des mouvements de fonds ayant transités par une banque locale, n'a aucune chance d'obtenir la moindre réponse, si les comptes visés appartiennent à un citoyen israélien. Or il suffit d'être juif pour obtenir la citoyenneté israélienne et bénéficier ainsi de la protection de l'Etat hébreu. Cela fait des années que la mafia russe a compris l'intérêt de cette disposition ».

La France peut faire son ménage : toutes les entreprises du CAC 40 et toutes les banques françaises sont présentes dans ces paradis et devraient donc être sanctionnées par la loi. Plus de délinquant plus de recéleur !

Pouvons-nous nous contenter de rire de l'incohérence des discours avec nos chansonniers? Ces signaux doivent nous réveiller car un rideau de fumée peut cacher la dictature.

La crise est face à nous, devons-nous en plus la vivre sous le joug?

Voter des lois contre les pratiques mafieuses

I. Suspension de marchés publics pour l'entreprise condamnée pour avoir versé des pots-de-vin.

II. Inéligibilité définitive des élus condamnés pour délits financiers.

III. Reconnaissance du droit d'alerte pour protéger du licenciement les salariés révélant des malversations dans leurs entreprises.

Il faut se caler sur la Grande-Bretagne dont la loi "Public Interest Disclosure Act" (PIDA) de 1999 protège le dénonciateur des représailles de son employeur. Une loi similaire existe aux Etats-Unis, aux Pays-Bas, en Nouvelle-Zélande et en Afrique du Sud.

Voter des lois contre les paradis fiscaux

I. Réserver les marchés publics, les subventions et les aides aux entreprises n'ayant pas de filiales dans les paradis fiscaux.

II. Interdire aux banques toute transaction avec les paradis fiscaux à horizon 2012.

III. Pousser les agences de notations sociales à pénaliser fortement la présence dans les paradis fiscaux.

Comment 97% des députés ont fait capoter la loi pour lutter contre l'évasion fiscale

POLITIQUE - Un rapport parlementaire d'octobre 2015 estimait entre 40 et 60 milliards d'euros les bénéfices des entreprises qui échappent à l'impôt, soit [un manque à gagner de 15 milliards d'euros](#) pour les caisses de l'État. *"La lutte contre l'évasion fiscale" "agressive", c'est-à-dire l'utilisation abusive de mécanismes légaux afin d'échapper à l'impôt, est aujourd'hui une nécessité européenne et mondiale"*, rapportaient les auteurs, les députés Marc Laffineur (Les Républicains) et Isabelle Bruneau (PS). Ces chiffres sont peut-être même sous-estimés puisqu'en novembre 2015, la Commission européenne a publié que [l'évasion fiscale des multinationales](#) coûtait 1000 milliards d'euros par an à l'Europe.

Dans le cadre du Projet de Loi de Finances Rectificatif 2015, les députés français ont semblé franchir un pas décisif dans cette lutte contre l'évasion fiscale avec [l'amendement 340](#), déposé par Valérie Rabault, Yann Galut, Pascal Cherki et Dominique Potier. Cet amendement prévoyait que les entreprises multinationales rendent publiques chaque année leur chiffre d'affaires, leurs bénéfices, le nombre de leurs filiales et de leurs employés ainsi que le montant des impôts payés et ce, dans chacun des pays étrangers dans

lesquels elles sont implantées. Cette transparence permettrait de pouvoir débusquer plus facilement l'évasion fiscale des entreprises pratiquant ce que l'on appelle les prix de transfert pour localiser les bénéfices dans les filiales dans des paradis fiscaux.

Cet amendement 340 a d'abord été adopté en première lecture le 4 décembre. Puis dans la soirée du 15 décembre, vers 1 heure du matin, sur un total de 577 députés, 52 étaient présents pour le vote de [deuxième lecture](#) dont le résultat a été en faveur de la transparence.

Or, 40 minutes plus tard, a eu lieu une procédure inhabituelle. L'amendement a été soumis à un second vote. Certains députés sont partis, d'autres arrivés. En tout, 46 présents. 25 députés vont voter contre la transparence fiscale et 21 pour. L'amendement est refusé.

Nous, citoyens, sommes responsables de notre démocratie et nous devons nous poser des questions.

531 députés étaient absents au moment du vote. Notre représentation nationale est-elle fatiguée? L'organisation des débats et des votes parlementaires correspond-elle toujours aux principes de notre constitution?

Nous pouvons demander les raisons de leur comportement à

certaines de ceux qui étaient présents au parlement cette nuit-là.

Christian Eckert, le ministre du budget, a fait voter l'amendement à 1h du matin. Suite au résultat favorable à la transparence, il a demandé une suspension de séance puis après 40 minutes, il a décidé un second vote. Pourquoi?

Marc Laffineur, un des auteurs du rapport parlementaire sur l'évasion fiscale... n'a pas voté. Pourquoi?

Valérie Rabaud qui a déposé l'amendement 340... a voté contre. Pourquoi?

Sebastien Denaja, député socialiste, a voté pour l'amendement au premier vote puis...contre au second vote. Pourquoi?

Jean-Louis Dumont, député socialiste, est arrivé après la suspension de séance pour voter... contre l'amendement. Pourquoi?

Cinq députés socialistes, Marie-Anne Chapdelaine, Jean Launay, Annie Le Houerou, Jacques Valax et Michel Vergnier, qui avaient voté pour la transparence fiscale lors du premier vote sont partis au moment de la suspension de séance et... n'ont pas voté au second vote.

C'est ballot ! Avec leurs 5 voix, le second vote aurait été favorable à la transparence !

A qui profite donc l'avortement de cet amendement? Pas à l'équilibre des finances de notre pays, ni à la transparence pour la justice fiscale...

3 jours plus tard, le 18 décembre, au sein de cette même assemblée nationale, son vice-président Denis Baupin, signait un communiqué de presse "*Réduire l'empreinte carbone des investisseurs passe par la transparence*". La transparence redevient essentielle pour sauver le climat alors que la présence au vote de seulement 5 parmi les 11 députés absents du groupe écologiste aurait permis de faire basculer le vote pour la transparence.

Ne pas venir soutenir l'amendement 340, laisser manœuvrer le ministre pour modifier le vote parlementaire, c'est défendre le fait qu'extrême libéralisme et intérêt collectif peuvent vivre en parfaite harmonie, que l'accord écologique mondial COP21 est parfaitement compatible avec des entreprises non transparentes, ne payant plus d'impôts et mettant en procès les états dans des procédures opaques comme va le permettre

le traité économique transatlantique TAFTA.

Au second vote, 21 députés dont 13 socialistes ont voté pour la transparence fiscale: Laurence Abeille, Éric Alauzet, Danielle Auroi, Denis Baupin, Sergio Coronado, Paul Molac, Eva Sas, Philippe Noguès et Ibrahim Aboubacar, Kheira Bouziane-Laroussi, Isabelle Bruneau, Fanélie Carrey-Conte, Pascal Cherki, Catherine Coutelle, Yves Daniel, Yann Galut, Chantal Guittet, Audrey Linkenheld, Christian Paul, Dominique Potier et Suzanne Tallard.

25 députés dont 20 socialistes ont voté contre la transparence: Gilles Carrez, Marie-Christine Dalloz, Véronique Louwagie, Frédéric Reiss, Charles de Courson et Jean-Frédéric Barbier, Jean-Marie Beffara, Jean-Claude Buisine, Christophe Caresche, Pascal Deguilhem, Sébastien Denaja, Jean-Louis Dumont, Jean-Louis Gagnaire, Joëlle Huillier, Bernadette Laclais, Jean-Yves Le Bouillonnet, Viviane Le Dissez, Bruno Le Roux, Victorin Lurel, Frédérique Massat, Christine Pires Beaune,

François Pupponi, Valérie Rabault, Pascal Terrasse, Jean-Jacques Urvoas.

531 avaient sans doute mieux à faire.

C'est aux citoyens qu'il revient de rappeler aux députés de remplir leur devoir d'élu.

N'hésitez pas à féliciter les élus courageux et interpellier les autres en obtenant leurs mails [sur le site de l'assemblée nationale](#).

Il y a 2500 ans, Périclès avait prévenu les athéniens du risque d'effondrement de la cité et de la démocratie et leur avait dit: "*Il faut choisir : se reposer ou être libre*".

Souhaitons à nos députés une bonne année 2016. Qu'ils ne se reposent pas comme en 2015 pour que nous puissions espérer préserver notre liberté.

Un nouvel amendement, reprenant les principes de l'amendement 340, va être déposé dans le cadre de la loi Sapin II. Pour qu'il passe, il faut faire pression sur les députés (voir le site [Stop Évasion Fiscale](#)) et signer massivement la [pétition pour faire passer une loi pour lutter contre l'évasion fiscale](#)

Pourquoi la loi de finance 2016 tranquillise les entreprises qui pratiquent l'évasion fiscale?

- épisode 2 -

Le premier épisode s'est joué le 16 décembre à 1 heure du matin à l'assemblée nationale: [Comment 97% des députés ont fait capoter la loi pour lutter contre l'évasion fiscale?](#)

Résumé de l'épisode I:

Dans le cadre de la loi de finance rectificative 2015, [l'amendement 340](#) est déposé par Valérie Rabault, Yann Galut, Pascal Cherki et Dominique Potier pour lutter contre l'évasion fiscale. Il passe au vote en première puis en deuxième lecture. Une procédure rarissime est demandée par le Ministre du Budget pour faire revoter. Mouvements et tractations... abracadabra, l'amendement est refusé.

Mais, tout est bien orchestré puisque le lendemain 17 décembre, l'épisode 2 se déroule lors de la première séance du projet de loi de finance 2016 avec l'adoption de [l'article 121](#) qui doit permettre de lutter... contre l'évasion fiscale.

Lors de la [discussion générale](#), seule parmi tous les intervenants, Jacqueline Fraysse revient sur ce qui s'est passé pour l'amendement 340 et affiche son indignation : « Nous ne pouvons que déplorer le rejet, dans des conditions non seulement rocambolesques mais surtout

très préoccupantes pour le fonctionnement de notre démocratie, de l'amendement adopté en première lecture par notre assemblée Les Français jugeront ! »

A nous citoyens, des députés disent que l'article 121 est une réelle avancée pour la transparence fiscale. Le 27 décembre, [Valérie Rabault](#), rapporteuse de la commission des finances, qui a déposé l'amendement 340, puis voté contre, pour finalement défendre l'article 121, explique sur son blog que l'amendement 340 aurait été néfaste pour les entreprises et l'article 121 constitue une belle avancée.

Est-ce vrai? Lisons en parallèle l'amendement 340 et l'article 121 sensé le remplacer. 4 points sont fondamentalement différents.

Point 1 : l'article 121 repousse l'obligation de déclaration à décembre 2017.

Point 2 : les citoyens sont exclus de l'accès à l'information. L'amendement 340 destinait cette transparence des entreprises au citoyen : « En cas de manquement à ces obligations d'information, toute personne peut demander au président du tribunal compétent à la société concernée de se conformer à ces obligations. Ces informations sont publiées en ligne, en format de données

ouvertes, centralisées et accessibles au public. »

Dans l'article 121, comme le souligne [Max Alain Obadia](#), expert-comptable et commissaire aux comptes, longtemps membre du cercle des experts fiscaux du MEDEF « il n'est pas question de "publication" mais d'une communication réservée à l'administration, donc confidentielle, alors que c'est l'ensemble des citoyens qui est concerné par le problème de l'évasion fiscale. »

La France avec [un nombre stable de 5000 contrôleurs](#) n'a pas les moyens d'enquêter dans le monde entier. Si les informations étaient publiques, accessibles sur internet, des concurrents, des ONG et des journalistes d'investigation pourraient se révéler efficaces pour traquer les erreurs.

Point 3 : les informations à déclarer ne sont plus dans la loi. L'amendement 340 voulait tout savoir sur les effectifs, bénéfiques avant impôt, montant des impôts sur les bénéfiques et subventions publiques reçues des « sociétés cotées et celles au chiffre d'affaires supérieur à 40 millions d'euros... ». L'article 121 demandera une déclaration aux entreprises au « chiffre d'affaires annuel, hors taxes, consolidé supérieur ou égal à 750 millions d'euros ». Seuls, les très grands groupes seront tenus à cette déclaration

dont le contenu précis doit faire l'objet d'un décret... dont la date de parution n'est pas encore fixée.

Point 4 : la pénalité financière en cas d'absence de déclaration est dès à présent fixée par la loi. Ici par contre, l'article 121 est redoutablement précis. Il inscrit dans la loi le montant maximal de l'amende dont les entreprises qui oublieraient de faire leur déclaration auraient à s'acquitter : 100 000 €. Max Alain Obadia, sur son [blog](#), souligne que « *la modicité de l'amende, vu la taille des groupes concernés, a de quoi faire sourire. Ou pleurer.* »

A nous citoyens, des députés disent qu'avec l'amendement 340, on risquait de faire fuir les entreprises

L'article 121 ne fait qu'engager ce que le [G20](#) a déjà imposé et en matière de lutte contre l'évasion fiscale, il faut se contenter, d'après certains, d'aller au pas européen. Sinon on prendrait le risque, comme l'expliquent les députés [Bernadette Laclais](#) et [Pascal Terrasse](#) de faire fuir les entreprises. Valérie Rabault omet de rappeler sur son [blog](#) qu'elle fait partie des députés ayant déposé l'amendement 340. Dès lors, difficile de croire que cet argument lui est

apparu à minuit, alors qu'elle explique elle-même que le problème s'est déjà posé par le passé sur la loi bancaire.

Il faudrait donc se résigner aux 60 à 80 milliards d'euros par an de manque à gagner dans les caisses de l'état français. Il faudrait que l'état français n'attaque en justice aucune entreprise qui pratique l'évasion fiscale. Il faudrait s'abstenir de réaliser en France des transactions comparables à celle qui vient d'aboutir pour [318 millions d'euros](#) entre l'état italien et Apple Italie qui délocalisait ses bénéfices vers l'Irlande où un taux d'impôt de 2,5% avait été négocié.

Oui, l'amendement 340 était vraiment audacieux ! Tel qu'il est ficelé, l'article 121 est d'un impact dérisoire et il tranquillise parfaitement les entreprises déloyales, pratiquant l'évasion fiscale au détriment des citoyens et au profit des actionnaires, ces entreprises que nos représentants ont tant peur de voir fuir le pays.

Et si les citoyens avaient plutôt envie de protéger de cette concurrence illégale, les petites et moyennes entreprises françaises qui n'ont pas encore basculé dans des pratiques où la fraude fiscale est positivée?

Le député Éric Alauzet, qui a soutenu l'amendement 340, [a promis de revenir sur le sujet](#) dès la présentation du projet de loi de Michel Sapin sur la transparence économique, prévue au printemps prochain.

C'est bien les députés convaincus qui ont encore les moyens de réintroduire dans le projet de loi 2016 les principes de l'amendement 340.

[L'article de presse](#) qui s'interrogeait sur les raisons de la manœuvre dont l'amendement 340 a fait les frais, a rencontré un écho considérable, témoin de l'intérêt largement partagé pour l'urgence de la transparence fiscale et la préservation d'un fonctionnement réellement démocratique de notre société.

Nous comptons sur vous, Mesdames et Messieurs les députés, qui êtes capables de résister aux lobbies, pour proposer à nouveau un texte fort au printemps dans le cadre de la loi Sapin sur la transparence économique. Vous pourrez nous compter via cette pétition : [Faire passer dès 2016 une loi pour contrer l'évasion fiscale.](#)

A vous de jouer l'épisode 3.

Bientôt 100 000 signataires pour faire passer le 23 mars 2016 une vraie loi pour contrer l'évasion fiscale

Première victoire : Bercy est prêt à reculer. Le 23 mars, avant les débats parlementaires de ce printemps, un projet de loi relatif à « la lutte contre la corruption et la transparence de la vie économique » doit être présenté en Conseil des ministres. Nous serons devant l'Elysée pour remettre la pétition aux membres du gouvernement et au président de la République.

93 000 signataires de la pétition « [Faire passer dès 2016 une loi pour contrer l'évasion fiscale](#) ». Première victoire : [Bercy est prêt à reculer](#) et envisage de rendre public les données des entreprises qui permettrait une surveillance

citoyenne pour éviter l'évasion fiscale.

Le 23 mars, avant les débats parlementaires de ce printemps, un projet de loi relatif à « la lutte contre la corruption et la transparence de la vie économique » doit être présenté en Conseil des ministres. [Nous serons devant l'Elysée pour remettre la pétition](#) aux membres du gouvernement et au président de la République.

60 milliards par an sont détournés par les entreprises pour cause d'optimisation fiscale. C'est plus élégant qu'évasion fiscale mais ce détournement permet aux grandes entreprises de payer en moyenne 8% d'impôt... alors que nos PME en payent 25%.

60 milliards, c'est le salaire de 2 millions d'infirmières.

Le plan hôpital prévoit plutôt 22.000 postes supprimés dans les hôpitaux d'ici fin 2017.

Dès décembre 2015, un amendement aurait permis à l'Etat français de lutter efficacement contre l'évasion fiscale, en exigeant que les données fiscales détaillées des entreprises soient bien accessibles pour tous sur internet, mais nos parlementaires se sont fait [tout-petits devant les lobbies des actionnaires](#).

Diffusons largement [la pétition](#) pour atteindre rapidement les 100 000 signataires

Participez et suivez nos actions sur le site [stopevasionfiscale](#) et le compte twitter [@denisdupre5](#).

Nous ne voulons pas d'une potion qui prélève aux petits et gave les gros

Une super potion: 100 milliards en moins sur les salaires et 60 milliards d'évasion fiscale - Merci Patron!

Les actionnaires peuvent dire merci à nos gouvernants qui, en ce moment, préparent une potion tout à fait de leur goût. Mais cette potion, c'est la classe moyenne qui doit l'ingurgiter. Comme un enfant qui refuse son sirop, elle regimbe la classe moyenne et les réseaux sociaux se font l'écho de ce qui se dit partout dans les bistrot, dans les associations, à la sortie des écoles: "On nous prend pour des cons!"

Un des ingrédients de cette potion est [la loi El Khomri](#). Malgré tout ce qu'on leur serine, les Français "ordinaires", les ploucs, les banlieusards, ceux de la cité comme ceux de la cambrousse, ont bien compris qu'il s'agissait de donner carte blanche aux entreprises pour que les dividendes des actionnaires soient bien stables. C'est sûr, pour ne pas perdre notre job, nous sommes prêts à baisser de 10% nos salaires.

C'est sûr, les entreprises qui pratiquent l'évasion fiscale en logeant les bénéficiaires dans les paradis fiscaux et affichant des pertes dans la filiale française, peuvent facilement faire coup double: des profits supplémentaires sur le dos des contribuables et du chantage à l'emploi sur le dos des

travailleurs. 10% de nos salaires, c'est 100 milliards par an sur les 1000 milliards d'euros de masse salariale! Et hop! 100 milliards de plus pour les actionnaires!

Pour avoir un job, demain, nous serons prêts à accepter comme les Allemands, des salaires de 400 euros par mois. C'est déjà les conditions de survie qu'on propose à certains de nos jeunes quand ils ont la chance de décrocher un emploi aidé.

Pourtant aujourd'hui, en Chine, avec la crise mondiale, même les ouvriers à 200 euros et les ingénieurs à 600 euros par mois perdent leur job. L'appauvrissement de la classe moyenne n'est pas le prix à payer pour avoir du travail. C'est le prix à payer pour préserver les revenus des actionnaires. Et ce sont eux qui sont à la manœuvre dans cette loi travail.

Voilà ce que pense Monsieur Tout-le-monde. Pas étonnant que la pétition [Loi travail: non, merci!](#) recueille 1 million de signatures.

Et puis, pendant ce temps où les acquis sociaux sont explosés pour raison officielle de compétitivité, 60 milliards par an sont détournés par les entreprises pour cause d'[optimisation fiscale](#). C'est plus élégant qu'évasion fiscale mais ce détournement permet aux grandes entreprises de payer en moyenne 8%

d'impôt... alors que nos PME en payent 25%.

60 milliards, calcule le Français moyen, c'est le salaire de 2 millions d'infirmières. Mais le plan hôpital prévoit plutôt 22.000 postes supprimés dans les hôpitaux d'ici fin 2017. Monsieur Tout-le-monde se demande quel hôpital, il pourra se payer demain.

Dès décembre 2015, un amendement aurait permis à l'Etat français de lutter efficacement contre l'évasion fiscale, en exigeant que les données fiscales détaillées des entreprises soient bien accessibles pour tous sur internet mais nos parlementaires se sont fait tout-petits devant les lobbies des actionnaires.

Pourtant, si Bercy, vient récemment de reconnaître qu'il n'excluait plus de rendre publiques les données, les presque 100.000 Français "ordinaires" qui ont signé la pétition ["Faire passer dès 2016 une loi pour contrer l'évasion fiscale"](#) y sont pour quelque chose. Il ne faut pas laisser faire.

Ceux qui veulent mieux comprendre les rouages de l'évasion fiscale, savoir si leur député est favorable à la transparence fiscale et s'associer aux initiatives qui vont dans le bon sens, peuvent consulter le site [StopEvasionFiscale](#) et le compte twitter [@denisdupre5](#).

Avant les débats parlementaires de ce printemps, le projet de loi relatif à "la lutte contre la corruption et la transparence de la vie économique", doit être présenté le 23 mars en Conseil des ministres.

Ce 23 mars, nous viendrons remettre les 100.000 signatures à l'Assemblée Nationale, pour soutenir les députés courageux qui veulent la transparence des informations fiscales et à l'Elysée, pour dire au gouvernement que nous ne

voulons pas d'une potion qui persiste à prélever aux petits tout en continuant à gaver les gros.

Mettez de la justice dans votre potion, s'il vous plaît!

Inviare una e-mail al commissario europeo Pierre Moscovici affinché la trasparenza fiscale delle aziende sia imposta in Europa il 12 Aprile 2016

Secondo la Commissione Europea, ingenti quantità di denaro sono perse a causa dell'evasione e dell'elusione fiscale. Le perdite sono stimate essere 1000 miliardi di euro per anno.

La [quarta direttiva relativa alla cooperazione amministrativa](#), adottata dai ministri delle Finanze europei l'8 Marzo 2016, costringe d'ora in avanti le aziende multinazionali a dichiarare i loro incassi, i loro profitti, le loro imposte e il numero di impiegati alle autorità fiscali dei paesi europei.

Nonostante ciò, la Commissione ritiene opportuno non pubblicare integralmente tali dati, poiché, essa dice, "proveremo a fare in maniera equilibrata per evitare di creare problemi di competitività alle imprese".

In realtà, non rendere pubblici tutti i dati, conduce a una legge fiscale arbitraria. In questo modo, l'azienda X che può minacciare la delocalizzazione potrà far leva sul governo che infine le permetterà di continuare le proprie pratiche

di elusione fiscale. L'azienda Y, senza possibilità di ricatto occupazionale, dovrà pagare le imposte regolari. Se tutti i dati fossero pubblici, l'azienda Y potrebbe comprendere tale disuguaglianza di trattamento, ed esigere giustizia. Quindi, rendere accessibili a tutti i cittadini tutti i dati delle grandi aziende, è il pegno da pagare per l'efficienza fiscale e parità di trattamento tra le imprese, che siano esse europee o no.

La Commissione Europea ha sempre difeso una forma di regolamentazione basata sulla paura da parte delle aziende di perdere la propria reputazione: "Name and Shame". Per quale motivo essa non applica questo principio sulla questione di trasparenza fiscale?

Il 12 Aprile 2016, il commissario europeo Pierre Moscovici in carica per la negoziazione, annuncerà quali dati saranno resi pubblici in tutti i paesi europei.

L'opinione pubblica ha già preso posizione. In Francia, i 100 000 signatari di "[Far passare dal 2016 una legge per combattere l'evasione fiscale](#)"

esigono la trasparenza dal 2016 di tutti i dati.

Tutte le aziende devono essere tassate nella stessa maniera e i paesi europei non devono essere in competizione per poter attirare le aziende proponendo vantaggi fiscali.

Restano 15 giorni per poter inviare al [capo del gabinetto](#) del commissario europeo Pierre Moscovici, olivier.bailly@ec.europa.eu, la seguente mail :

"From today on, Europe must disclose to each and every citizen the full country by country report: Name and shame. Fiscal evasion is a plague for both European citizens and European economy. We support fully transparent reports to fight this form of malpractice that is highly detrimental to Europe's democratic ideal. We want Europe to release to all citizens a complete and thorough country-by-country 'Name and Shame report'".

Enviad un mail a Moscovici por la transparencia fiscal de las empresas

Según la Comisión Europea, se pierden sumas enormes de dinero a causa de la evasión fiscal y de la elusión fiscal. Sus estimaciones apuntan a pérdidas de un billón de euros al año.

A partir de ahora, [la cuarta directiva relativa a la cooperación administrativa](#), adoptada por los ministros de Finanzas europeos el 8 de marzo de 2016, obliga a las empresas multinacionales a declarar a las autoridades fiscales de los países europeos sus ingresos, sus beneficios, sus impuestos y el número de sus trabajadores.

Sin embargo, la Comisión prevé no hacer pública la totalidad de esos datos, ya que intentará "hacerlo de una forma equilibrada para no poner dificultades a la competitividad de las empresas", dice.

No hacer públicos todos los datos conduce a una ley fiscal arbitraria. Así, una empresa X que pueda hacer chantaje con la deslocalización, podrá conseguir que el gobierno le permita continuar con sus prácticas de elusión fiscal. En cambio, otra empresa Y, sin

posibilidad de hacer chantaje, tendrá que pagar el impuesto reglamentario. Ahora bien, si los todos los datos fueran públicos, la empresa Y podría deducir esta desigualdad de tratamiento y denunciarla a la justicia. Por lo tanto, hacer accesibles a todos los ciudadanos los datos de las grandes empresas es la garantía de efectividad fiscal y de igualdad de tratamiento entre las empresas, ya sean X e Y europeas o no.

La Comisión Europea siempre ha defendido una forma de regulación basada en el miedo de las empresas a perder su reputación: "Name and Shame". ¿Por qué no aplicar más este principio a la cuestión de la transparencia fiscal?

El 12 de abril de 2016, el comisario europeo Pierre Moscovici, encargado de las negociaciones, anunciará qué datos se harán públicos en todos los países europeos.

La opinión pública ya ha tomado posición. En Francia, los 100.000 signatarios de [la petición Aprobar en 2016 una ley contra la evasión fiscal](#)

exigen la transparencia de todos los datos desde 2016.

Todas las empresas deben estar en igualdad de condiciones ante los impuestos y los países europeos no deben competir para captar a las empresas con el menor postor fiscal.

Nos quedan 15 días para enviar al [jefe de gabinete del comisario europeo Pierre Moscovici](#) (olivier.bailly@ec.europa.eu) el siguiente correo electrónico:

From today on, Europe must disclose to each and every citizen the full country by country report: "Name and shame".

Fiscal evasion is a plague for both European citizens and European economy. We support fully transparent reports to fight this form of malpractice that is highly detrimental to Europe's democratic ideal. We want Europe to release to all citizens a complete and thorough country-by-country "Name and Shame" report.

Στείλτε ένα e-mail στον Ευρωπαϊό Επίτροπο Pierre Moscovici για τη φορολογική διαφάνεια των εταιρειών στην Ευρώπη

Σύμφωνα με την Ευρωπαϊκή Επιτροπή, τεράστια ποσά χάνονται μέσω της φοροδιαφυγής και της φοροαποφυγής. Έχει δε εκτιμήσει τις απώλειες αυτές σε 1,000 δις. € ετησίως.

[Η τέταρτη οδηγία για τη διοικητική συνεργασία που εγκρίθηκε από τους ευρωπαίους υπουργούς Οικονομικών](#) 8 Μαρτίου του 2016, αναγκάζει πλέον τις πολυεθνικές εταιρείες να δηλώνουν το εισόδημα, τα κέρδη, τους φόρους τους καθώς και τον αριθμό των εργαζομένων στις φορολογικές αρχές των ευρωπαϊκών χωρών.

Ωστόσο, η Επιτροπή προτίθεται να μη δημοσιοποιεί όλα αυτά τα δεδομένα, διότι, όπως είπε, «*εμείς θα προσπαθήσουμε να το κάνουμε αυτό με ισορροπημένο τρόπο ώστε να μην τεθούν περαιτέρω προκλήσεις ως προς την ανταγωνιστικότητα των επιχειρήσεων.*»

Πλην όμως, το να μην δημοσιοποιούνται όλα τα σχετικά δεδομένα οδηγεί σε **καθεστώς αθαιρέτης φορολογικής νομοθεσίας**. Έτσι, κάποια εταιρεία μπορεί να εκβιάσει την εκάστοτε κυβέρνηση απειλώντας πως θα προβεί σε μετεγκατάσταση των δραστηριοτήτων της, έτσι ώστε η κυβέρνηση να υποκύψει και να της επιτρέψει να συνεχίσει

τις πρακτικές φοροαποφυγής. Κάποια άλλη εταιρεία πάλι, δίχως να έχει τη δυνατότητα εκβιασμού ως προς την απασχόληση, θα υποχρεωθεί να συμμορφωθεί στις φορολογικές ρυθμίσεις πληρώνοντας. Εάν τα προαναφερθέντα δεδομένα και στοιχεία ως προς τις επιχειρήσεις είχαν δημοσιοποιηθεί, η δεύτερη εταιρεία του παραδειγμάτος μας θα αντιλαμβανόταν την άνιση μεταχείριση και θα επιδίωκε την απονομή δικαιοσύνης. Έτσι, το να καταστήσει κανείς αναγνώσιμο σε όλους τους πολίτες το σύνολο των δεδομένων των μεγάλων επιχειρήσεων, αποτελεί **εγγύηση ως προς την φορολογική αποδοτικότητα, ίσης μεταχείρισης μεταξύ των εταιρειών**, είτε οι δύο επιχειρήσεις του παραδείγμάτος μας είναι ευρωπαϊκές εταιρείες ή όχι.

Η Ευρωπαϊκή Επιτροπή ανέκαθεν υπερασπίστηκε μια μορφή ρύθμισης που βασίζεται στον φόβο μήπως και χάσουν οι επιχειρήσεις την εταιρική τους φήμη: "Name and Shame". Γιατί λοιπόν η εφαρμογή αυτής της αρχής δεν θα αφορά επίσης το ζήτημα της φορολογικής διαφάνειας;

Στις 12 του Απριλίου 2016, ο Ευρωπαίος Επίτροπος **Pierre Moscovici** επικεφαλής των διαπραγματεύσεων, θα

ανακοινώσει ποια δεδομένα θα πρέπει να δημοσιοποιούνται τελικά σε όλες τις ευρωπαϊκές χώρες.

Η κοινή γνώμη έχει ήδη λάβει θέση. Στη Γαλλία, 100.000 υπογράφωντες [το 2016 δηλώνουν πως επιθυμούν να ψηφιστεί νόμος](#) για την αντιμετώπιση της φοροδιαφυγής με γνώμονα φυσικά την διαφάνεια όλων των σχετικών δεδομένων και στοιχείων.

Όλες οι εταιρείες πρέπει να αντιμετωπίζονται με φορολογική ισότητα, και οι ευρωπαϊκές χώρες δεν πρέπει να ανταγωνίζονται η μια την άλλη για να προσελκύσουν τις επιχειρήσεις με γνώμονα τα φορολογικά χαμηλότερη βάρη.

Έχουμε 15 ημέρες για να στείλουμε στον επικεφαλής γραμματέα του Ευρωπαϊού Επιτρόπου Pierre Moscovici, olivier.bailly@ec.europa.eu το ακόλουθο μήνυμα:

"From today on, Europe must disclose to each and every citizen the full country by country report: Name and shame"

Fiscal evasion is a plague for both European citizens and European economy. We support fully transparent reports to fight this form of malpractice that is highly detrimental to Europe's democratic ideal. We want Europe to release to all citizens a complete and thorough country-by-country "Name and Shame" report."

Envoyez un mail à Pierre Moscovici pour la transparence fiscale des entreprises en Europe

Selon la Commission Européenne, des montants énormes sont perdus en raison de l'évasion fiscale et de l'évitement fiscal. Elle estime les pertes à 1000 milliards d'euros par an.

La [quatrième directive relative à la coopération administrative](#), adoptée par les ministres des Finances européens le 8 mars 2016, contraint désormais les entreprises multinationales à déclarer leurs revenus, leurs profits, leurs impôts et le nombre d'employés aux autorités fiscales des pays européens.

Cependant, la Commission envisage de ne pas rendre publique l'intégralité de ces données, car, dit-elle, "*nous essayerons de faire ceci de façon équilibrée pour ne pas poser de défis de compétitivité aux entreprises*".

Or, ne pas rendre toutes les données publiques, conduit à une loi fiscale arbitraire. Ainsi l'entreprise X qui peut faire du chantage à la délocalisation verra le gouvernement plier et lui permettre de continuer ses pratiques d'évitement fiscal. L'entreprise Y, sans possibilité

de chantage à l'emploi, devra payer l'impôt réglementaire. Si les données sont toutes publiques, l'entreprise Y pourra comprendre cette inégalité de traitement et exiger la justice.

Ainsi, rendre accessible à tous les citoyens toutes les données des grandes entreprises, est le gage d'efficacité fiscale et d'égalité de traitement entre les entreprises, que les entreprises X et Y soient européennes ou non.

La Commission Européenne a toujours défendu une forme de régulation basée sur la peur des entreprises de perdre leur réputation: "Name and Shame". Pourquoi n'appliquerait-elle plus ce principe sur la question de la transparence fiscale?

Le 12 avril 2016, Le commissaire européen Moscovici en charge des négociations, va annoncer quelles données seront rendues publiques dans tous les pays européens.

Les opinions publiques ont déjà pris position. En France, les 100.000 signataires de [Faire passer dès 2016 une loi pour](#)

[contrer l'évasion fiscale](#) exigent la transparence dès 2016 pour toutes les données.

Toutes les entreprises doivent être à égalité devant l'impôt et les pays européens ne doivent pas être en compétition pour capter les entreprises avec le moins-disant fiscal.

Il nous reste 15 jours pour envoyer au [chef de cabinet](#) du commissaire européen Moscovici: olivier.bailly@ec.europa.eu le mail suivant:

From today on, Europe must disclose to each and every citizen the full country by country report: "Name and shame"

Fiscal evasion is a plague for both European citizens and European economy. We support fully transparent reports to fight this form of malpractice that is highly detrimental to Europe's democratic ideal. We want Europe to release to all citizens a complete and thorough country-by-country "Name and Shame" report.

Senden Sie eine E-Mail an den EU-Kommissar Pierre Moscovici, damit die Steuertransparenz für Unternehmen in Europa am 12. April 2016 eingeführt wird

Nach Angaben der Europäischen Kommission werden enorme Geldmengen durch Steuerflucht und Steuervermeidung verloren. Sie schätzt die jährlichen Verluste auf 1000 Milliarden €.

Die [Vierte Richtlinie über die Verwaltungszusammenarbeit](#), die am 8. März 2016 von den europäischen Finanzministern angenommen wurde, zwingt von jetzt an die multinationalen Unternehmen, ihre Einkommen, Gewinne und Steuern, sowohl als die Anzahl ihrer Mitarbeiter, den Steuerbehörden der europäischen Länder zu erklären.

Allerdings sieht die Kommission vor, nicht alle diese Daten öffentlich zu machen, denn: "Wir werden versuchen, dies in ausgewogener Weise zu tun, um die Wettbewerbsfähigkeit der Unternehmen nicht vor Problemen zu stellen."

Die Nichtveröffentlichung dieser Daten führt jedoch zu einem willkürlichen Steuerrecht. So könnte ein Unternehmen X, das eine Regierung mit möglichen Standortverlagerungen erpressen kann, seine Steuervermeidungspraktiken fortsetzen. Ein Unternehmen

Y, das solche Möglichkeiten nicht besitzt, wird dagegen die regulatorische Steuer begleichen müssen. Würden die Daten öffentlich gemacht werden, könnte das Unternehmen Y diese Ungleichbehandlung erkennen und Gerechtigkeit einfordern. In diesem Sinne, alle Daten von Großunternehmen allen Bürgern zugänglich zu machen würde eine effiziente Steuerpolitik und die Gleichbehandlung von Unternehmen gewährleisten, ob die Unternehmen X und Y europäisch sind oder nicht.

Die Europäische Kommission hat stets eine Form der Regulierung vertreten, die auf Angst der Unternehmen basiert, ihre Reputation zu verlieren: "Name and Shame". Warum sollte sie dieses Prinzip nicht mehr auf die Frage der Steuertransparenz anwenden?

Am 12. April 2016 wird der für die Verhandlungen zuständige EU-Kommissar Pierre Moscovici bekannt geben, welche Daten in allen europäischen Ländern veröffentlicht werden.

Die öffentliche Meinung hat bereits Stellung genommen. In Frankreich fordern die über 100 000 Unterzeichner der Petition [Faire passer dès 2016](#)

[une loi pour contrer l'évasion fiscale](#) (schon 2016 ein Gesetz gegen die Steuerflucht verabschieden) die Transparenz für alle Daten ab 2016.

Alle Unternehmen müssen gleich behandelt werden gegenüber der Besteuerung, und die europäischen Länder dürfen nicht wettstreiten, um Unternehmen anzuziehen, die Steuerdumping betreiben.

Es bleiben uns 15 Tage, um dem Kabinettschef des EU-Kommissars Pierre Moscovici (olivier.bailly@ec.europa.eu) folgende E-Mail zu senden:

"From today on, Europe must disclose to each and every citizen the full country by country report : Name and shame"

Fiscal evasion is a plague for both European citizens and European economy. We support fully transparent reports to fight this form of malpractice that is highly detrimental to Europe's democratic ideal. We want Europe to release to all citizens a complete and thorough country-by-country "Name and Shame" report."

Ihr habt auch ein spannendes Thema?

Die Huffington Post ist eine Debattenplattform für alle Perspektiven. Wenn ihr die Diskussion zu politischen oder gesellschaftlichen Themen vorantreiben wollt, schickt eure Idee an unser Blogteam unter blog@huffingtonpost.de.

Le Conseil Constitutionnel couvre-t-il l'évasion fiscale?

Le gouvernement va-t-il ne rien exiger des grandes entreprises concernant l'accès public aux données dans son projet de loi, déposé en Conseil des Ministres, le 30 mars 2016 portant sur la transparence financière?

Pourquoi ne demanderait-il pas que les grandes entreprises rendent publiques 5 malheureuses données (chiffre d'affaire, impôts, bénéfiques, subventions reçues et effectifs) pour leurs filiales partout dans le monde?

L'article 121 de la loi de finances 2016 a déjà contraint les entreprises à révéler aux autorités fiscales des données sur leurs activités, définies dans un décret à venir. En décembre 2015, le [conseil constitutionnel](#) a été saisi pour invalider cet article de loi. Il a répondu: "*Considérant que les dispositions contestées se bornent à imposer à certaines sociétés de transmettre à l'administration des informations relatives à leur implantation et des indicateurs économiques, comptables et fiscaux de leur activité; que ces éléments, s'ils peuvent être échangés avec les États ou territoires ayant conclu un accord en ce sens avec la France, ne peuvent être rendus publics; que, par suite, ces dispositions ne portent aucune atteinte à la liberté d'entreprendre...*".

Si le Conseil Constitutionnel laisse penser qu'il condamnera tout *reporting* public pour préserver la liberté d'entreprendre, sa position met en péril le fonctionnement démocratique de notre société.

De quel droit pourrait-il le faire?

Tout d'abord, rappelons qu'en France, depuis des décennies, des données des bilans et comptes de résultat des entreprises doivent être publiées. Les amendes sont étrangement ridicules si bien que nombreuses sont celles qui ne respectent pas la loi. Mais, le fait de rendre publiques des données d'entreprise n'a jamais été jugé contraire à la constitution.

Rendre publiques les données sur les entreprises serait-il une entrave à la liberté d'entreprendre ... de ceux qui trichent avec l'impôt?

Notre Conseil Constitutionnel est le garant de notre démocratie. La liberté d'entreprendre des entreprises malhonnêtes met en péril celle des autres. Peut-il affirmer que l'évasion fiscale qui favoriserait la liberté d'entreprendre est une bonne chose sans voir la liberté d'entreprendre qui disparaît pour les entreprises respectueuses de la loi, alors victimes de concurrence déloyale et acculées à la faillite? Le Conseil Constitutionnel va-t-il ensuite

nous convaincre qu'au titre de la liberté d'entreprendre, les trafics d'humains, d'armes, de drogue sont des entreprises comme les autres et qu'il serait bon de copier certains de nos voisins qui les intègrent sans gêne dans leur PIB?

Messieurs les membres du Conseil Constitutionnel, nous vous rappelons qu'en septembre 2015, vous avez cité la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales comme un objectif à valeur constitutionnelle.

Le citoyen doit-il ne pas pouvoir vérifier le montant des impôts à payer des entreprises? Si c'est le cas, le conseil constitutionnel viole et la [constitution de 1958](#) en vigueur et la [Déclaration de 1789](#)!

La [constitution de 1958](#) stipule: "*article 2 - Son principe est: gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple*".

Selon la [Déclaration de 1789](#), tout citoyen a le droit de constater par lui-même le recouvrement de l'impôt "Art. 14. - *Tous les Citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.*"

Aujourd'hui, l'enjeu majeur, c'est bien l'accès à tous de ces

données dans le projet de loi Sapin II sur la transparence économique des entreprises.

Soit le gouvernement, fort du droit du peuple, exige cette transparence pour les citoyens, soit il s'autocensure au prétexte que le Conseil Constitutionnel risque de retoquer ce principe de transparence.

Si le projet Sapin II est tronqué, quelques députés courageux peuvent encore déposer un amendement pour que soient intégrés ces principes de transparence fiscale et d'accès public aux données. Une majorité de

députés intègres pourront voter cet amendement. Les sénateurs suivront car ils auront entendu les exigences de l'opinion publique et pris connaissance, entre autres initiatives, de la pétition "[dès 2016 une loi pour contrer l'évasion fiscale](#)" qui a dépassé 100.000 signataires.

Puis, sans doute, certains parlementaires saisiront le Conseil Constitutionnel. Il affirmera, que tout citoyen a le droit de constater par lui-même le recouvrement de l'impôt et qu'il est "conforme à la Constitution" que ces données soient rendues publiques. Sinon

à quel jeu jouerait donc un conseil constitutionnel qui n'applique plus la constitution dont il est le garant? Qui sert-il?

La loi Sapin II est un tournant historique: soit le Conseil Constitutionnel, notre gouvernement et nos représentants couvrent l'évasion fiscale et bafouent la constitution et la démocratie, soit nous aurons fait ensemble quelque chose de bien pour le plus grand nombre.

Qui doit diriger l'Europe? Qui doit aller en prison?

Antoine Deltour a dénoncé les pratiques de forfait courantes au Luxembourg. De forts soupçons existent que Jean-Claude Juncker, premier Ministre Luxembourgeois de 1995 à 2013, ait eu connaissance de ces pratiques. Le 24 avril, le procès de Deltour s'ouvre. La Commission Européenne est toujours présidée par Jean-Claude Juncker.

2014 : Affaire LuxLeaks

Antoine Deltour, que vous pouvez soutenir en signant la pétition [Soutenons Antoine Deltour](#), a dénoncé les

[pratiques de forfait courantes au Luxembourg](#) sans aucun enrichissement personnel et en sacrifiant sa carrière.

Des accords fiscaux entre le fisc luxembourgeois et de nombreuses multinationales confirme un système d'« optimisation » fiscale à grande échelle au cœur de l'Europe. Selon l'hebdomadaire allemand Der Spiegel, de [forts soupçons existent que Jean-Claude Juncker](#), premier Ministre Luxembourgeois de 1995 à 2013, ait eu connaissance de ces pratiques.

2016 : Qui doit diriger l'Europe? Qui doit aller en prison?

La Commission Européenne estime [la fraude et l'évasion fiscale en Europe à 1000 milliards d'euros par an](#). Les opinions publiques, entre autres initiatives, les 110 000 signataires de la pétition "[dès 2016 une loi pour contrer l'évasion fiscale](#)", exigent transparence et justice.

Antoine est en procès au Luxembourg ce 24 avril. Il risque 5 ans de prison et 1 250 000 euros d'amende.

Jean-Claude est toujours président de la Commission Européenne.

Evasion fiscale, l'Europe patine, la France recule!

Ça semble chauffer en Europe en ce moment mais où en sommes-nous vraiment?

Les communications se bousculent sur le sujet. L'Europe prétend qu'elle avance à grands pas vers la transparence fiscale et la France assure qu'elle fait son maximum pour atteindre ce même objectif. Pourtant, nous, citoyens lambdas, nous voyons l'Europe patiner et la France franchement reculer.

Depuis 2014, chaque banque doit fournir des informations comme son bénéfice et ses effectifs dans chacun des pays du monde. Des fruits ont sans doute été cueillis par les administrations fiscales mais grâce au reporting public de ces informations, des ONG, ont levé, dans un [rapport sur les banques françaises](#), de graves signes de pratique d'évasion fiscale que nos autorités fiscales n'ont, semble-t-il, ni détectés ni empêchés. En supposant que les administrations fiscales puissent être indépendantes aux pressions, leurs moyens sont limités et le regard citoyen, qui est prévu par notre Constitution, est le seul qui puisse permettre non plus de jouer entre voleurs et gendarmes mais de défendre les banques honnêtes et de faire évoluer les autres.

Car c'est bien d'honnêteté dont on parle...

La France peut s'enorgueillir d'avoir été leader pour la transparence des données des banques en 2013 et l'Europe lui a alors emboîté le pas.

Dans ce sens, en Europe, depuis mars 2015, toutes les entreprises sont obligées de fournir à leurs autorités fiscales des données dans chacun des pays où elles opèrent. Le reporting public est évidemment indispensable.

Ce 12 avril 2016, la commission européenne le propose pays par pays, pour les entreprises présentes dans les 28 pays de l'union européenne et dans des pays inscrits dans une liste de paradis fiscaux qui reste à définir.

Ce timide pas en avant ne permettra toujours pas aux citoyens européens de déceler la localisation des bénéficiaires qui vont continuer de fuir là où l'imposition est faible ou nulle. Et ce d'autant plus que la liste sera forcément politique : qui osera en Europe mettre l'état américain du Delaware ou la city de Londres sur la liste?

Or, il suffit d'un trou dans le filet, comme l'ont montré les révélations des *Panama Papers*, pour que nombre de gros poissons s'échappent.

Pierre Moscovici, commissaire européen, a pourtant affirmé le 8 avril [aux représentants du](#)

[comité](#)

[STOPEVASIONFISCALE](#),

partager le même but de transparence totale. Il pense que la transparence totale pourrait être atteinte en moins de trois ans et peut être à horizon d'un an sous la pression des scandales et de l'opinion publique. Cependant, selon lui, la majorité des entreprises ne veut pas de distorsion de concurrence liée à la publication des données. L'enjeu est donc, pour lui, de faire adopter cette transparence au niveau mondial par l'OCDE.

Combien de temps encore l'Europe va-t-elle tergiverser? Peut-elle se permettre de différer un reporting public des données des entreprises, pays par pays, pendant même encore une année?

Et la France?

Elle a perdu son bel élan. Pire, en décembre 2015, [l'amendement 340 a été volé aux citoyens](#) et la loi qui a été votée, en guise de remplacement, s'est révélée d'une exigence bien conciliante. La France qui, en 2007 avait permis des trusts de droit français pour le bonheur des avocats et des banques qui peuvent en assurer la gestion, prévoyait dans [la loi de lutte contre la fraude fiscale et la grande délinquance économique et financière](#) de décembre 2013 un registre public avec le nom des

bénéficiaires. Mais, comme le souligne le *Canard Enchaîné* du 6 avril 2016, deux ans après, les modalités de consultation du registre qui devaient être précisées par décret en Conseil d'Etat... ne sont toujours pas publiées. En 2011, la France a même sorti de sa liste noire le Panama à l'époque où nos grandes entreprises françaises ont voulu signer des contrats dans ce pays. Selon [Le Figaro du 6 avril 2016](#), "un mois après la visite du président panaméen à Paris, le parlement français était sommé de voter une convention favorable au Panama".

Les réponses des membres du gouvernement français sont invariables : "Nous sommes favorables à la transparence mais... nous ne ferons rien avant que l'Europe nous y oblige."

Comment interpréter cette position? Le gouvernement français et la grande majorité de nos parlementaires seraient-ils bienveillants envers les entreprises engagées dans l'évasion fiscale et souhaiteraient-ils leur laisser le temps de reprendre discrètement une conduite vertueuse ou de se déplacer dans des paradis fiscaux encore intouchables?

Nos responsables politiques disent : "Les entreprises qui ne remplissent pas leurs obligations fiscales, risquent de fuir".

Mais c'est tant mieux ! Nous n'avons pas envie de devenir un paradis fiscal. D'autres entreprises, honnêtes, peuvent répondre à nos besoins.

Nos responsables politiques disent : "Le reporting public risque de défavoriser nos entreprises"

Pas sûr ! Si l'Etat, les collectivités publiques, les entreprises et les particuliers peuvent privilégier les entreprises honnêtes, la distorsion de concurrence sera en leur faveur.

Nos responsables politiques disent : "Nous sommes liés à ce que font nos partenaires européens"

Jusqu'où? Pour nous, la transparence est inscrite dans notre constitution de 1958. Elle reprend la déclaration des droits de l'Homme qui affirme, dans son article 14, que le citoyen a un droit de regard direct sur le recouvrement de l'impôt.

Nous, les citoyens lambda, sommes prêts à payer le prix pour assainir le fonctionnement de notre société, parce que nous pensons que cette transparence est un préalable à la résolution de nos problèmes majeurs : les plaies ne guérissent pas si on les soigne avec des mains sales !

Nous refusons que l'usage des paradis fiscaux soit légitimé et que, dans les confessionnaires feutrés des administrations fiscales, l'absolution des tricheurs soit secrètement négociée même pour "une bonne cause".

Il y a des pays où les manquements des élus font immédiatement l'objet de l'opprobre public, comme en Islande. La taille de la communauté ou son histoire, fait aisément percevoir que

celui qui ne joue pas "collectif" met la communauté en péril.

Il y a des pays où tant que le gâteau collectif est conséquent, peut-être aussi par esprit servile atavique, on ferme les yeux sur les pratiques illégales de ceux qui se comportent comme des seigneurs. Notre France est de ceux-là. Aujourd'hui, du gâteau, il nous reste des miettes. Aujourd'hui, nous sentons notre vulnérabilité : l'évasion fiscale devient intolérable au plus grand nombre.

Pourtant malgré les discours, nous avons reculé. Même certains de nos partenaires européens, comme le soulignent [Les Echos du 12 avril 2016](#), s'inquiètent d'une certaine tiédeur en France.

La loi Sapin II sur la transparence économique, qui a délibérément fait l'impasse sur le reporting public, va être soumise aux débats parlementaires dans quelques semaines. Nul doute que les signataires toujours plus nombreux de la pétition [Faire passer dès 2016 une loi pour contrer l'évasion fiscale](#), les membres des ONG qui défendent la transparence fiscale, les journalistes et les citoyens qui s'expriment un peu partout dans ce sens, vont être attentifs à la façon dont ceux qui les représentent, vont amender la loi.

C'est la dernière chance qui nous reste pour entraîner l'Europe sur la transparence comme nous l'avons fait pour les banques en 2013, la dernière digue face au tsunami de la corruption.

Vendre des missiles ou lutter contre l'évasion fiscale, dilemme à l'Assemblée Nationale!

Une nouvelle tentative pour torpiller la transparence a eu lieu à l'Assemblée Nationale le 26 mai 2016.

Vers 1 heure du matin, la commission des finances est réunie dans le cadre du projet de loi dit Sapin II: *Transparence, lutte contre la corruption et modernisation de l'économie*, qui sera débattu en séance plénière le 10 juin 2016. Il s'agit de présélectionner les amendements à insérer dans la loi. Le débat porte sur les amendements concernant la transparence pour lutter contre l'évasion fiscale.

Comme les banques, les entreprises devraient être soumises au reporting public pays par pays

Obliger les entreprises à rendre publiques des informations précises pour savoir si les impôts qu'elles paient correspondent à leur activité économique réelle: c'est ce qu'on appelle le reporting public pays par pays. C'est obligatoire pour les banques depuis 2013, ce n'est pas encore le cas pour les entreprises. Ce devrait être chose faite depuis au moins décembre 2015. Mais, nous avons vu alors comment [97% des députés ont fait capoter la loi](#) pour lutter contre l'évasion fiscale grâce aux manœuvres du gouvernement.

Ce 26 mai 2016, on a l'impression d'en être au même

point. 1h du matin: Une dizaine d'amendements sont déposés. Parmi eux, [l'amendement CL673](#) reprend les principes de [l'amendement 340](#) rejeté en décembre 2015. Il est déposé par les députés Cherki, Rabin, Galut, Hamon, Carrey-Conte et Amirshahi.

Avec les députés Colas et Potier, le rapporteur de la commission des finances Sébastien Denaja (PS) a déposé [l'amendement CL743](#). Dans leur proposition, les informations des filiales hors Europe seraient regroupées pour plusieurs pays et donc inexploitable. Avec cet amendement trompeur, les entreprises ne tricheront plus en Europe mais le feront avec des filiales hors Europe, au Delaware par exemple, au grand bénéfice des Etats-Unis comme le souligne Pascal Cherki (écouter [ici](#) à 3h56)

L'amendement Denaja prônant un chemin progressif vers la transparence, cherche-t-il à torpiller l'amendement efficace de Pascal Cherki? (écouter [ici](#) à 3h29). Sébastien Denaja reprend l'explication qui nous est classiquement servie pour montrer combien il serait néfaste que les citoyens aient accès aux données des entreprises de façon complète: la protection de nos grandes entreprises françaises dont les données seraient dévoilées à leurs concurrents. Comme exemple d'entreprises qui

seraient concernées, il cite celles qui ne vendent que des missiles (écouter [ici](#) à 3h39).

Depuis des décennies, les pots-de-vin pourrissent la vie politique française: ne changeons rien!

Mais, bon sang! C'est vrai! Pour vendre ce genre d'articles, il est nécessaire de verser des pots-de-vin. Comment le faire sans les paradis fiscaux? Depuis des décennies, avec des scandales à répétition comme l'Angolagate pour la gauche ou les Frégates de Taiwan pour la droite, les pots-de-vin à des intermédiaires douteux et les rétro-commissions pourrissent la vie politique française. Ne changeons rien!

L'exposé des députés Denaja et Colas présente d'autres arguments pour un reporting public mais incomplet (avec des données agrégées pour les filiales hors Europe).

Premier argument: Les citoyens n'ont pas besoin de cet accès aux données (écouter [ici](#) à 3h36) car notre administration fiscale en dispose et fait le nécessaire pour recouvrer l'impôt et traquer les fraudes. Soit! Nous pouvons avoir confiance dans le zèle de nos services fiscaux. Pourtant peut-on ignorer ne serait-ce que l'actualité récente concernant les banques françaises? Dans le cadre de la loi bancaire, en 2015, les banques françaises ont dû

rendre publiques des informations essentielles sur leurs activités et les impôts qu'elles paient dans tous les pays où elles sont implantées. Un rapport de plusieurs ONG (lire [ici](#)) a pu nous montrer grâce à ce reporting public des banques comment certaines trichaient. Cela ne va probablement pas changer la façon toujours discrète dont l'administration fiscale va les sanctionner, mais cela permet au citoyen de juger et de choisir une banque dont le comportement lui convient. C'est cela qui va permettre aux mentalités et aux pratiques d'évoluer. Le "dormez braves gens, l'administration fiscale veille" n'est pas un argument convaincant! Si les grandes entreprises font tant pression sur nos gouvernants et nos élus pour annihiler ce projet de reporting public, c'est bien qu'elles et leurs actionnaires craignent

Si les grandes entreprises font tant pression sur nos gouvernants et nos élus pour annihiler ce projet de reporting public, c'est bien qu'elles et leurs actionnaires craignent

davantage l'opinion publique que l'administration fiscale.

Deuxième argument de Monsieur Denaja: Si la loi Sapin II s'étoffait d'un réel *reporting* public pays par pays, le Conseil Constitutionnel pourrait la juger anticonstitutionnelle (écouter [ici](#) à 3h42). Nous avons déjà posé la question: [le Conseil constitutionnel couvre-t-il l'évasion fiscale?](#) Pascal Cherki pense que cela ne serait pas le cas (écouter [ici](#) à 3h36). Quoi qu'il en soit, transférer l'indignité sur un Conseil constitutionnel qui ne s'est pas prononcé est un argument fallacieux.

La transparence fiscale des entreprises inverserait les usages et les valeurs

Il faut du cran et de la ruse à certains de nos députés pour esquiver les contre-attaques et porter la parole de ceux qu'ils représentent. Après avoir défendu son amendement, finalement Pascal Cherky le retire (écouter [ici](#) à 3h57). C'est le moyen d'éviter qu'il soit refusé par la commission des finances et la possibilité offerte aux députés présents dans la commission de ne pas se

dédire, et de le rejoindre lorsqu'il redéposera l'amendement devant l'assemblée en séance plénière le 10 juin 2016.

Nous mesurons bien que l'enjeu est de taille. La transparence fiscale des entreprises est un préalable qui, s'il était adopté, inverserait les usages et les valeurs. Evidemment, si nous estimons que les intérêts de ceux qui mènent nos entreprises d'armements sont primordiaux... autant tout lâcher!

Les pressions que subissent nos parlementaires sont fortes. Pourtant, il leur est encore permis de voter librement et de représenter, entre autres, les 100.000 citoyens qui ont signé la pétition [Faire passer dès 2016 une loi pour contrer l'évasion fiscale](#).

Le 10 juin 2016, tous les députés vont voter et soutenir ou non l'amendement de Pascal Cherki. Nous saurons alors si la France veut devenir une république bananière ou si elle s'engage dans le sens d'une économie soutenable.

Les députés ont peur de venir voter la transparence fiscale

Ce 9 juin, vers 20 heures, l'assemblée nationale nous a donné une belle leçon. Les débats et les votes portaient sur des amendements à la loi Sapin 2, des amendements permettant à la loi de mériter son titre: Transparence...

En décembre dernier, les députés français avaient semblé franchir un pas décisif dans cette lutte contre l'évasion fiscale, mais suite à une procédure inhabituelle à la demande du Ministre Eckert et grâce à de versatiles députés et des bancs vides à [91%](#), l'amendement 340 a été [rejeté](#) et la lutte efficace contre l'évasion fiscale a été encore reportée.

Pour rappel, l'enjeu est de publier des données sur les entreprises françaises concernant leurs filiales à l'étranger. Ces informations sont transmises aux institutions fiscales. Mais dans le même esprit que le reporting public qui est imposé en France comme en Europe aux banques depuis 2013, des députés proposent à nouveau une vraie transparence avec les amendements [151](#), [420](#), [1181](#) et [1228](#) à la loi Sapin 2.

Les montants de l'évasion fiscale sont colossaux, (cela représente en France 1000 euros par an par français) et des juges, des journalistes, des ONG comme OXFAM et CCFD, ont décrit comment tous ces mécanismes de fraude

sont destructeurs pour la collectivité. Pourtant à la veille du vote de nos députés, le MEDEF et l'AFEP montent au créneau [criant au suicide économique](#) et le ministre Sapin se déplace en personne à l'Assemblée pour redire son refus que la France, comme elle l'a pourtant fait pour les banques, soit modèle pour une véritable transparence fiscale des entreprises.

Les hommes et les femmes que nous avons élus pour nous représenter et pour faire nos lois, sont-ils encore libres d'exercer en toute conscience leur mission?

Ce 9 juin, à 20 h, 39 députés sur 577 sont présents. Prenez le temps de [voir le débat filmé](#), ou de lire le [compte-rendu écrit officiel](#). Vous mesurerez le courage et l'opiniâtreté des quelques députés qui ont défendu leurs amendements et mis en lumière les failles et les incohérences de l'amendement "Canada dry" au goût du gouvernement, qu'a proposé la députée Mazetier. Vous vous demanderez pourquoi les 41 députés qui ont aussi déposé des amendements pour la transparence, ne sont pas présents pour les défendre. Parmi les députés, ce soir-là dans l'hémicycle, certains, même ayant participé utilement au débat, vont disparaître au moment du vote si bien que les amendements de transparence nos 151, 420, 1181 et 1228 vont être rejetés par [15 voix](#)

[pour contre 24](#). Ont voté la transparence pour lutter contre l'évasion fiscale des grandes entreprises:

Éric Alauzet, Delphine Batho, Fanélie Carrey-Conte, Pascal Cherki, Olivier Faure, Yann Galut, Chaynesse Khirouni, Christophe Premat, Gérard Sebaoun, Huguette Bello, Laurence Abeille, Sergio Coronado, Cécile Dufлот, Jean Lassalle, Eva Sas. 15 députés sur 577!

Ce n'est pas la droite qui fait capoter les amendements. Seuls 5 députés du groupe Les Républicains (197 membres) étaient présents dans l'hémicycle et voteront contre.

S'ajouteront 19 voix contre une vraie transparence, issues du groupe socialiste, écologiste et républicain (291 membres):

Guy Bailliart, Christophe Castaner, Romain Colas, Pascal Demarthe, Sébastien Denaja, Françoise Descamps-Crosnier, Jean-Louis Dumont, Sophie Errante, Jean Launay, Anne-Yvonne Le Dain, Jean-Yves Le Déaut, Dominique Lefebvre, Martine Lignières-Cassou, François Loncle, Frédérique Massat, Sandrine Mazetier, Dominique Potier, Catherine Quéré, Gilles Savary.

10 voix auraient suffi pour faire basculer le vote pour un vrai reporting public des grandes entreprises, pays par pays filiale par filiale et faire évoluer les mentalités et les pratiques.

Pourquoi les 14 députés qui avaient pourtant résisté aux pressions en décembre 2015 et défendu la transparence en votant l'amendement 340, sont-ils absents ce 9 juin?

Danielle Auroi, Denis Baupin, Paul Molac, Philippe Noguès, Ibrahim Aboubacar, Kheira Bouziane-Laroussi, Isabelle Bruneau, Catherine Coutelle, Yves Daniel, Chantal Guittet, Audrey Linkenheld, Christian Paul,

Dominique Potier et
Suzanne Tallard?

Qui fait pression sur nos députés pour expliquer cet absentéisme et ces virevoltes? Certains parleront de lobbies, de corruption. D'autres se rappelleront comment Manuel Valls a osé en février 2016, devant tous les députés dans l'hémicycle, interpeler le député PS Sébastien Denaja, aujourd'hui rapporteur de la loi Transparence, parce qu'il avait "mal voté" sur la réforme de la constitution: "[C'est con! À 48 heures près, tu devenais ministre](#)". Le gouvernement ferait-il "chanter" nos parlementaires?

Ce 9 juin 2016, l'absentéisme de nos députés nous a effectivement une fois de plus,

fait la démonstration d'une démocratie en péril. Quel nouveau scandale attendons-nous? Mesdames et Messieurs nos représentants, vous les acteurs clefs de notre démocratie... Par vos travaux, vos débats et vos votes, vous pouvez changer ou pas les choses. Ne gâchez plus ce pouvoir.

Serait-ce trop exiger de vous demander d'être présent lors de la deuxième lecture à l'assemblée nationale après retour du texte corrigé par le Sénat et d'afficher votre position en votant selon votre propre conviction? Notre démocratie ne tient plus qu'à un fil...

Pourquoi notre gouvernement ne veut pas de la transparence fiscale?

Dans l'Esprit des Lois, Montesquieu affirmait pour se moquer des raisonnements des esclavagistes: "*Le sucre serait trop cher, si l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves.*" Le changement des mentalités et des pratiques fut long mais un siècle plus tard, l'esclavage fut aboli en France.

Faudra-t-il attendre 2116 pour récupérer tout ou partie des 60 milliards perdus par la France du seul fait de la fraude fiscale des entreprises? Illégales pour les unes, illégitimes pour les autres, les pratiques de l'optimisation fiscale sont dans les mœurs de nos entreprises qui ne voient pas comment faire autrement.

A la une des *Echos* le 7 juin 2016, le MEDEF et l'AFEP parlent de "*suicide économique*" à propos de certains amendements proposés à la loi Sapin 2, amendements qui veulent, pour une vraie transparence fiscale, une publication des données des entreprises pays par pays, filiale par filiale. Ils y voient "*une mesure non seulement contraire à la liberté d'entreprendre mais surtout à même de les affaiblir face à leurs clients et leurs concurrents internationaux*".

Les arguments des opposants à la transparence

Un de leurs arguments est de dire que pour une entreprise européenne "*les informations*

publiées pourraient alors permettre de reconstituer sa marge et lui seraient préjudiciables." Pourtant, aujourd'hui, notamment dans les pays d'Europe, les informations sur les bénéficiaires des entreprises sont déjà publiques.

Pour détecter l'évasion fiscale, on ne peut à la fois accepter la transparence sur les marges en Europe et ne pas la vouloir hors Europe pour ne pas donner des informations à la concurrence, comme le note la députée Karine Berger lors des débats parlementaires: "*Je suis favorable à ce que la directive européenne oblige à une publication pour l'ensemble des pays du monde, et je ne comprends pas le raisonnement selon lequel on devrait publier, pays par pays, en Europe, mais qu'on ne devrait pas le faire ailleurs. Soit on a un vrai problème de confidentialité par rapport aux clients -dans ce cas la publication, y compris en Europe, est impossible-, soit on considère que ce n'est pas indispensable.*"

L'autre argument des opposants est que la transparence fiscale favoriserait les rachats de nos fleurons par les entreprises étrangères. Or, les entrepreneurs chinois n'attendent visiblement pas la transparence fiscale et achètent massivement les fleurons européens avec leurs 3000 milliards de réserves de change. Et avec l'appui de nos

gouvernants en prime! La question serait plutôt de savoir si le régime fiscal que leur réserve Bercy pour les bénéficiaires qu'ils vont réaliser en France sera le même que celui imposé aux entreprises nationales, ou si les prix de transfert avec leur holding chinois leur assureront de ne pas payer d'impôt en France.

Où est donc le véritable problème qu'imposerait une vraie transparence fiscale aux grandes entreprises? On peut analyser ce qu'il en a été pour les banques à qui cette transparence, [sous l'impulsion de la France](#), s'applique désormais depuis 2013.

Le poids de l'opinion publique

Ont-elles perdu leur compétitivité? Qu'a permis la transparence? La démonstration a été faite que si Bercy a effectué pour ces compagnies des redressements, cela ne les a empêchées en rien de poursuivre leur business et de continuer à ne pas payer en France les impôts qu'elles devaient. Les informations publiques ont permis aux ONG d'enquêter et de mettre en lumière les comportements anormaux de certaines banques. Du coup, ce n'est plus derrière les portes anonymes des couloirs feutrés de Bercy que les pratiques frauduleuses sont sanctionnées mais devant l'opinion publique, qui se révèle le seul levier pouvant

contraindre ces organismes à changer de pratiques. Les actionnaires ont du pouvoir, les consommateurs et les usagers informés en ont autant sinon plus!

Il est compréhensible que les grandes entreprises craignent cela. L'habitude est à l'entregent et on ne peut exercer le chantage à l'emploi que dans la discrétion. On peut aussi comprendre que nos gouvernants redoutent cette publicité, cette transparence qui les empêcherait de faire des cadeaux discrétionnaires à telle ou telle multinationale en dehors du regard citoyen.

Les trémolos de monsieur le Ministre Sapin, venu en personne ce 9 juin 2016, devant une Assemblée nationale vide à 93%, sont-ils crédibles? "*De quoi aurais-je l'air devant la Commission européenne?*" (Écouter [ici](#) à 2h55) demande-t-il, craignant que sa loi ne soit censurée par le Conseil constitutionnel, avec un amendement pour une transparence fiscale complète, sous prétexte qu'elle ferait entrave à la liberté d'entreprendre.

Le rapporteur de la loi Sébastien Denaja va le confirmer: "*Certains nous reprochent d'agiter la menace d'inconstitutionnalité. Mais je rappelle que nous sommes dans une zone d'incertitude et qu'il est toujours difficile d'apprécier ce que sera la position du Conseil.*"

C'est le député Pascal Cherki qui va défendre la fiabilité de l'institution: "*Le Conseil constitutionnel a bon dos. Serait-il à ce point gagné par la pression des lobbies,*

notamment financiers, qu'il censurerait une disposition votée par la représentation nationale?"

Cela serait en effet bien étrange! [La constitution de 1958](#) stipule "*Le peuple français proclame solennellement son attachement aux Droits de l'homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis par la [Déclaration de 1789](#)*". Or, selon la *Déclaration de 1789*, tout citoyen a le droit de constater par lui-même le recouvrement de l'impôt: "*Art. 14. - Tous les Citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.*"

Yann Galut va préciser: "*Il est possible d'éviter la censure constitutionnelle. La conciliation entre la liberté d'entreprendre et la lutte contre l'évasion fiscale et/ou l'intérêt général a d'ailleurs déjà été opérée par le législateur avec l'aval du Conseil constitutionnel dans une décision du 29 décembre 1989.*"

Enfin, Eric Alauzet argumente: "*on voit mal comment le Conseil constitutionnel pourrait s'opposer à ce que le reporting public s'impose à la Suisse ou aux États-Unis, dès lors qu'il accepterait qu'on l'applique à l'Europe.*"

Le risque d'inconstitutionnalité avancé par le gouvernement et par les porte-parole des grandes

entreprises est difficile à défendre.

Tricher avec l'impôt s'est incrusté dans la mentalité des entreprises comme l'esclavage au siècle de Montesquieu

Tricher avec l'impôt, c'est-à-dire ne pas soutenir le territoire sur lequel on est impliqué, pratiquer l'optimisation fiscale c'est-à-dire demander aux salariés, aux non-employés et aux contribuables d'assurer le "toujours plus" versé aux actionnaires, sont devenus en quelques années les pratiques de toutes les entreprises qui le peuvent. Ces pratiques dont les conséquences sont bien plus lourdes que les 60 milliards perdus par la France, s'incrument dans nos mentalités comme une réalité sans alternative, comme l'esclavage au siècle de Montesquieu.

Je l'entends nous railler: "*Les actionnaires n'auraient plus de dividendes satisfaisants si une vraie transparence fiscale était imposée*".

Il en a fallu du courage et de l'abnégation aux abolitionnistes pour franchir les obstacles au temps de Montesquieu. Est-ce cela qui manque à nos représentants politiques d'aujourd'hui?

Monsieur le Ministre des Finances, vous ne vous demandez pas: "*Si je choisissais de défendre une transparence fiscale réelle... de quoi aurais-je l'air devant mes concitoyens?*" » Pourtant, ils pourraient alors simplement être fiers de votre engagement.

Quand Jean-Claude Juncker accuse la France de favoriser l'évasion fiscale, il a raison!

La bloggeuse Laetitia a interviewé le président de la commission européenne le 15 septembre 2016. Jean-Claude Juncker lui a dit *"Est-ce que vous êtes sûre et certaine que ce qu'on a appelé les tax ruling -donc les arrangements entre l'administration fiscale et les entreprises- n'a pas eu cours en France?... Je vous pose la question et vous enquêterez sur le sujet... Je vous dis dès à présent que ce que vous allez découvrir ne vous fera pas plaisir."* ([Ici](#) à 7mn 48s)

C'est vrai que ce que nous voyons pratiquer en France ne nous fait pas plaisir. Quelques exemples.

En 2013, Total a fait 10 milliards de bénéfices pour ses actionnaires et n'a pas payé un seul euro d'impôt sur les bénéfices en France.

En juin 2016, un journaliste a débusqué que [Airbnb ne paye que 69.000 euro d'impôt en France](#). La France est pourtant le deuxième marché mondial de cette entreprise valorisée 30 milliards de dollars en bourse. Une filiale en Irlande et en Angleterre et pfuitt! Les employés de la filiale française ont un [petit rôle dans le marketing](#) et facturent leur travail à la filiale irlandaise avec une marge ridicule... et donc Airbnb paye en France un impôt ridicule.

En août 2016, Apple s'est vu condamnée à verser [13 milliards de dollars à l'Irlande](#).

La commissaire européenne à la Concurrence, Margrethe Vestager, a précisé que si un pays s'estimait lésé par Apple, il pouvait lui aussi réclamer sa part de gâteau. L'Autriche et l'Espagne ont demandé le remboursement d'une partie des impôts que la firme aurait dû payer sur leur territoire. Interpellé à ce sujet par la sénatrice PS Marie-Noëlle Lienemann, Michel Sapin, ministre des finances, a affirmé que [la France ne souhaitait pas réclamer une quelconque somme!](#)

Le 19 septembre 2016, [la commission européenne ouvre une enquête sur GDF-Suez](#), encore propriété de l'état français à 33%, pour qu'elle rembourse au Luxembourg les impôts qu'elle avait évités, notamment en France, en ouvrant des filiales au Luxembourg.

Juncker a raison: ces pratiques ne nous font pas plaisir et ces exemples scandaleux ne représentent que 1% de ce qui nous est caché. Notre gouvernement ne semble pas pressé de changer la loi fiscale et semble avoir intérêt à ne pas rendre publiques les pratiques du même ordre des autres multinationales.

Nos PME françaises paient le plus souvent 30% d'impôts et sont en concurrence déloyale avec ces grands groupes bien plus faiblement imposés. Si étaient rendus publics le chiffre

d'affaire, le bénéfice et le nombre d'employés dans chaque pays pour les multinationales, les citoyens seraient suffoqués par les dizaines de milliards perdus et exigeraient de changer les lois fiscales.

Les lobbies des grandes entreprises en ont conscience et ont peur d'une vraie transparence fiscale. Ils font "le nécessaire" pour que cette loi ne soit pas adoptée. Une première fois le 15 décembre 2015, alors que les députés venaient une heure plus tôt de voter la transparence, [le gouvernement a osé annuler le vote et faire revoter en sens contraire les députés encore présents](#).

Une deuxième fois le 9 juin 2016, [les députés ont adopté un amendement Canada Dry](#) qui ressemble à la transparence mais qui permet de continuer tranquillement l'évasion fiscale hors des regards citoyens.

Ce 21 septembre, la commission des lois peut remettre au vote un vrai reporting public pays par pays afin qu'il puisse être adopté en séance plénière la semaine prochaine. 100 milliards d'euros par an sont en jeu. Que vont faire nos députés? Vont-ils servir les intérêts des lobbies ou ceux des citoyens et des PME françaises?

L'évasion fiscale signe l'agonie d'une démocratie représentative

En décembre 2015, 97% des députés [ont fait capoter la loi pour lutter contre l'évasion fiscale](#) et la démocratie a été bafouée quand le ministre a fait revoter les députés à 1 heure du matin après les avoir influencés en coulisse pendant l'interruption de séance de 45 minutes. Ce jour-là, 531 députés étaient absents.

Ce 28 septembre, même scénario pour le rejet de [l'amendement 137](#) qui aurait permis à la loi Sapin 2, [d'imposer une vraie transparence à la fiscalité des grandes entreprises](#). Même discours du ministre qui joue le malentendant et ne répond en rien aux arguments de la poignée de députés qui luttent pour de vrai contre l'évasion fiscale. 17 heures, même manœuvre à la dernière minute pour faire basculer le vote en faisant venir deux députés. 560 députés étaient absents.

En matière de lutte contre l'évasion fiscale, la loi Sapin 2 propose des avancées. Par contre, en refusant un vrai *reporting* public, elle réduit à néant leur efficacité: quand une grande entreprise n'aura qu'une filiale dans un pays hors d'Europe, les informations ne seront pas publiques. Donc impossible de pointer les évactions fiscales.

Pendant son intervention, notre ministre Sapin ([écouter à 2h25](#)) [reporte encore sur le Conseil Constitutionnel](#), la

responsabilité de son opposition à inscrire un vrai *reporting* public dans sa loi. Le député Eric Alauzet lui a expliqué la veille devant l'hémicycle que le 4 août 2016, le Conseil Constitutionnel a pourtant [débouté une saisie](#) du même ordre, en replaçant l'intérêt général au-dessus de l'intérêt privé et de la liberté du commerce. En effet, suite au vote visant à interdire l'usage des [néonicotinoïdes](#), des députés LR avaient saisi le Conseil Constitutionnel pour faire annuler cette interdiction sous le prétexte qu'elle "*porterait une atteinte injustifiée et disproportionnée à la liberté d'entreprendre des personnes commercialisant ces produits et de leurs utilisateurs*". Derrière cet épouvantail du rejet constitutionnel, se cache la volonté du gouvernement de ne pas permettre aux citoyens de vérifier l'efficacité en matière de contrôle fiscal des entreprises.

Devant une Assemblée quasi vide, au moment de clore les débats, le rapporteur Sébastien Denaja a recommencé la stratégie de décembre "*Après mon intervention, je demanderai une suspension de séance*". Il n'en a pas eu besoin: le Ministre Sapin a fait un long discours, assez long pour permettre à deux députés "socialistes", Pupponi et Da Silva, de rejoindre l'hémicycle ([écoutez leur interpellation par](#)

Pascal Cherki à [2h34](#))... et l'amendement a été rejeté.

Rien n'a donc changé entre le vote de décembre 2015 et celui de septembre 2016. Si, et c'est bien inquiétant!

Pendant cette séance, notre Ministre Sapin a déploré le rôle des réseaux sociaux qui déformeraient la vérité ([écoutez à 2h23](#)). Visait-il les associations regroupées dans la [Plateforme Paradis Fiscaux et Judiciaires](#) ou le collectif [StopEvasionFiscale](#)? C'est vrai que ces gênants réseaux informent les citoyens et les incitent à interpellier leurs députés. Est-ce pour leur enlever des arguments que la vidéo disponible sur le site de l'Assemblée nationale (qui montre d'ordinaire les députés lors des votes, en particulier quand c'est une procédure à main levée) est restée ce 28 septembre, fixée à la tête de la présidente de séance pendant le vote ([regardez à 2h32](#)). Y-a-t-il eu des ordres pour que le vote ne soit pas filmé? Qui était présent? Qui a voté pour et qui a voté contre? La transparence démocratique élémentaire n'est même plus de mise.

Ce vote a été digne d'une République bananière: 15 députés sur 577 sont présents alors que 100 milliards d'évasion fiscale annuelle des grandes entreprises s'envolent.

Il sera facile de taxer de populiste le citoyen qui se pose des questions. Facile de le faire

taire en le culpabilisant de faire le jeu des extrêmes. Pourtant, c'est le devoir du citoyen de s'interroger quand ceux qui le représentent, ne s'expriment pas sur une avancée législative fondamentale.

Pourquoi mon député est-il absent des débats et lors des votes?

S'il est favorable à l'évasion fiscale des grandes entreprises, mon député n'a pas à s'en faire: le gouvernement fait son maximum pour lui plaire. Son absence lui permet de ne pas

avoir à afficher son positionnement.

Mais, si au contraire, mon député, par conviction personnelle ou pour répondre à l'attente de ceux qu'il représente, est gêné quand les PME françaises subissent une concurrence déloyale en payant 30% d'impôts alors que les grandes entreprises ne payent que quelques pourcents et que [Bercy ne redresse toujours ni Airbnb ni Apple](#), qui l'empêche de s'exprimer publiquement à l'Assemblée?

Comment peut-il justifier de desservir par son absence les intérêts de ses électeurs? A-t-il peur des rétorsions de son parti? Subit-il des [pressions du Medef](#)? Ou alors, désabusé ou persuadé qu'il ne sera pas réélu, il ne fait rien pour "redorer son blason" auprès de ceux qui ont été ses électeurs, il cherche plutôt à se recaser! Nous vivons en direct la fin de la démocratie représentative.



5500 chercheurs virés de l'université pour financer l'évasion fiscale de Google?

Il ne faut pas mendier une contribution volontaire mais modifier la loi fiscale pour exiger un impôt basé sur le chiffre d'affaire dans chaque pays.

Les informations se bousculent et certains télescopages sont révélateurs.

L'université doit en 2018, faire 331 millions d'économie et cela équivaudrait à virer 5500 enseignants-chercheurs (lire [ici](#)) alors que depuis deux à trois ans, les universités accueillent chaque année 40000 jeunes supplémentaires, tendance qui devrait se poursuivre jusqu'en 2022 (lire [ici](#)).

Le fisc français réclame à Google 1,1 milliard d'euros sur les exercices fiscaux 2009 et 2010. Ce qui peut correspondre à un chiffre d'affaire réalisé en France, non de 248 millions d'euros comme déclaré, mais de près de deux milliards d'euros selon le fisc français (lire [ici](#)) avec une marge bénéficiaire non pas de 2% selon Google mais de 47% selon les estimations des services fiscaux (lire [ici](#)).

Or Google utilise les ficelles de l'optimisation fiscale et fait son miel d'un montage financier connu sous le nom de "Double Irlandais" et "Sandwich hollandais" » avec une holding aux Bahamas où le taux d'imposition est ridicule (lire [ici](#)).

Pour exemple, Google n'a payé en 2015 en France que 7 petits millions d'euros au titre de l'impôt sur les sociétés.

Pourtant ... le tribunal administratif a donné raison à Google ce 12 juillet 2017. Les juges ont estimé que Google ne dispose pas d'établissement "stable" en France *et* respecte les règles fiscales françaises et les normes internationales (lire [ici](#)). En clair vendre d'Irlande de la publicité pour faire du marketing sur des consommateurs français n'est pas imposable en France. C'est la loi française.

Obligé par d'autres autorités fiscales, Google a négocié des accords avec l'Italie (306 millions d'euros) et le Royaume-Uni (172 millions d'euros). Serons-nous plus bêtes que les italiens et les anglais?

[Invité de France Culture](#), le premier Ministre, Edouard Philippe, n'exclut pas que la France puisse faire appel de la décision et a ouvert la porte à une "[contribution volontaire](#)" du géant du net.

La France va-t-elle à nouveau tergiverser comme en 2016, où elle n'a pas réclamé sa part des 13 milliards d'euro d'évasion fiscale à Apple (lire [ici](#))?

Il ne faut pas mendier une contribution volontaire mais modifier la loi fiscale pour exiger un impôt basé sur le

chiffre d'affaire dans chaque pays.

La France subit des milliards de pertes fiscales par an suite à l'évasion fiscale des très grandes entreprises. Le précédent gouvernement français n'a pas voulu combattre efficacement l'évasion fiscale (lire [ici](#)).

Il reste 60 milliards à récupérer par an.

Récupérer ces milliards permettrait en particulier de payer les enseignants-chercheurs dont nous avons besoin pour former tous nos jeunes! Cela éviterait de creuser l'écart entre riches et pauvres.

Monsieur le Président-philosophe, il s'agit d'appliquer la théorie de la justice de Rawls. L'égalité des chances entre petites et grandes entreprises face l'impôt. La défense des plus faibles.

Monsieur le Président-libéral, il s'agit de relire les conseils de Machiavel. L'offense qui se fait à l'homme lui doit être faite d'une manière qu'il n'en puisse tirer vengeance. Vous qui êtes attaché aux commémorations de la dernière guerre mondiale, vous n'ignorez pas les conséquences de la disparition des classes moyennes dans l'Allemagne d'alors (voir la vidéo [ici](#)).

Machiavel vous dirait : N'affaiblissez pas les classes

moyennes sauf si vous pouvez vous en débarrasser définitivement sans qu'elles se montent contre vous.

Si votre main tremble pour exiger le juste impôt des

puissants, elle sera contrainte alors de ne pas trembler envers les classes moyennes françaises que vous vous permettez d'affaiblir en étranglant ces institutions, encore aujourd'hui

publiques et ouvertes à tous, que sont l'université et l'hôpital.

Evasion fiscale des grandes entreprises : le combat est-il perdu?

La loi Sapin n'écorne juste qu'un peu l'évasion fiscale des grandes entreprises. Le 8 décembre 2016, notre conseil constitutionnel repousse ce qu'il restait d'efficace dans la loi Sapin II en faisant primer la liberté des entreprises devant celles des citoyens. Cette interprétation de notre constitution est malhonnête. Protestons auprès du conseil constitutionnel et du Président de la république.

En France,

Première défaite : Dans le cadre de la loi Sapin II, le 28 septembre 2016, les députés français n'ont pas eu le courage (lire [ici](#)) d'exiger que les très grandes entreprises publient le chiffre d'affaire de toutes leurs filiales dans tous les pays sans exception (lire [ici](#)). La loi Sapin II n'écorne juste qu'un peu l'évasion fiscale.

Deuxième défaite : le 8 décembre 2016, notre conseil constitutionnel [repousse ce qu'il restait d'efficace dans la loi Sapin II](#). En dépit des 80 milliards d'euros annuels d'évasion fiscale qui minent notre contrat social, le conseil constitutionnel explique froidement :

« *Le législateur a entendu, par une mesure de transparence, éviter la délocalisation des*

bases taxables afin de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales. Il a ainsi poursuivi un objectif de valeur constitutionnelle. Toutefois, l'obligation faite à certaines sociétés de rendre publics des indicateurs économiques et fiscaux correspondant à leur activité pays par pays, est de nature à permettre à l'ensemble des opérateurs qui interviennent sur les marchés où s'exercent ces activités, et en particulier à leurs concurrents, d'identifier des éléments essentiels de leur stratégie industrielle et commerciale. Une telle obligation porte dès lors à la liberté d'entreprendre une atteinte manifestement disproportionnée au regard de l'objectif poursuivi. »

Comment adopter un tel cynisme? C'est en fait une modification de l'interprétation de la Constitution qui a fait jurisprudence. Jusqu'en 1982, seul le concept de liberté pour les citoyens était inscrit dans la Constitution. Suite à une demande d'examen de constitutionnalité de lois de nationalisation d'entreprises, un groupe de parlementaire conduit par Charles Pasqua, réussit à faire étendre la liberté, non aux seuls citoyens, mais aussi aux entreprises via la liberté d'entreprendre :

« *La liberté qui, aux termes de l'article 4 de la Déclaration, consiste à pouvoir faire tout ce*

qui ne nuit pas à autrui, ne saurait elle-même être préservée si des restrictions arbitraires ou abusives étaient apportées à la liberté d'entreprendre » (lire [ici](#)).

Le conseil constitutionnel a retoqué en 2016 la loi pour connaître les bénéficiaires des trusts (lire [ici](#))!

Faire primer la liberté des entreprises devant celles des citoyens, c'est le pas qu'a encore franchi le conseil constitutionnel avec sa [lecture en décembre 2016](#).

A cette date, le combat semblait perdu en France. Certains espéraient que les lois européennes iraient dans le bon sens.

Le Parlement européen a adopté effectivement le 4 juillet 2017, une position en faveur d'un reporting public pays par pays. Premier bémol, ce reporting n'est exigé que pour les multinationales dont le chiffre d'affaire dépasse les 750 millions d'euros. Deuxième bémol, ces entreprises dont les concurrents sont le plus souvent non européens, pourront demander des dérogations afin de ne pas publier des informations qu'elles jugeront "commerciallement sensibles", ce qui est le cas, selon elles, des montants de leurs bénéfices et des impôts qu'elles acquittent.

Avec cette tapette à énormes trous, les grosses mouches peuvent continuer à zonzonner tranquillement. Le combat n'est pas gagné en Europe.

Nous sommes 115 000 en France à avoir signé la [pétition](#) pour voter une loi efficace contre l'évasion fiscale. Nombreux sont ceux qui ont interrogé leur député, nombreux sont ceux qui ont sollicité les responsables européens. Nous avons permis

de responsabiliser certains de nos représentants.

D'autres pèsent plus que nous. Ils tiennent l'institution qui devrait être garante de notre Constitution. Pourtant c'est bien les intérêts du plus grand nombre des citoyens français et en particulier des plus faibles que le conseil constitutionnel doit servir.

Avec une autre lecture de la constitution, il est possible de préserver la liberté des citoyens de recouvrer l'impôt. Rien

n'empêche de revenir en arrière. A nous de l'exiger !

Envoyons tous ce texte par email à relations-externes@conseil-constitutionnel.fr avec copie au Président de notre République sur <http://www.elysee.fr/ecrire-au-president-de-la-republique/>

Ce texte est paru comme *update* de la pétition (voir [ici](#)).

**Denis Dupré**

Enseignant chercheur en finance et éthique à l'Université de Grenoble

**Panagiotis Grigoriou**Ethnologue et historien, spécialiste de la [crise grecque](#)

Les Paradise papers annoncent l'enfer grec comme avenir de la France

Le gouvernement couvre 50.000 riches délinquants par l'anonymat de la régularisation des évadés fiscaux dans le secret de Bercy. Tant de personnalités connues, cela pourrait faire sauter la République!

Tout le monde triche. Il faudrait s'y habituer. Mais s'habituer à quoi au fait?

En Grèce, où le consentement à l'imposition n'a jamais été très fort, la taxe, surtout indirecte, est perçue comme un acte hostile de la part de l'État contre le plus grand nombre. Les citoyens sont de plus en plus nombreux à penser que l'État largement défaillant, est maintenant hostile envers eux avec la dégradation de tous les services publics (santé, éducation, sécurité).

Après huit ans de politique économique articulée autour de la spoliation des biens des citoyens, et d'abord des revenus du travail avec des salaires divisés par 4, Alexis Tsipras a fait adopter en mai 2016 par le Parlement, sous les ordres de la Troïka, un énième plan d'austérité.

Il contient l'alourdissement de la TVA sur pratiquement tous les biens et les services. Il contient la création d'un nouveau fonds de privatisation qui accélère les cessions

d'actifs publics, exigence de l'Allemagne. Les entreprises nationales (dont les hydrocarbures et les autres gisements) sont cédées pour une période de 99 ans.

Dernière mesure, la création d'une dite "Autorité indépendante des revenus publics", soi-disant pour lutter contre fraude et évasion fiscales. Cette dite "Agence Indépendante" imposée par la Troïka, contrôlée par elle, ôte très officiellement tout contrôle des finances et surtout des recettes publiques à l'État grec et au Parlement.

Depuis 2013, la législation en matière fiscale change en moyenne tous les 90 jours. Au total ce sont 106 lois fiscales adoptées qui désorientent les particuliers tout comme les entreprises ([voir ici](#))... sans succès.

D'abord parce que la chute du PIB, de 25% depuis 2009, réduit les richesses créées et en conséquence imposables. Depuis 2010, la TVA est passée de 13% à 24% en trois augmentations. Pourtant, les recettes ont baissé de 3,5 milliards d'euros ([lire ici](#)).

30 ans de complicités de l'état pour ne pas récupérer l'impôt ont laissé l'endettement filer vers 2000 milliards en France.

Ensuite, parce que le consentement n'est plus. L'économie informelle représente en Grèce près du 25% du PIB en 2015 ([lire ici](#)). Dans de bien nombreux cas, ne pas déclarer ses revenus devient synonyme de survie. C'est notamment le cas des professions libérales et de la toute petite entreprise, un secteur qui représente près du tiers de l'économie grecque.

Le fisc grec impose les entrepreneurs et les personnes physiques sur la base de revenus fictifs, activité présumée, biens détenus représentant un revenu fictif imposable. Un citoyen honnête n'y peut survivre puisqu'il est considéré par principe comme tricheur par le fisc. Ainsi, et à titre d'exemple, les cotisations, impôts et taxes qui frappent un avocat exerçant en libéral, dépassent 80% de son revenu ([lire ici](#)).

En septembre 2017, 4 millions de Grecs sur 10 millions d'habitants ont de dettes envers le fisc pour près de 100 milliards d'euros et 1,7 millions de citoyens doivent faire face à une procédure de saisie initiée par le Ministère des finances pour le compte de la dite "Agence Indépendante des recettes Publiques" ([lire ici](#)).

Double peine pour les malades avec un système de Santé sciemment condamné dans

lequel ils doivent mettre en scène leur propre mise à mort.

Le Centre Médical Métropolitain solidaire d'Elliniko précise en novembre 2017 que les dépenses destinées aux hôpitaux ont été réduites de 200 millions d'euros par rapport à 2016. Les plus grands hôpitaux sont sans budget depuis septembre. Il y a quelques jours, dans les hôpitaux publics, "Attiko" et "Laiko", on ne disposait plus de médicaments chimiothérapeutiques pour les thérapies anticancéreuses normalement prévues.

Les pénuries dans les hôpitaux sont fort nombreuses. Les chirurgies programmées et les interventions hémodynamiques (angioplastie, pacemakers) sont largement reportées début 2018, en attente de nouveaux budgets ([lire en anglais ici](#)).

En France aussi, les particuliers ne paient plus leurs impôts. Pauvres et riches tentent de tricher. Les riches ne montrent pas l'exemple, qu'ils soient artistes, milliardaires ou créateurs de richesses ([lire ici](#)). Gardant la nationalité française, ils reviendront pourtant fréquenter à moindre coûts les hôpitaux français déjà en partie privatisés pour soigner les riches étrangers ([lire ici](#)).

Le gouvernement a cependant couvert 50.000 riches délinquants par l'anonymat de la régularisation des évadés fiscaux dans le secret des bureaux de Bercy. Tant de personnalités connues, cela pourrait faire sauter la

République! Déjà devant la commission du Sénat sur l'évasion fiscale en 2012, le procureur Eric de Montgolfier s'était ingénument étonné de voir que "sa" liste des détenteurs de comptes HSBC en Suisse, après son traitement par le ministre du budget à Bercy, avait drastiquement rapetissé de 8000 à 3000 noms.

En France, les entreprises ne paient plus leurs impôts. Le montant des impôts détournés par des montages par les grandes entreprises, 80 milliards d'euros par an, représente de quoi payer 1 millions de salariés à 1800 euros par mois. C'est grave, dit le gouvernement français qui cependant, avec la flat-tax, divise par deux l'impôt sur les dividendes reçus par les plus riches actionnaires ([lire ici](#)).

Inutile de dire que ce qui est valable en matière d'évasion fiscale par les entreprises et les particuliers, (paradis fiscaux, filiales offshore, trust) en France l'est également en Grèce.

30 ans de complicités de l'état pour ne pas récupérer l'impôt ont laissé l'endettement filer vers 2000 milliards en France. Notre constitution a même été trafiquée pour empêcher de contrôler les entreprises fraudeuses ([lire ici](#)).

Il faudrait donc s'habituer à ce que nos gouvernements:

1. Cassent les systèmes sociaux. On fera tous les ans des plans hôpitaux pour ne plus soigner comme en Grèce. On

fera une éducation à la ramasse.

2. Mettent en concurrence sur les salaires les pauvres et les migrants comme le patronat allemand qui tente de baisser le salaire minimum de 400 euro par mois à 175 euros pour les migrants ([lire ici](#))... en fait par humanité ([lire ici](#)).

3. Bradent nos biens stratégiques. La France suit l'exemple de la Grèce et va vendre ses aéroports, ses producteurs d'énergie ([lire ici](#)) et va laisser vendre les terres à des entreprises étrangères ([lire ici](#)).

En Grèce comme en France, il faudrait que les peuples digèrent en même temps l'effondrement écologique comme certain ([lire ici](#)) et la triche des riches comme inévitable ([lire ici](#)) pour se ruer sur les canots de sauvetage.

Cela semble sans issue pour les gens les plus simples. D'une part, ils soupçonnent que le libéralisme forcené conduit inéluctablement à l'effondrement d'une nature ravagée et des sociétés qui en vivent. D'autre part, ils estiment que certains ont intérêt à les contrôler pour continuer le pillage... et même que certains sont aux manettes.

Faut-il s'habituer à cette surchauffe continue?

Faut-il, comme la grenouille en train de bouillir doucement, rester "sagement" dans la casserole d'eau en train de chauffer sur le gaz?



Évasion fiscale des grandes entreprises : pour ne pas débrancher les malades

Si nous voulons ne plus soigner les maladies graves dans les hôpitaux [comme en Grèce](#), laissons les 80 milliards d'euros annuels d'évasion fiscale miner notre contrat social. C'est cette préférence qui est défendue dans la pratique, contrairement aux beaux discours officiels en France contre l'évasion fiscale.

Dans le cadre de la loi Sapin II, en septembre 2016, les députés français n'ont pas eu le courage ([lire ici](#)) d'exiger que les très grandes entreprises publient le chiffre d'affaire de toutes leurs filiales dans tous les pays sans exception ([lire ici](#)).

Le Conseil Constitutionnel est également responsable et coupable.

Il a protégé les riches délinquants qui utilisent des trusts pour cacher leur fortune en retoquant la loi pour connaître les bénéficiaires des trusts ([lire ici](#)) !

Il a protégé ensuite les entreprises pratiquant l'évasion fiscale par des montages sophistiqués. En décembre 2016, notre conseil constitutionnel a [repoussé ce qu'il restait d'efficace dans la loi Sapin II](#). En dépit des sommes colossales en jeu, le conseil constitutionnel explique froidement :

« Le législateur a entendu, par une mesure de transparence, éviter la délocalisation des

bases taxables afin de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales. Il a ainsi poursuivi un objectif de valeur constitutionnelle. Toutefois, l'obligation faite à certaines sociétés de rendre publics des indicateurs économiques et fiscaux correspondant à leur activité pays par pays, est de nature à permettre à l'ensemble des opérateurs qui interviennent sur les marchés où s'exercent ces activités, et en particulier à leurs concurrents, d'identifier des éléments essentiels de leur stratégie industrielle et commerciale. Une telle obligation porte dès lors à la liberté d'entreprendre une atteinte manifestement disproportionnée au regard de l'objectif poursuivi. »

Depuis quand le Conseil constitutionnel adopte-t-il un tel cynisme? Il y a eu une modification de l'interprétation de la Constitution. Jusqu'en 1982, seule la liberté pour les citoyens était inscrite dans la Constitution. Mais un groupe de parlementaires a réussi alors à faire étendre la liberté, non aux seuls citoyens, mais aussi aux entreprises via la liberté d'entreprendre :

« La liberté qui, aux termes de l'article 4 de la Déclaration, consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui, ne saurait elle-même être préservée si des restrictions arbitraires ou abusives étaient

apportées à la liberté d'entreprendre » ([lire ici](#)).

Faire primer la liberté des entreprises devant celles des citoyens, c'est le pas qu'a encore franchi en décembre 2016 le conseil constitutionnel avec son interprétation de la Constitution.

La France disait alors attendre l'Europe dont les décisions ont priorité sur notre constitution. Le Parlement européen a adopté en juillet 2017 une position en faveur d'un reporting public pays par pays. Mais les entreprises ciblées pourront demander des dérogations afin de ne pas publier des informations qu'elles jugeront « commercialement sensibles ».

Le combat contre l'évasion fiscale reste dans les intentions et non dans les faits en Europe.

80 milliards d'euros annuels d'évasion fiscale, des hôpitaux français qui ferment et des soignants qui galèrent, comment de temps allons-nous le tolérer?

Nous sommes 115 000 en France à avoir signé la pétition pour voter une loi efficace contre l'évasion fiscale. Nombreux sont ceux qui ont interrogé leur député, nombreux sont ceux qui ont sollicité les responsables européens. Nous avons permis

de responsabiliser certains de nos représentants.

D'autres pèsent plus que nous. Ils tiennent l'institution qui devrait être garante de notre Constitution. Pourtant c'est bien les intérêts du plus grand nombre des citoyens français et en particulier des plus faibles

que le conseil constitutionnel doit servir.

Avec une autre lecture de la constitution, il est possible de préserver la liberté des citoyens de recouvrer l'impôt. A nous de l'exiger !

Faisons signer autour de nous la pétition et envoyons chacun le texte de [l'update de la](#)

[pétition](#) par email à relations-exterieures@conseil-constitutionnel.fr avec copie au Président de notre République sur <http://www.elysee.fr/ecrire-au-president-de-la-republique/>

Ne soyons pas complice du braquage de nos hôpitaux.

La France et son Conseil constitutionnel favorisent l'évasion fiscale

En France, si les discours officiels sont farouches contre l'évasion fiscale, les pratiques institutionnelles poussent au laisser-faire

En ce qui concerne les particuliers fraudeurs, les régularisations sont discrètement traitées par le gouvernement dans le secret de Bercy. Très discrètement. Juste un exemple à propos de la liste Falciani d'HBSC. Devant la Commission du Sénat sur l'évasion fiscale au printemps 2012, le procureur Eric de Montgolfier s'est étonné de voir que «sa» liste, après son traitement par Bercy, avait drastiquement rapetissé de 8000 à 3000 noms.

Sapin n'a rien demandé à Apple

Pour les grandes entreprises également, les régularisations se traitent dans le secret. Jean-Claude Juncker a affirmé que [les arrangements entre l'administration fiscale et les entreprises ont cours en France](#). Michel Sapin n'a rien souhaité réclamer à Apple, qui s'est vu condamné à verser 13 milliards de dollars à l'Irlande, malgré l'option ouverte par la Commission européenne. Autre exemple. Un journaliste d'investigation a révélé qu'[Airbnb en 2016 avait seulement payé 69 000 euros d'impôts en France](#) en toute légalité, puisque le service de mise en relation est offert

depuis des filiales dans des paradis fiscaux... européens. Il faudrait ici imposer le chiffre d'affaires. Aucune nouvelle loi fiscale n'est en cours.

Pour se hisser au deuxième rang mondial de vendeur d'armes, l'utilisation de comptes offshore est devenue une pratique indispensable à la France. Dans ce combat contre l'évasion fiscale, lors des votes de la loi Sapin II, en septembre 2016, les députés français n'ont pas eu le courage d'[exiger que les très grandes entreprises publient le chiffre d'affaires de toutes leurs filiales dans tous les pays sans exception](#).

Atteinte à la liberté d'entreprendre

Le Conseil constitutionnel est également responsable et coupable. Il a su protéger les riches délinquants qui utilisent des trusts pour cacher leur fortune en retoquant la loi pour connaître [l'identité des bénéficiaires des trusts](#). Il a su préserver les entreprises pratiquant l'évasion fiscale par des montages sophistiqués. Fin 2016, [le Conseil constitutionnel a repoussé ce qu'il restait d'efficace dans la loi Sapin II](#). En dépit des sommes colossales en jeu, il s'est ainsi justifié:

«Le législateur a entendu, par une mesure de transparence, éviter la délocalisation des bases taxables afin de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales. Il a ainsi poursuivi un

objectif de valeur constitutionnelle. Toutefois, l'obligation faite à certaines sociétés de rendre publics des indicateurs économiques et fiscaux correspondant à leur activité pays par pays, est de nature à permettre à l'ensemble des opérateurs qui interviennent sur les marchés où s'exercent ces activités, et en particulier à leurs concurrents, d'identifier des éléments essentiels de leur stratégie industrielle et commerciale. Une telle obligation porte dès lors à la liberté d'entreprendre une atteinte manifestement disproportionnée au regard de l'objectif poursuivi.»

Liberté des citoyens derrière celle des entreprises

Depuis quand le Conseil constitutionnel cultive-t-il un tel cynisme? Jusqu'en 1982, seule la liberté pour les citoyens était inscrite dans la Constitution. Mais un groupe de parlementaires a réussi à cette époque à faire étendre la liberté, non aux seuls citoyens, mais [aussi aux entreprises via la liberté d'entreprendre](#):

«La liberté qui, aux termes de l'article 4 de la déclaration, consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui, ne saurait elle-même être préservée si des restrictions arbitraires ou abusives étaient apportées à la liberté d'entreprendre.» Faire primer la liberté des entreprises devant

celles des citoyens, c'est le pas qu'a effectivement encore franchi en décembre 2016 le Conseil constitutionnel par [son interprétation de la Constitution](#).

Les gouvernants d'alors ont expliqué attendre l'Europe dont les décisions ont priorité sur notre Constitution. En juillet 2017, le Parlement européen a en effet adopté une position en faveur d'un reporting public pays par pays. Mais les entreprises ciblées pourront demander des dérogations afin de ne pas publier des informations qu'elles jugeront «commerciallement sensibles».

En Europe aussi, le combat institutionnel contre l'évasion fiscale reste dans les intentions et non dans les faits.

Payer l'impôt

Nous sommes 115 000 en France à avoir signé [la pétition](#) pour une loi efficace contre l'évasion fiscale. Nombreux sont ceux qui ont interrogé leur député, nombreux sont ceux qui ont sollicité les responsables européens. Nous avons permis de responsabiliser certains de nos représentants. Nous avons gêné des entreprises et des hommes politiques.

D'autres pèsent plus que nous. Ils tiennent l'institution qui devrait être garante de notre Constitution. Pourtant, ce sont bien les intérêts du plus grand nombre des citoyens français, et en particulier des plus faibles, que le Conseil constitutionnel doit servir.

Le choix politique est de décider ou non de baisser le taux des impôts, mais le seul choix éthique reste que toutes les entreprises, petites et grandes, le payent!

Les "China Papers", ce scandale d'évasion fiscale dont on ne parle pas et qui nous menace

Par des mécanismes "déjà aujourd'hui parfaitement légaux", aucune filiale d'entreprise chinoise installée en France n'y fera de bénéfice. Son bénéfice sera en Chine.

L'évasion fiscale, appelée pudiquement, quand elle est légale, optimisation fiscale, détruit nos sociétés. Par la concurrence déloyale, disparaissent nos petites entreprises et celles qui payent honnêtement leurs impôts. Pour compenser la volatilisisation des impôts dus, nos gouvernements ont laissé augmenter la dette et de plus en plus font des coupes dans les services sociaux et vendent des biens stratégiques du pays.

Mais ce problème crucial qui nous occupe avec [les Paradise Papers](#) peut nous cacher un autre danger, une menace plus vitale encore pour notre avenir européen. Dans la liste noire des paradis fiscaux que nous promet le toujours rassurant Moscovici, va-t-on faire figurer Pékin? Le rôle très ambigu pour nos économies européennes que tient la Chine ne s'arrête pas là.

En vertu des contraintes de l'Organisation Mondiale du Commerce et des traités pour abaisser tous les droits de douane, les produits chinois achetés par les consommateurs européens ne sont pas surtaxés.

Et s'ils sont produits en France?

À l'occasion du voyage de François Hollande en Chine, le Président chinois Xi Jinping a donné son approbation au projet d'investissements chinois à Ozans près de Châteauroux d'une [plateforme logistique de 120.000 m²](#) extensible sur 4 millions de mètre carré. Avec de l'argent public français pour des subventions d'implantation, les entreprises chinoises pourront d'ici peu assembler un dernier boulon pour faire du made in France.

Combien d'impôts sur leurs bénéfices pour la France? Ce n'est point un secret: une maison-mère chinoise a, le plus souvent, trois comptabilités. Celle réelle. Celle officielle pour fixer l'impôt. En cas de corruption, celle sur laquelle l'entreprise fixe les commissions aux dirigeants du gouvernement.

Quel inspecteur des impôts français pourra vérifier des factures gonflées de la maison-mère chinoise pour du conseil marketing ou de l'assistance à production? Qui pourra certifier la réalité sur place? Par des mécanismes "déjà aujourd'hui parfaitement légaux", aucune filiale d'entreprise chinoise installée en France n'y fera de bénéfice. Son bénéfice sera en Chine.

La France n'osera pas défier la Chine pour un contrôle fiscal. Pas plus qu'il n'est possible d'exercer nos contrôles à l'européenne dans le port

stratégique d'Athènes cédé il y a plusieurs années pour 600 millions d'euros à un opérateur chinois.

Or qui sont ceux qui sont en train d'acheter les entreprises européennes? Pour assurer ses priorités stratégiques, la Chine avec son fond souverain de 3000 milliards d'euros a de quoi acheter l'Europe qui brade ses fleurons industriels (lire [ici](#)).

Pressent-il le danger? En juin 2017, Emmanuel Macron a proposé aux partenaires européens de laisser plus de pouvoir à Bruxelles pour contrôler les acquisitions chinoises dans l'UE, afin de protéger les secteurs stratégiques (lire [ici](#)).

C'est un peu tard: en 2010, le président de la commission européenne, Jean-Claude Juncker, vantait le Luxembourg auprès des Chinois comme la "porte idéale d'entrée pour accéder au marché européen" (lire [ici](#)). Et depuis, c'est chose faite: le Luxembourg est devenu la tête de pont pour les investissements chinois en Europe (lire [ici](#)).

L'initiative de notre Président a été repoussée. L'unanimité sur cette proposition serait d'autant plus difficile que la Chine est en mesure d'influencer nombre de pays européens.

De retour de France, par pragmatisme peut-être, notre président a donc inversé sa

stratégie. Puisque l'union est impossible, il vise désormais à séduire les investisseurs étrangers, y compris chinois (lire [ici](#)).

Peu de temps après leur acquisition par des investisseurs chinois, les entreprises européennes ne feront évidemment plus aucun bénéfice en Europe.

Même les très grandes entreprises qui ne paient que 5% d'impôts en moyenne grâce aux montages d'évasion fiscale que nous dénonçons

aujourd'hui (vous pouvez participer à la pétition [ici](#)), ne pourront concurrencer leurs concurrents chinois qui n'en paieront pas.

A leur tour de faire faillite probablement!

Qui financera nos routes, infrastructures et nos écoles d'ingénieurs dont nos entreprises ont un cruel besoin?

Je ne vois que deux solutions.

Soit utiliser la création monétaire de la BCE pour acheter, avec priorité, les

entreprises stratégiques européennes en difficulté qui appartiendraient à un fond souverain européen.

Soit mettre une barrière douanière par une taxe de 2% sur les produits vendus en Europe par des entreprises chinoises pour compenser cette concurrence déloyale. Elle serait déductible des impôts payés en France par l'entreprise chinoise concernée.

Voyez-vous une autre solution?

Pourquoi l'évasion fiscale reste une vérité qui dérange

Même à mon tout petit niveau, une tentative d'intimidation a été exercée.

Tout citoyen a droit de vérifier le recouvrement des impôts. En particulier, celui des très grandes entreprises dont les pratiques d'évasion fiscale font s'échapper en France [80 milliards d'euros par an](#). Dans cet esprit, [une pétition](#) pour faire passer une vraie loi contre l'évasion fiscale a été signée par 115.000 personnes et le collectif [Stop Evasion Fiscale](#) a suivi très attentivement [les pressions exercées](#) pour que les milliards continuent d'être détournés: l'absence des députés dans l'hémicycle au moment des votes, les articles des lobbies patronaux dans la presse. [Antoine Deltour](#), le lanceur d'alerte sur les pratiques au Luxembourg, confirme que les réticences pour adopter le reporting public pays par pays témoignent que les multinationales ont un poids économique plus important que les États.

Même à mon tout petit niveau [\[1\]](#), une tentative d'intimidation a été exercée. J'ai reçu, en novembre 2016, une lettre anonyme qui m'indiquait: "J'ai par hasard entendu une conversation dans les bureaux de quelqu'un ayant des responsabilités à l'Université... Il était question de savoir quelles suites donner à une demande de vous inciter à vous modérer dans votre

combat contre l'évasion fiscale".

Les citoyens ont le droit de vérifier le recouvrement des impôts... Des journalistes d'investigation, des juges, des lanceurs d'alerte les aident à le faire.

[Denis Robert](#), qui en 2001 a lancé la première alerte sur l'évasion fiscale a, avec l'affaire Clearstream, croulé sous les procès [avant de jeter l'éponge](#): "En Russie, pour réduire les journalistes au silence, on envoie des tueurs; dans les vraies démocraties, on demande à la justice de faire le boulot. Dans les deux cas, les "affaires" continuent."

En 1996, [l'appel de Genève](#), dont Denis Robert avait été le porte-plume, n'a mobilisé qu'une poignée d'opiniâtres juges européens. [Eva Joly](#) a fait partie des signataires pour *affirmer que le système protège ceux qui fraudent l'impôt bien sûr, mais aussi des trafiquants de drogue, de la corruption, ou des dictateurs. Tout cela sans que personne ne s'en émeuve.* Elle a subi des menaces de mort dans l'affaire Elf et a quitté son bureau de juge sans félicitation de sa hiérarchie pour son travail quand elle a pris une disponibilité en 2002. Elle affirme dans son livre "J'ai quitté la France. Je suis partie parce que je ne voulais laisser à personne les moyens et le temps de se venger".

[Stéphanie Gibaud](#) en 2009 a dévoilé les pratiques d'évasion fiscale et de blanchiment de fraude fiscale concernant la banque UBS. Dans le livre qu'elle vient de publier, elle décrit comment depuis dix ans, elle n'a cessé de payer le prix de sa liberté d'expression et dénonce comment [on "assassine" les lanceurs d'alerte](#).

Le 8 décembre 2017, [un colloque au palais de justice de Versailles](#) soulignait: "Harcèlement, licenciement, mise sur écoute pour certains, mais surtout ruine financière... Voici le triste sort de nombreux lanceurs d'alerte."

A quoi devait servir le [projet d'économies de la direction de l'information de France Télévisions](#) en divisant par trois le nombre de numéros d'Envoyé Spécial et de Complément d'enquête et en réduisant drastiquement le nombre de journalistes? Le travail d'investigation des équipes d'[Elise Lucet](#) a permis des enquêtes qui auraient été impossibles sur les médias privatisés. Les numéros spéciaux de "Cash Investigation" sur l'évasion fiscale où ont été épinglés d'influents hommes d'affaires et leurs pratiques décortiquées pour le grand public sont des "bons" motifs d'économie budgétaire pour qui veut la peau d'Elise Lucet. Ce grand lessivage qu'a voulu orchestrer

le gouvernement pour des économies dérisoires face aux montants de l'évasion fiscale, a provisoirement été contré par la [mobilisation massive des réseaux sociaux](#) puis celle des [journalistes contre leur direction](#). Heureusement, mais pour combien de temps?

La protection des lanceurs d'alerte ne sera qu'un affichage de propagande de la loi Sapin II si en même temps on fait taire les journalistes d'investigation.

L'évasion fiscale est bien la vérité qui dérange.

[\[1\]](#) *Je remercie le HuffPost qui a publié sans aucune censure mes 13 articles sur l'évasion fiscale bien qu'ils mettent en cause nombre de multinationales, de députés et de ministres.*

Gilets jaunes : les plus riches doivent donner l'exemple

Ingénieur de formation, [Denis Dupré](#) enseigne depuis 20 ans à l'Université Grenoble-Alpes. Dans cette tribune, il estime que le mouvement des « gilets jaunes » nous alerte notamment sur l'urgente nécessité de bâtir un système plus égalitaire pour survivre à l'effondrement qui vient. Et utilise une étude mathématique pour le démontrer.



Les plus riches comme les très grandes entreprises évitent l'impôt par l'[évasion fiscale](#). Dix ans de combat n'ont rien changé à un problème inhérent à la structure du marché financier. Pour lutter contre le [changement climatique](#), il paraît donc plus pragmatique de toucher ceux dont on peut changer le comportement par la taxe.

Les « [gilets jaunes](#) » cristallisent des mécontentements différents. Mais ils remettent en cause cette approche pragmatique. Nous allons montrer, grâce aux mathématiques, qu'ils sont plus rationnels qu'il n'y paraît.

Pour un monde égalitaire et mesuré

Pourquoi vouloir un monde égalitaire et mesuré ? Un monde où chacun

consommerait de manière raisonnable et égalitaire et donc en respectant ce que la planète peut absorber en émissions de gaz à effet de serre, en respectant la nature et les formes de vie ? Pourquoi refuser ce monde compétitif où chaque homme, et c'est humain, a voulu doubler sa consommation ?

90 % des personnes ont travaillé toujours plus pour consommer toujours plus. Une planète entière est nécessaire à leur consommation. Mais 10 % des personnes, les élites, consomment eux aussi ce qu'offre une planète. L'effondrement est en route. Nous consommons deux planètes. Tout le monde sait que l'on pollue trop, que l'on vide les fleuves et les océans, que l'on pompe de plus en plus profond dans les nappes phréatiques, qu'on ne laisse aucun répit à nos sols ...

Certains gilets jaunes voudraient ne plus suivre cette pente dangereuse. Le jeu n'en vaut pas la chandelle. Ils pensent que la décroissance, si elle ne touche pas aussi les plus riches, n'est pas acceptable. Ils veulent ramener l'égalité. Ont-ils raison ?

Dans leur étude [Human and nature dynamics \(HANDY\): Modeling inequality and use of resources in the collapse or sustainability of societies](#), les chercheurs Motesharrei, Saffa, Jorge Rivas, and Eugenia Kalnay nous disent que oui.

Mais leur propos est un peu caché dans une histoire truffée d'équations mathématiques. Décryptons-les ensemble ! Cette histoire a plusieurs personnages.

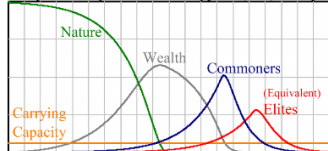
Mathématiques de l'effondrement

Il y a la nature. Ce qu'elle produit chaque année et que nous avons appelé une planète. Mais il y a aussi un épuisement de cette nature si on est trop nombreux, trop consommateurs, ou que l'on accumule trop de réserves. C'est le cas quand on nous dit que nous consommons deux planètes.

Cette histoire décrit d'abord un scénario inégalitaire. Ce dernier considère qu'il existe une classe dominante. Cette élite gagne k fois plus d'argent que les autres que l'on appellera producteurs (*commoners*). Si $k=100$, font partie de l'élite ceux dont les revenus sont 100 fois supérieurs à ceux moyens des producteurs. Est-ce votre cas ? Et moi ? En y réfléchissant bien, je ne suis peut-être pas de l'élite dans mon pays mais si je considère tous les humains de la planète, j'en suis.

Et les auteurs explorent les différentes versions possibles de notre histoire en traduisant en équations les relations entre la nature, la richesse disponible (*wealth*) et les hommes, qu'ils soient de la classe dominante ou de celle des producteurs.

Unequal Society: Irreversible, Type-N (Full) Collapse



Le premier graphique nous raconte ceci : on va piller la nature (courbe verte) pour consommer mais surtout accumuler des stocks de richesse (courbe grise). Avec leurs richesses qui s'accumulent, les élites ne voient pas l'avenir, ils ne pensent pas la disparition du capital naturel comme un signe de leur disparition à terme. Ils croient peut être qu'avec de l'argent on pourra toujours réparer la nature.

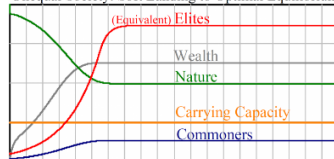
Au début tout semble aller bien. La population de producteurs (courbe bleue) augmente comme celle des élites (courbe rouge). Mais, quand il n'y a plus suffisamment de nature, la famine va éliminer rapidement les producteurs alors même que les élites augmentent encore.

Alors que les producteurs connaissent la famine et d'autres fléaux, l'accumulation de richesse permet aux élites de jouir longtemps de la satisfaction liée à la richesse, celle de passer devant les autres pour l'accès aux biens vitaux. Avec retard, la population totale s'adapte à la baisse et à ce que peut nous offrir une nature moribonde.

Ainsi, l'accumulation de richesses par les élites n'empêche pas l'effet différé de la destruction de la nature pour tous. La famine finit par toucher également les élites. L'effondrement est à terme certain. Pour tous.

Mais les scientifiques avec leur modèle nous disent autre chose encore. Imaginons que j'arrive à convaincre tous les membres de l'élite de n'avoir plus que des revenus 10 fois supérieurs ($k=10$). Les équations témoignent qu'en limitant le taux de naissance de toute la population, nous atteindrions un équilibre durable (*carrying capacity*).

Unequal Society: Soft Landing to Optimal Equilibrium



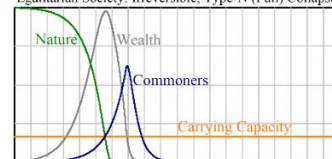
Mais pourquoi limiter mon accumulation de richesse personnelle ? Je fais partie de l'élite parce que j'ai souvent préféré jouer solo et je n'ai jamais fait trop confiance aux autres... Comment faire confiance dans les autres membres de l'élite que je connais bien et qui sont autant égocentriques que moi ? Si la majorité de l'élite n'opte pas pour une réelle décroissance, nous nous retrouverons dans le premier graphique d'effondrement.

Cette hypothèse d'une élite qui prendrait pleinement conscience de ses responsabilités vis-à-vis de l'humanité et s'engagerait de façon irréversiblement altruiste est peu crédible. Il est plus probable que ceux de l'élite qui défendraient cette posture en soient exclus.

Les chercheurs ont donc proposé une autre version possible de l'histoire. Une société sans élites pour une société plus équitable. Attention cela ne veut pas dire

sans scientifiques, sans médecins, sans experts pointus. Cela veut juste dire, dans leur modèle, sans écarts de revenus. Une histoire un peu révolutionnaire en termes politiques, un changement de paradigme en termes philosophiques, une affaire d'équations en termes mathématiques. Un graphique sans courbe rouge mais considérant une exploitation de la planète comparable à celle d'aujourd'hui.

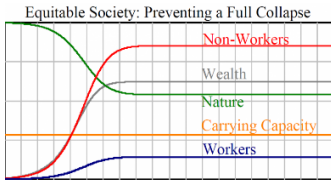
Egalitarian Society: Irreversible, Type-N (Full) Collapse



Les chiffres parlent encore: même dans un scénario égalitaire, l'effondrement arrivera si l'on extrait trop de la nature pour consommer ou accumuler de la richesse. Le modèle de ces scientifiques ne nous berce pas comme les Pinocchio, il raconte de rudes possibles de notre histoire humaine.

Une société de décroissance est indispensable pour éviter l'effondrement

Il faudrait être égalitaire mais aussi pratiquer une décroissance forte. Pour ne pas polluer trop, il faut ne pas produire trop ! Un autre scénario nous invite donc à réfléchir à réduire suffisamment le temps global de travail collectif pour viser un régime d'équilibre. Soit en augmentant les chômeurs... soit en partageant le travail.



Une société de décroissance de la consommation matérielle forte et rapide est indispensable pour éviter l'effondrement. Sans égalité, la décroissance ne sera pas tenue dans la durée sans émeutes. Les gilets jaunes sont la première émeute. Nous devons inventer

rapidement une plus grande égalité des consommations, le partage du travail et le respect de la nature. Ou le réinventer, car ces principes existaient dans nombre de sociétés qualifiées, à tort, de primitives. Des sociétés dans lesquelles la gestion en commun des ressources vitales permettait le respect des décisions communautaires et une inégalité mesurée acceptée par tous. Et c'est, il me semble, l'implication de tous dans la gestion de ces ressources qui permet à chacun de les

préserver et les faire préserver par le groupe.

Ainsi on peut entendre les gilets jaunes qui nous disent à leur façon que l'infléchissement de trajectoire des émissions de gaz à effet de serre ne peut reposer sur leurs seuls efforts et c'est très rationnel. Perdre de la liberté individuelle et rouler moins, oui... mais pas sans marcher vers l'égalité.

Appel de chercheurs à la grève climatique mondiale du 15 mars

Plus de 260 chercheurs suisses, français et belges dénoncent l'inaction des pouvoirs publics face au dérèglement climatique. Ils appellent à descendre dans la rue le 15 mars à l'occasion de la grève mondiale pour le climat



Nous sommes des scientifiques et universitaires de diverses disciplines. Depuis des années, nos travaux disent des vérités difficiles à entendre sur l'état de la planète et du monde, et en particulier sur la menace existentielle que représentent les bouleversements climatiques et la destruction de la biodiversité. Nous avons en premier lieu fait notre travail: investiguer et documenter, tester des hypothèses et construire des modèles, nourrir à partir de l'évidence scientifique des réflexions sociologiques, économiques, juridiques, historiques et philosophiques, toutes soucieuses des procédures démocratiques.

Nous avons ressenti l'angoisse de chercheurs face à l'abîme auquel les confrontent des dangers inédits: ceux des effondrements en cours et probables de la civilisation thermo-industrielle et de l'épuisement de nos ressources naturelles. Alors, nous avons

sensibilisé les décideurs. Nous nous sommes parfois faits conseillers du prince. Nous avons construit des ponts avec les forces organisées dans la société civile, sensibles à la cause écologique. Nous avons alerté mille fois l'opinion publique et les citoyens. Nous avons nourri le débat public, ouvert la science à l'expertise citoyenne. Nous avons tout essayé. Et pourtant...

Obstination des décideurs

Le péril ne cesse de croître, et se dérobe même ce qui sauve! Jamais en effet l'abîme n'aura été si béant entre ceux qui tiennent le manche, décident de l'orientation à prendre, et ceux qui souffriront de l'obstination des premiers à ne pas voir l'effritement physique et biologique du monde autour d'eux.

Figurent parmi les premiers les actuels détenteurs du pouvoir économique, ceux pour qui seul compte de vendre plus, quel que soit ce qui est vendu et ses conséquences; ceux qui maintiennent des procédures biaisées d'évaluation du risque des pesticides et autres substances dangereuses; ceux qui proposent des investissements juteux dans les produits fossiles.

Y figurent encore moult dirigeants, ceux qui depuis des décennies ont bradé le pouvoir de régulation des Etats, ceux qui signent des accords

commerciaux multilatéraux assortis d'une justice féodale à la solde de géants industriels; ceux qui orientent la colère des foules vers des cibles trompeuses ou secondaires. A l'opposé se situent tous ceux qui pâtiront de l'obstination des premiers.

Mobilisation de la jeunesse

Ce sont d'abord les lycéens et les étudiants qui suivent le mot d'ordre de grève climatique de Greta Thunberg; et au-delà, la jeunesse de la planète entière. C'est toute cette partie jeune de la population qui s'angoisse de l'effondrement et se mobilise sur ces sujets, qui voit la civilisation thermo-industrielle et le néolibéralisme débridé les emporter vers le cauchemar climatique et l'effondrement du vivant.

Nous entendons déjà ceux qui crieront au scandale de la politisation du savoir. Quelle hypocrisie et quel cynisme!

Or c'est devenu pour ceux qui possèdent une parcelle de savoir, un impératif moral et politique d'accompagner et d'encourager cette mobilisation de la jeunesse, de chercher avec elle et avec le plus grand nombre des réponses progressives et efficaces aux défis vitaux auxquels nous sommes désormais confrontés.

Nous entendons déjà ceux qui crieront au scandale de la politisation du savoir. Quelle

hypocrisie et quel cynisme! Depuis des décennies, via les technosciences, la production de savoir est trop souvent financée par des intérêts privés purement mercantiles, et quand ce n'est pas le cas, les produits de la recherche sont majoritairement voués à alimenter le seul marché, à empoisonner les écosystèmes et à détruire des emplois, etc.

La seule vraie neutralité réside dans les instruments et les méthodes, ceux qui sont mis à profit par les empoisonneurs comme par les lanceurs d'alerte qui en dénoncent les agissements. Épouser et soutenir le mouvement d'une civilisation mortifère, c'est loin d'être neutre. Le dénoncer et le refuser nous paraissent

simplement constituer un acte citoyen.

Devoir de réserve rompu

C'est pourquoi nous rompons avec le devoir de réserve que nous nous sommes si souvent imposés. Nous soutenons et rejoignons les enseignants comme les chercheurs, femmes et hommes, qui s'engagent à des titres divers auprès de la jeunesse. Nous ferons nous aussi la grève scolaire pour le climat le 15 mars.

Nous comprenons un mouvement de désobéissance civile comme Extinction Rebellion, dont la radicalité relève du réflexe de survie. Une radicalité bien faible face à celle de ceux qui veulent nous faire survivre hors sol, ou nous promettent de nous

conduire sur Mars, c'est-à-dire sur une planète morte, après avoir rendu la nôtre impropre à la vie!

Les premiers signataires

Dominique Bourg, Université de Lausanne

Jean-Pascal van Ypersele, UCLouvain
Sophie Swaton, Université de Lausanne

Bastien François, Université de Paris 1
Denis Couvet, MNHN, Paris
Alexandre Aebi, Université de Neuchâtel

Loïc Blondiaux, Université de Paris 1
Aurélien Barrau, Université de Grenoble-Alpes

Raphaël Arletta, Université de Berne
François Gemenne, FNRS - Université de Liège / Sciences Po Paris

Jean-Michel Fourniau, DEST-IFSTTAR

Nathalie Frogneux, UCLouvain
Denis Dupré, Université de Grenoble-Alpes

Gaël Giraud, directeur de recherches CNRS, Paris

